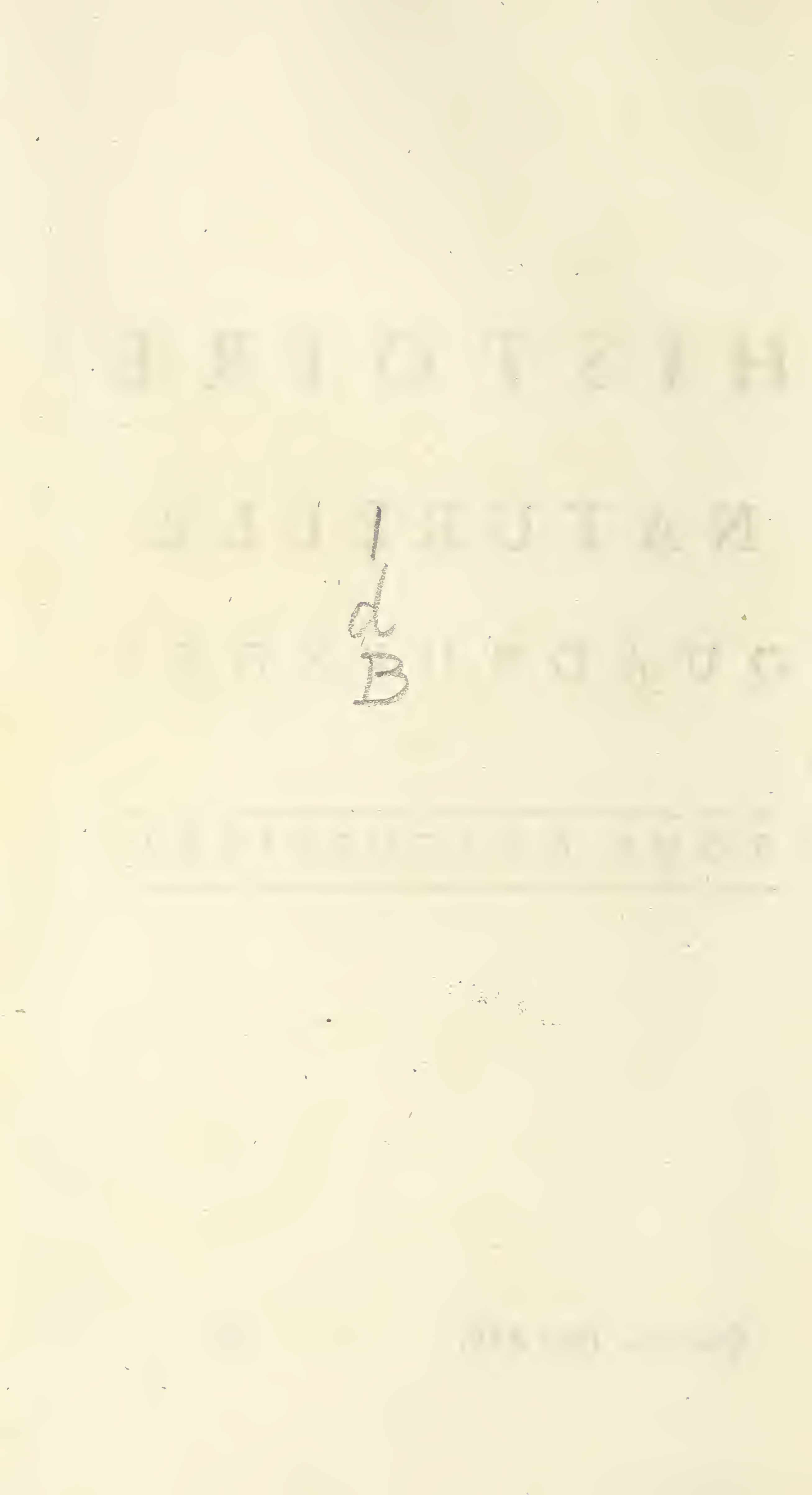


# HISTOIRE NATURELLE.

## QUADRUPÈDES.

TOME QUATORZIÈME.



# HISTOIRE
# NATURELLE,
## GÉNÉRALE ET PARTICULIERE,
SERVANT DE SUITE A L'HISTOIRE
## DES ANIMAUX QUADRUPEDES.

*Par feu M. le Comte* DE BUFFON, *Intendant du Jardin & du Cabinet du Roi, de l'Académie Françoise, de celle des Sciences, &c.*

QUADRUPÈDES. TOME QUATORZIÈME.




AUX DEUX-PONTS,
CHEZ SANSON ET COMPAGNIE.

M. DCC. XCI.








1. Le Petit Chacal ou Chacal adive
2. Linx du Missisipi

# HISTOIRE NATURELLE.

## DU PPTIT CHACAL OU CHACAL ADIVE.

*Voyez planche I, figure 1.*

La peau de cet animal, donnée au cabinet du Roi par M. Sonnerat, ſous le nom de renard des Indes, eſt celle d'un chacal adive, comme on peut le voir par celui qui eſt gravé dans le *volume III in-4°.*, Supplément, *planche XVI.* Quoique ce dernier ait été fait d'après un deſſin envoyé d'Angleterre ſans deſcription, on reconnoît toujours dans les caractères l'eſpèce que l'on retrouve ici dans cette peau, où il y a peu de différences marquées, avec l'adive repréſenté dans notre troiſième volume.

Ce chacal adive qui a de longueur vingt-&-un pouces du nez à l'occiput, & vingt-trois

pouces dix lignes ſuivant la courbure du corps, eſt un peu plus petit que le renard, & plus léger dans les formes; ſa tête, qui a cinq pouces trois lignes du bout du nez à l'occiput, eſt longue & menue; le muſeau eſt effilé, ce qui lui rend la phyſionomie fine; les yeux ſont grands & les paupières inclinées comme dans tous les renards.

Les couleurs de cet adive ſont le fauve, le gris & le blanc; c'eſt le mélange de ces trois couleurs où le blanc domine, qui fait la couleur générale de cet animal. La tête eſt fauve mêlée de blanc ſur l'occiput, autour de l'oreille, aux joues, & plus brunâtre ſur le nez & les mâchoires; le bord des yeux eſt brunâtre : de l'angle antérieur de l'œil part une bande qui s'élargit au coin de l'œil, & s'étend juſques ſur la mâchoire ſupérieure; celle qui part de l'angle poſtérieur eſt étroite, & ſe perd en s'affoibliſſant dans la joue ſous l'oreille. Le bout du nez & les naſeaux, le contour de l'ouverture de la gueule & le bord des paupières ſont noirs, ainſi que les grands poils au-deſſus des yeux, & les mouſtaches, dont les plus grands poils ont trois pouces deux lignes de longueur; tout le deſſous du cou, la partie ſupérieure du dos, les épaules & les cuiſſes ſont de couleur grisâtre, mais un peu plus fauve ſur le dos & aux épaules; la partie extérieure des jambes de devant & de derriere, eſt d'un fauve foncé, mais pâle ſur le deſſus du pied; la face interne eſt blanche & fauve, pâle en partie.

Le pied de devant a cinq doigts, dont le premier qui fait pouce, a l'ongle placé au

poignet; le plus grand ongle a huit lignes: le pied de derriere n'a que quatre doigts, & a les ongles plus petits, puiſque le plus grand n'a que cinq lignes; les ongles ſont un peu courbes & en gouttière. La queue eſt longue de dix pouces ſix lignes, elle eſt étroite à ſon origine, large & touffue dans ſa longueur; ſa couleur eſt d'un fauve pâle, teint de blanc jaunâtre & de brun foncé juſqu'à plus d'un tiers de ſon extrémité, avec quelques taches de même couleur ſur la face poſtérieure; la longueur des poils eſt de vingt-deux lignes.

---

# NOUVELLE ADDITION

## A L'ARTICLE DU GLOUTON (*a*).

J'AI DIT, Supplément, *volume III, in-4°. page* 242, que le glouton n'est pas rare dans les contrées septentrionales de l'Europe & même de l'Asie. M. Kracheminmikow rapporte à ce sujet qu'il y a au Kamtschatka un animal appelé *glouton*, dont la fourrure est si estimée, que pour dire qu'un homme est richement habillé, on dit qu'il est vêtu de fourrure de glouton. « Les femmes de Kamtschatka, dit-il, ornent leurs cheveux avec les pattes blanches de cet animal, & elles en font très grand cas; cependant les Kamtschatdales en tuent si peu, qu'ils sont obligés d'en tirer des *Jakutski* qui leur reviennent fort cher; ils préfèrent les blanches & les jaunes, quoique les noires & les brunes soient plus estimées...... Ils ne peuvent faire un plus grand présent à leurs femmes ou à leurs maîtresses, que de leur donner une de ces peaux, & c'est pourquoi elles se vendoient autrefois depuis trente jusqu'à soixante roubles; ils donnent pour deux de leurs pattes jusqu'à deux castors marins (saricoviennes). On trouve aussi beaucoup

---

(*a*) Suite de l'addition à l'article du glouton; *Supplément, volume III, in-4°.*

de ces gloutons dans les environs de *Karaga*, d'*Anadirska* & de *Kolima*. Ils ſont très adroits à la chaſſe des cerfs, & voici la maniere dont ils s'y prennent pour les tuer. Ils montent ſur un arbre avec quelques brins de cette mouſſe qu'ils ont coutume de manger : lorſqu'ils en voient venir quelques-uns, ils la laiſſent tomber à terre, & prenant le moment que le cerf s'approche pour la manger, ils s'élancent ſur ſon dos, le ſaiſiſſent par le bois, lui crèvent les yeux & le tourmentent ſi fort, que ce malheureux animal, pour mettre fin à ſes peines & ſe débarraſſer de ſon ennemi, ſe heurte la tête contre un arbre, & tombe mort ſur la place. Il n'eſt pas plutôt à bas, que le glouton le dépèce par morceaux, cache ſa chair dans la terre, pour empêcher que les autres animaux ne la mangent, & il n'y touche point qu'il ne l'ait miſe en sûreté. Les gloutons qui ſe trouvent aux environs du fleuve Léna, s'y prennent de la même maniere pour tuer les chevaux; cependant quelque cruels que paroiſſent ces animaux, on les prive aiſément, & ils paroiſſent alors bien moins voraces (*b*). »

---

(*b*) Hiſtoire de Kamtſchatka par Kracheminnikow. Lyon, 1767, *tome I*, *pag.* 230 *& ſuiv.*

# NOUVELLE ADDITION

## A L'ARTICLE DU LYNX (*a*).

*Voyez planche I, figure 2.*

NOUS DONNONS ICI la figure d'un lynx du Miſſiſſipi, dont les oreilles ſont encore plus dépourvues de pinceaux que celles du lynx du Canada que nous avons fait graver (*Supplément, volume III, in-4°, planche XLIV*), & dont la queue moins groſſe & moins touffue, & le poil d'une couleur plus claire, ſemblent le rapprocher davantage du lynx ou loup cervier d'Europe; mais je ſuis perſuadé que ces trois animaux, dont l'un eſt de l'Europe, & les deux autres de l'Amérique ſeptentrionale, ne forment néanmoins qu'une ſeule & même eſpèce. On avoit envoyé celui-ci à feû M. l'Abbé Aubry, Curé de Saint-Louis, ſous le nom de chat-tigre du Miſſiſſipi; mais il ne faut que le comparer avec le lynx dont nous avons donné la figure, *volume IX, in-4°., planche XXI*, & avec celui du Supplément, *vol. III, in-4°., planche XLIV*, pour reconnoître évidemment qu'il ne fait qu'une variété dans l'eſpèce du lynx, quoiqu'il n'ait point de pinceaux & que la queue ſoit fort petite.

Il, a du nez à l'origine de la queue, deux

(*a*) Suite de l'addition à l'article du lynx, *Supplément, volume III, in-4°., pag. 229.*

pieds cinq pouces de longueur; la queue eſt fort courte, n'ayant que trois pouces trois lignes, au lieu que celle du lynx d'Europe, *volume IX, in-4°.*, a ſix pouces ſix lignes: celle du lynx du Canada eſt beaucoup plus groſſe & plus fournie; mais elle eſt tout auſſi courte que celle du lynx du Miſſiſſipi, dont la robe eſt auſſi de couleur plus uniforme & moins variée de taches que dans le lynx de l'Europe & dans celui du Canada; mais ces légères différences n'empêchent pas qu'on ne doive regarder ces trois animaux, comme de ſimples variétés dans une ſeule & même eſpèce.

---

# NOUVELLE ADDITION

## A L'ARTICLE DU TIGRE.

*Voyez planche II, figure* 1.

NOUS DONNONS ICI la figure d'un jeune tigre que nous avons vu vivant à la foire Saint Germain en 1784.

| | Pieds. | Pouces. | Lignes. |
|---|---|---|---|
| Il avoit, mesuré en ligne droite, du du bout du nez à l'origine de la queue. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 4 | 3 | 5 |
| Et en suivant la courbure du corps. . | 5 | 3 | » |

Celui dont nous avons la dépouille au cabinet du roi, étoit beaucoup plus grand, parce qu'il étoit plus âgé.

| | Pieds. | Pouces. | Lignes. |
|---|---|---|---|
| Sa peau bourrée a de longueur. . . . | 6 | 6 | » |

Il nous a paru que les bandes transversales, & qui descendent presque perpendiculairement sur les flancs, étoient beaucoup plus noires dans l'animal vivant, qu'elles ne le sont sur la peau bourrée, dont la couleur s'est probablement effacée.

Ce grand tigre qu'on appelle *tigre royal*, est, comme je l'ai dit, moins répandu, & l'espèce en paroît moins nombreuse que celle des léopards & des onces.

1




1. *Tigre Royal male*

2. *Le Bizaam.*


BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

On pourra voir dans l'ouvrage que M. le Chevalier d'Obſonville va publier ſur les animaux de l'Inde, pluſieurs faits intéreſſans ſur les habitudes naturelles de ce cruel animal, qui fait la déſolation des pays qu'il habite.

---

# DU BIZAAM.

*Voyez planche II, figure 2.*

M. Wosmaer a donné la description d'un animal sous le nom de *chat bizaam*, (*Voyez planche LV*), dans une feuille imprimée à Amsterdam en 1771, dont voici l'extrait.

« Sa grandeur est à-peu-près celle d'un chat domestique; la couleur dominante par tout le corps est le gris-cendré clair rehaussé de taches brunes. Au milieu du dos règne une raie noire jusqu'à la queue qui est à bandes noires & blanches, mais la pointe en est noire ou d'un brun très foncé. Les pattes de devant & de derrière sont brunes en dedans, & grises tachées de brun en dehors; le ventre & la poitrine sont d'un gris cendré. Aux deux côtés de la tête & sur le nez, se voient des raies brunes; au bout du nez & sous les yeux, il y a des taches blanches. Les oreilles rondes & droites sont couvertes de poils courts & gris; le nez noir; & de chaque côté sont plusieurs longs poils bruns & blancs. Les pattes sont armées de petites griffes blanches & crochues qui se retirent en dedans. »

» Ce joli animal étoit d'un naturel un peu triste, sans cependant être méchant; on le tenoit à la chaîne. Il mangeoit volontiers de la viande, mais sur-tout des oiseaux vivans. On ne l'a pas entendu miauler, mais quand

on le tourmentoit, il grommeloit & soufloit comme un chat.»

M. Wosmaër dit aussi qu'il a nourri ce chat bizaam pendant trois ans, & qu'il n'a jamais senti qu'il eût la plus légère odeur de musc; ainsi, ceux qui l'ont appellé *chat musqué*, l'ont apparemment confondu avec la civette ou la genette du cap; néanmoins ces deux animaux ne se ressemblent point du tout, car M. Wosmaër compare le bizaam au margay. « De tous les animaux, dit-il, que M. de Buffon nous a fait connoître, le margay de Cayenne est celui qui a le plus de ressemblance avec le chat bizaam, quoiqu'en les comparant exactement, le margay ait le museau bien plus menu & plus pointu; il diffère aussi beaucoup par la queue & la figure des taches.»

J'observerai à ce sujet que ces premieres différences ont été bien saisies par M. Wosmaër; mais ces animaux diffèrent encore par la grandeur, le margay étant de la taille du chat sauvage, & le bizaam de celle du chat domestique, c'est-à-dire, une fois plus petit; d'ailleurs le margay n'a point de raie noire sur le dos; sa queue est beaucoup moins longue & moins pointue; & ce qui achève de décider la différence réelle de l'espèce du margay & de celle du bizaam, c'est que l'un est de l'ancien continent, & l'autre du nouveau.

# NOUVELLE ADDITION

## A L'ARTICLE DU KINKAJOU.

NOUS AVONS RECONNU que le kinkajou que nous n'avons pas d'abord distingué du carcajou ou glouton d'Amérique, est néanmoins d'une espèce toute différente, l'on peut voir ce que nous en avons dit *pages 244 & suivantes du tome III de nos Supplémens in-4°*. Il ne nous reste qu'à y ajouter une note que M. Simon Chauveau (*a*) nous a donnée depuis, sur les habitudes du kinkajou qu'il a gardé vivant durant plusieurs années.

« Son attitude favorite est d'être assis d'aplomb sur son cul & ses pattes de derrière, le corps droit avec un fruit dans les pattes de devant, & la queue roulée en volute horizontale. »

» J'ai plusieurs fois pris la résolution, continue M. Simon Chauveau, de vous offrir cet animal vivant, pour le soumettre à vos observations, mais il venoit dans ces instans me caresser si doucement & jouer autour de moi avec tant de gaieté, que séduit par ses gentil-

(*a*) Lettre à M. de Buffon, datée de Paris, le 31 Janvier 1780.

lesses,

Jeſſes, je n'ai jamais eu le courage de m'en ſéparer. Il eſt mort le 3 Janvier de cette année (1780), & c'étoit le neuvième hiver qu'il paſſoit à Paris, ſans que le froid ni aucune autre choſe eût paru l'avoir incommodé. »

---

# ADDITION
# A L'ARTICLE DU PUTOIS.

## LE PUTOIS RAYÉ DE L'INDE.

*Voyez planche III, figure* 1.

CET ANIMAL, que M. Sonnerat a apporté de l'Inde, & que dans son voyage il a nommé *chat sauvage de l'Inde*, ne nous paroît pas être du genre des chats, mais plutôt de celui du putois. Il n'a du chat ni la forme de la tête, ni celle du corps, ni les oreilles, ni les pieds qui sont courts dans les chats & longs dans cet animal, sur-tout ceux de derriere; ses doigts sont courbés comme ceux des écureuils; les ongles crochus comme ceux des chats, & c'est probablement ce dernier caractere qui a induit M. Sonnerat à regarder cet animal comme un chat; cependant son corps est alongé comme celui des putois auxquels il ressemble encore par la forme des oreilles qui sont très différentes de celles des chats.

Cet animal qui habite la côte de Coroman-




1. *Le Putois rayé de l'Inde*
2 *La Mouffete du Chilly*


BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

del, a quinze pouces de longueur du bout du museau à l'anus; sa grosseur approche de celle de nos putois. La tête qui a quatre pouces du nez à l'occiput, est d'une couleur brune mêlée de fauve; l'orbite de l'œil est très grande & bordée de brun; la distance du bout du museau à l'angle antérieur de l'œil, est de dix lignes, & celle de l'angle postérieur à l'oreille, est de quatorze lignes. Le tour des yeux, le dessous du nez & les joues sont d'un fauve pâle; le bout du nez & les naseaux sont noirs, ainsi que les moustaches & les poils au-dessus des yeux. L'oreille est plate, ronde, & de la forme de celle du putois; elle est nue, & il y a seulement quelques poils blanchâtres autour du conduit auditif. Six larges bandes noires s'étendent sur le corps depuis l'occiput jusqu'au-dessus du croupion; & ces bandes noires sont séparées les unes des autres alternativement par cinq longues bandes blanchâtres & plus étroites. Le dessous de la mâchoire inférieure est fauve très pâle, de même que la face intérieure des jambes de devant; la face extérieure du bras est brune, mêlangée de blanc sale; la face externe des jambes de derrière est brune, mêlée d'un peu de fauve & de blanc gris; les cuisses & les jambes de derrière ont la face interne blanche, & en quelques endroits fauve pâle; tout le dessous du ventre est d'un blanc sale; le plus grand poil de dessus le corps a huit lignes.

La queue, longue de neuf pouces, finit en pointe; elle est couverte de poils bruns, mêlés de fauve comme le dessus de l'occiput. Les pieds sont longs, sur-tout ceux de derrière;

car ceux de devant ont, y compris l'ongle, seize lignes de longueur, & ceux de derriere vingt-&-une lignes. Les cinq doigts de chaque pied sont couverts de poils blanchâtres & bruns; les ongles des pieds de devant ont trois lignes; ceux des pieds de derrière quatre lignes.

Il y a six dents incisives & deux canines en haut comme en bas.

---

# LA MOUFETTE DU CHILI.

*Voyez planche III, figure 2.*

M. Dombey, correſpondant du cabinet du Roi, & que nous avons eu occaſion de citer pluſieurs fois, nous a rapporté la dépouille d'un individu de cette eſpèce. Cette mouffette ſe trouve au Chili, & appartient à la famille du zorille, du conépate, & d'autres animaux appelés *bêtes puantes*, & qui ſe trouvent également dans l'Amérique méridionale. Ses habitudes, ſur leſquelles nous n'avons reçu aucune obſervation particuliere, doivent être aſſez ſemblables à celles de ces animaux puans, dont elle ſe rapproche par ſa conformation, ainſi que par la diſtribution de ſes couleurs. L'individu dont nous avons vu la peau bourrée, étoit mâle ; il avoit la tête large & courte, les oreilles rondes & un peu aplaties, le corps épais & large à l'endroit des reins, les cuiſſes larges & charnues, les jambes courtes, les pieds petits, cinq doigts à chaque pied, & les ongles longs, crochus & recourbés en gouttiere (*a*). Sa queue rele-

(*a*) L'ongle le plus long des pieds de devant, avoit onze lignes de longueur ; & celui des pieds de derriere, cinq lignes.

vée au-deſſus du dos comme celle des écureuils, étoit large & garnie de poils touffus, longs de près de trois pouces. Le poil qui couvroit ſa tête, ſon corps, ſes jambes, & le deſſus de ſa queue vers l'origine de cette partie, avoit en quelques endroits un pouce de longueur, & étoit d'un brun noirâtre & luiſant; le reſte du poil qui garniſſoit ſa queue étoit blanc, & l'on voyoit ſur le dos deux larges bandes blanches qui ſe réuniſſoient en une ſeule (*b*).

---

(*b*) Cet individu avoit un pied ſept pouces trois lignes, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus; & la queue étoit longue de ſept pouces quatre lignes, en y comprenant la longueur du poil : les dents manquoient à la dépouille.

# NOUVELLE ADDITION

## A L'ARTICLE DU VANSIRE.

M. Forster a bien voulu m'envoyer les remarques ſuivantes au ſujet de cet animal. « J'ai vu, dit-il, à la ménagerie du cap de Bonne-Eſpérance, un animal du genre des mangouſtes, qui venoit de l'île de Madagaſcar, & qui répondoit exactement à la deſcription du vanſire donnée par M. de Buffon (*a*). Il ſe plaiſoit beaucoup à être dans un baquet rempli d'eau, d'où il ſortoit de temps en-temps. Le garde qui prenoit ſoin de la ménagerie, nous aſſura que lorſqu'on tenoit cet animal pendant quelque temps à ſec & hors de l'eau, il s'y replongeoit avec empreſſement dès qu'on lui en laiſſoit la liberté. La figure qu'en a donnée M. de Buffon (*planche XXI*, *volume XIII*, *in*-4°.), eſt aſſez exacte, mais elle paroît un peu trop alongée, parce qu'elle a été donnée ſur une peau bourrée de cet animal, & d'ailleurs le poil eſt plus court que celui du vanſire de la ménagerie du cap. Ce dernier étoit à-peu-près de la taille de la marte ordinaire; ſa queue égaloit en longueur celle du corps

(*a*) Voyez le *volume XIII in*-4°., de cette Hiſtoire naturelle, pag 169.

jusqu'à la tête; son poil étoit de couleur brune noirâtre; il y avoit cinq doigts à chaque pied, bien divisés & sans membranes. Les dents incisives étoient au nombre de six, tant en haut qu'en bas; il y avoit huit mâchelieres à chaque mâchoire, c'est-à-dire, quatre de chaque côté, & les canines étoient isolées, ce qui fait en tout trente-deux dents. L'animal marchoit comme les mangoustes, en appuyant sur le talon. »

---

NOUVELLE

# NOUVELLE ADDITION

## A L'ARTICLE DE LA BELETTE.

« LA BELETTE, appelée *moustelle* dans le Vivarais, est naturellement sauvage & carnassière; la chair toute crue est l'aliment qu'elle préfère : elle exhale une odeur forte, sur-tout lorsqu'elle est irritée. »

« Les belettes qu'on prend très jeunes, perdent leur caractere sauvage & revêche; ce caractere se change même en soumission & fidélité envers le maître qui pourvoit à leur subsistance. »

« Une belette que j'ai conservée dix mois, & qu'on avoit prise fort jeune, perdit une partie de son agilité naturelle lorsqu'elle fut réduite en captivité, & que je l'eus attachée à la chaîne; elle mordoit furieusement lorsqu'elle avoit faim : on lui coupa les quatre dents canines très aigües, qui déchiroient les mains jusqu'à l'os. Dépourvue de ses armes naturelles, & n'ayant plus que des dents molaires ou incisives, peu propres à déchirer, elle devint moins féroce, & comme elle avoit sans cesse besoin de mes services pour manger ou dormir, elle commença à prendre de l'affection pour moi, car manger & dormir sont les deux fréquens besoins de cet animal. »

« J'avois un petit fouet de fil qui pendoit près de ſon lit; c'étoit l'inſtrument de punition lorſqu'elle eſſayoit de mordre, ou qu'elle ſe mettoit en colère. Le fouet dompta tellement ſon caractere colérique, qu'elle trembloit, ſe couchoit ventre à terre, & baiſſoit la tête lorſqu'elle voyoit prendre cet inſtrument. Je n'ai jamais vu la ſoumiſſion extérieure mieux dépeinte dans aucun animal; ce qui prouve bien que les châtimens raiſonnables employés à propos, accompagnés de ſoins, de careſſes & de bienfaits, peuvent aſſujettir & attacher à l'homme les animaux ſauvages que nous croyons peu ſuſceptibles d'éducation & de reconnoiſſance. »

« Les belettes ont l'odorat exquis; elles ſentent de douze pas un petit morceau de viande gros comme un noyau de ceriſe & plié dans du papier. »

« La belette eſt très vorace : elle mange de la viande juſqu'à ce qu'elle en ſoit remplie. Elle rend peu d'excrémens, mais elle perd preſque tout par la tranſpiration & par les urines qui ſont épaiſſes & puantes. »

« J'ai été ſingulierement ſurpris de voir un jour ma belette qui avoit faim, rompre ſa chaîne de fil d'archal, ſauter ſur moi, entrer dans ma poche, déchirer le petit paquet, & dévorer en un inſtant la viande que j'y avois cachée. »

« Ce petit animal, qui m'étoit ſi ſoumis, avoit conſervé d'ailleurs ſon caractere pétulant, cruel & colérique pour tout autre que moi; il mordoit ſans diſcrétion tous ceux qui vouloient badiner avec lui : les chats enne-

mis de ſa race, furent toujours l'objet de ſa haine; il mordoit au nez les gros mâtins qui venoient le ſentir lorſqu'il étoit dans mes mains; alors il pouſſoit un cri de colère & exhaloit une odeur fétide qui faiſoit fuir tous les animaux, criant, *chi*, *chi*, *chi*, *chi*. J'ai vu des brebis, des chèvres, des chevaux reculer à cette odeur, & il eſt certain que quelques maiſons voiſines où il ne manquoit pas de ſouris, ne furent plus incommodées de ces animaux, tant que ma belette vécut. »

« Les pouſſins, les rats & les oiſeaux étoient ſur-tout l'objet de ſa cruauté; la belette obſerve leur allure & s'élance enſuite preſtement ſur eux; elle ſe plaît à répandre le ſang dont elle ſe ſoûle, & ſans être fatiguée du carnage, elle tue dix à douze pouſſins de ſuite, éloignant la mère par ſon odeur forte & déſagréable qu'on ſent à la diſtance de deux pas. »

« Ma belette dormoit la moitié du jour & toute la nuit; elle cherchoit dans mon cabinet un petit recoin à côté de moi; mon mouchoir ou une poche étoient ſon lit, elle ſe plaiſoit à dormir dans le ſein, elle ſe replioit autour d'elle-même, dormoit d'un ſommeil profond, & n'étoit pas plus grande dans cette attitude qu'une groſſe noix du pays, de l'eſpèce des bombardes. »

« Lorſqu'elle étoit une fois endormie, je pouvois la déplier, tous ſes muſcles étoient alors relâchés & ſans aucune tenſion; en la ſuſpendant par la tête, tout ſon corps étoit flaſque, ſe plioit & pouvoit faire le jeu du pendule cinq à ſix fois de ſuite avant que la

bête s'éveillât, ce qui prouve la grande flexibilité de l'épine du dos de cet animal.»

« Ma belette avoit un goût décidé pour le badinage, les agaceries, les caresses & le chatouillement; elle s'étendoit alors sur le dos ou sur le ventre, se ruoit & mordoit tout doucement comme les jeunes chiens qui badinent. Elle avoit même appris une sorte de danse, & lorsque je frappois avec les doigts sur une table, elle tournoit autour de la main, se levoit droite, alloit par sauts & par bonds, faisant entendre quelques murmures de joie; mais bientôt fatiguée, elle se laissoit aller au sommeil & dormoit presque dans l'instant.»

« La belette dort repliée autour d'elle-même comme un peloton, la tête entre les deux jambes de derriere; le museau sort alors un peu au-dehors, ce qui facilite la respiration; cependant lorsqu'elle n'est pas couchée à son aise, elle dort dans une autre posture, la tête couchée sur son lit de repos, mais elle se plaît & dort bien plus long-temps lorsqu'elle peut se plier en peloton; il faut pour cela qu'elle ait une place commode. Elle avoit pris l'habitude de se glisser sous mes draps, de chercher un des points du matelas qui forme un enfoncement, & d'y dormir des six heures entieres.»

« La belette est très rusée: l'ayant fouettée pour avoir fait ses ordures sur mes papiers, contre son usage, elle vint dormir auprès de moi sur ma table; la crainte l'éveilla souvent au moindre bruit: elle ne changea pas de place, mais elle observa, les yeux ouverts,

ma démarche, faiſant ſemblant de dormir. Elle connoiſſoit parfaitement le ton de careſſe ou de menace, & j'ai été ſouvent ſurpris de trouver tant d'intelligence dans une bête ſi petite dans l'ordre des quadrupèdes. »

« Les phénomènes que nous préſente la belette ſont parfaitement expliqués. La belette a l'épine du dos très flexible, elle ſe fourre dans des trous de ſept lignes de largeur, elle ſe plie & ſe replie en tous ſens; ſon poil ou plutôt ſa belle ſoie eſt très fine & très ſouple; une langue très large pour le corps, ſaiſit toutes les ſurfaces plates, ſaillantes & rentrantes; elle aime à lécher; ſes pattes ſont larges & point racornies, courtes; le ſens du toucher étant ainſi répandu dans tout le corps de la belette, elle a appris à s'en ſervir, ce qui motive le jugement que nous portons de ſon intelligence. Ce ſens eſt d'ailleurs très bien ſervi par ceux de l'odorat & de la vue. »

« Lorſque j'oubliois de lui donner à manger, elle ſe levoit de nuit, & ſe rendoit d'une maiſon à une autre à Antragues, où elle mangeoit chaque jour. Elle alloit par les chemins les plus courts, deſcendant d'abord dans un balcon & dans la rue, deſcendant encore & montant pluſieurs marches, entrant dans une baſſe-cour, paſſant à travers des amas de feuilles sèches de châtaigniers, de trois pieds de hauteur, pour prendre le plus court chemin, ce qui fait voir que l'odorat guide cet animal; elle paſſoit enſuite dans la cuiſine, où elle mangeoit à l'aiſe, après avoir fait un chemin de deux cents pas. »

« Le mâle eſt très libertin : je l'ai vu ſe

satisfaire sur un autre mâle mort & empaillé; mille caresses & murmures de joie & de desir l'animoient : en sentant mes mains qui avoient touché ce cadavre, il reconnut une odeur qui lui plaisoit si fort, qu'il restoit immobile pour la savourer à son aise. »

« Ma belette bâilloit souvent; elle se levoit après avoir dormi en tiraillant ses membres & soulevant le dos en arc. Elle léchoit l'eau en buvant; sa langue étoit âpre & hérissée de pointes; elle ronfloit quelquefois en dormant, & avoit communiqué son odeur forte & désagréable à une petite cage où elle avoit son lit; son petit matelas étoit aussi puant qu'elle-même dans l'état de colère. »

« Ma belette souffroit impatiemment d'être renfermée dans sa cage, & elle aimoit la compagnie & les caresses; elle avoit rongé à différentes reprises quatre petits bâtons, pour se faire une issue pour sortir de sa prison. »

» Cet animal aime extrêmement la propreté; sa robe est toujours luisante. »

« En faisant observer un certain régime à ces bêtes, on peut tempérer l'odeur forte qu'elles exhalent & leur affreuse puanteur lorsqu'elles sont en colère. Le laitage adoucit beaucoup leurs humeurs, de même que le régime végétal. »

« Les belettes ont les yeux étincelans & lumineux; mais cette lumiere n'est point propre à cet animal, elle n'est point électrique & ne réside pas dans l'organe de la vue; ce n'est qu'une simple réflexion de lumiere qui a lieu toutes les fois que l'œil de l'observateur est placé entre la lumiere & les yeux

de la belette, ou qu'une bougie se trouve entre les yeux de l'observateur & de l'animal. Ce phénomène est commun à un grand nombre de quadrupèdes & à quelques serpens, & cette cause est prouvée par les expériences que j'ai lues, en 1780, à l'Académie des Sciences sur les yeux des chats, &c.»

« Les observations de M. de Buffon (*tome VII*, *in*-4°.), la description anatomique de M. Daubenton, la lettre de M. Giéli (*Supplément à l'Histoire naturelle*, *t. III in*-4°.), & le présent détail forment l'histoire complète de la belette. M. de Buffon dit (*tome III*, *in*-4°.) que ces animaux ne s'apprivoisent pas & demeurent sauvages dans des cages de fer: je sais par expérience que cela est vrai lorsque les belettes sont prises vieilles ou même à l'âge de trois ou quatre mois. Pour donner aux belettes l'éducation dont elles sont susceptibles, & leur faire goûter la domesticité, il faut les prendre jeunes & lorsqu'elles ne peuvent s'enfuir : on fut obligé de couper les quatre dents canines de celle qu'on m'apporta à Antragues, & de la châtier souvent pour fléchir son caractere.»

« On voit d'après tout ce que j'ai dit sur cet animal, que quelque petit qu'il soit, c'est un de ceux que la nature a le moins négligés. Dans l'état sauvage, c'est le tigre des petits individus; il se garantit par son agilité des quadrupèdes plus grands que lui, il est bien servi par l'oreille & par la vue. Il est pourvu d'armes offensives dont il fait usage en peu de temps avec une sorte de discernement; il aime le sang & le carnage, & se plaît à la

destruction sans qu'il ait même besoin de satisfaire son appétit. »

» En état de domesticité, ses sens se perfectionnent & ses mœurs s'adoucissent par le châtiment. La belette devient susceptible d'amitié, de reconnoissance & de crainte; elle s'attache à celui qui la nourrit, qu'elle reconnoît à l'odorat & à la simple vue. Elle est rusée & libertine à l'excès; elle aime les caresses, le repos & le sommeil; elle est gourmande & si vorace qu'elle pèse jusqu'à un cinquième de plus après ses repas. Sa vue est perçante, son oreille bonne, l'odorat exquis, le sens du toucher est répandu dans tout son corps, & la flexibilité de ce petit corps menu & long, favorise infiniment la bonté de ce sens en lui-même. Tous ces phénomènes tiennent à l'état de ses sens qui sont achevés & parfaits. » *Extrait d'une lettre adressée à M. le Comte de Buffon.*

Ces observations sur les habitudes de la belette en domesticité, s'accordent parfaitement avec celles que mademoiselle de Laistre a faites sur cet animal, & qu'elle a bien voulu me communiquer par une lettre datée de Brienne, le 6 décembre 1782.

« Le hasard, dit mademoiselle de Laistre, m'a procuré une jeune belette de la petite espèce. Sollicitée par quelqu'un à qui elle faisoit pitié, & sa foiblesse m'en inspirant, je lui donnai mes soins. Les deux premiers jours, je la nourris de lait chaud; mais jugeant qu'il lui falloit des alimens qui eussent plus de consistance, je lui présentai de la viande crue qu'elle mangea avec plaisir; de-

puis, elle a vécu de bœuf, de veau ou de mouton indifféremment, & s'est privée au point qu'il n'y a point de chien plus familier. »

« J'ose vous assurer que ce petit animal ne préfère pas la victuaille corrompue ; il ne se soucie pas même de celle qui est hâlée ; c'est toujours la plus fraîche qu'il choisit : à la vérité, il mange avec avidité, & s'éloigne ; mais souvent aussi il mange dans ma main & sur mes genoux, il préfère même de prendre les morceaux de ma main. Il aime beaucoup le lait : je lui en présente dans un vase, il se met auprès & me regarde ; je le lui verse peu-à-peu dans ma main, il en boit beaucoup ; mais si je n'ai pas cette complaisance, à peine en goute-t-il. Lorsqu'il est rassasié, il va ordinairement dormir, mais il fait des repas plus légers qui ne troublent point ses plaisirs ; ma chambre est l'endroit qu'il habite. Par des parfums, j'ai trouvé moyen de chasser son odeur ; c'est dans un de mes matelas où il a trouvé moyen de s'introduire par un défaut de la couture, qu'il dort pendant le jour : la nuit je le mets dans une boîte grillée ; toujours il y entre avec peine, & en sort avec joie. Si on lui donne la liberté avant que je sois levée, après mille gentillesses qu'il fait sur mon lit, il y entre & vient dormir dans ma main ou sur mon sein. Suis-je levée la premiere, pendant une grande demi-heure, il me fait des caresses, se joue avec mes doigts comme un jeune chien, saute sur ma tête, sur mon cou,

tourne autour de mes bras, de mon corps; avec une légèreté & des agrémens que je n'ai vus à aucun quadrupède. Je lui préſente les mains à plus de trois pieds, il ſaute dedans ſans jamais manquer. Il a beaucoup de fineſſe & ſingulièrement de ruſes pour venir à ſes fins, & ſemble ne vouloir faire ce qu'on lui défend que pour agacer : dès que vous ne le regardez plus, ſa volonté ceſſe. Comme il ne ſemble jouer que pour plaire, ſeul il ne joue jamais, & à chaque ſaut qu'il fait, à chaque fois qu'il tourne, il regarde ſi vous l'examinez; ſi vous ceſſez, il va dormir. Dans le temps qu'il eſt le plus endormi, le réveillez-vous, il entre en gaîté, agace & joue avec autant de grace que ſi on ne l'eût pas éveillé; il ne montre d'humeur que lorſqu'on l'enferme ou qu'on le contrarie trop long-temps, & par de petits grognemens très différens l'un de l'autre, il montre ſa joie & ſon humeur. »

« Au milieu de vingt perſonnes, ce petit animal diſtingue ma voix, cherche à me voir & ſaute par-deſſus tout le monde pour venir à moi; ſon jeu avec moi eſt plus gai, ſes careſſes ſont plus preſſantes; avec ſes deux petites pattes, il me flatte le menton avec des graces & une joie qui peignent le plaiſir : je ſuis la ſeule qu'il careſſe de cette maniere, mille autres petites préférences me prouvent qu'il m'eſt réellement attaché. Lorſqu'il me voit habiller pour ſortir, il ne me quitte pas; quand avec peine je m'en ſuis débarraſſée, j'ai un petit meuble près ma porte,

il va s'y cacher; & lorſque je paſſe, il ſaute ſi adroitement ſur moi, que ſouvent je ne m'en apperçois pas. »

« Il ſemble beaucoup tenir de l'écureuil par la vivacité, la ſoupleſſe, la voix, le petit grognement : pendant les nuits d'été, il crioit en courant, & étoit en mouvement preſque toute la nuit; depuis qu'il fait froid, je ne l'ai point entendu. Quelquefois le jour, ſur mon lit, lorſqu'il fait ſoleil, il tourne, ſe retourne, ſe culbute & grogne pendant quelques inſtans. Son penchant à boire dans ma main où je mets très peu de lait à-la-fois, & où il boit toujours en prenant les petites gouttes & les bords où il y en a le moins, ſembleroit annoncer qu'il boit de la roſée. Rarement il boit de l'eau, & ce n'eſt qu'au grand beſoin & à défaut de lait; alors il ne fait que rafraîchir ſa langue une fois ou deux; il paroît même craindre l'eau. Pendant les chaleurs, il s'épluchoit beaucoup; je lui fis préſenter de l'eau dans une aſſiette, je l'agaçai pour l'y faire entrer, jamais je n'y pus réuſſir. Je fis mouiller un linge & le mis près de lui; il ſe roula dedans avec une joie extrême. Une ſingularité de ce charmant animal eſt ſa curioſité : je ne puis ouvrir une armoire, une boîte, regarder un papier, qu'il ne vienne regarder avec moi. Si, pour me contrarier, il s'écarte ou entre dans quelques endroits où je crains de le voir, je prends un papier ou un livre que je regarde avec attention; auſſitôt il accourt ſur ma main, & parcourt ce que je tiens avec un

air de satisfaire sa curiosité. J'observerai encore qu'il joue avec un jeune chat & un jeune chien, l'un & l'autre déjà gros, se met autour de leur cou, de leurs pattes, sur leur dos, sans qu'ils se fassent de mal, &c. ».

---






1 Genette du cap de Bonne Esperance.
2. La Petite Fouine de Madagascar

# NOUVELLE ADDITION

## A L'ARTICLE

## DE LA GENETTE (a).

*Voyez Planche IV, figure 1.*

M. Sonnerat, correfpondant du cabinet, nous a envoyé le deffin d'un animal, fous la dénomination de *chat mufqué* du Cap de Bonne-Efpérance, mais qui nous paroît être du genre des genettes, & nous en donnons ici la figure. Par la comparaifon que nous en avons faite avec celle de la genette de France (*Supplément, volume III, in-4°., planche XLVII*), & avec la genette d'Efpagne (*volume IX, in-4°., planche XXXVI*), elle nous paroît avoir plus de rapport avec celle-ci : cependant cette genette du Cap en diffère par la couleur du poil qu'elle a beaucoup plus blanc; elle n'a pas, comme l'autre, une tache blanche au-deffous des yeux, parce que fa tête eft entierement blanche, tandis que la genette d'Efpagne a les joues noires, ainfi que le deffus du mufeau. Les taches noires du corps, dans cette genette du Cap, font auffi différem-

(a) Suite de l'addition à l'article de la genette. *Supplément, volume III, in-4°., page 236.*

ment diſtribuées ; & comme les terres du Cap de Bonne Eſpérance ſont fort éloignées de l'Eſpagne & de la France, où ſe trouvent ces deux premiers animaux, il nous paroît que ce troiſième animal que l'on a rencontré à l'extrémité de l'Afrique, doit être regardé comme une eſpèce différente, plutôt que comme une variété de nos genettes d'Europe.

---

# LA PETITE FOUINE DE MADAGASCAR.

*Voyez Planche IV, figure 2.*

Il y a plusieurs variétés dans l'espèce de la fouine; nous donnons ici la description d'une petite fouine qu'on trouve à Madagascar.

| | Pieds. | Pouces. | Lignes. |
|---|---|---|---|
| La longueur du corps, du bout du nez à l'origine de la queue, est de. . | 1 | 2 | 4 |

Elle a, comme toutes les fouines, les jambes courtes & le corps alongé; sa tête est longue & menue; les oreilles sont larges & courtes; la queue est couverte de longs poils.

| | Pieds. | Pouces. | Lignes. |
|---|---|---|---|
| Le tronçon de cette partie, est de. . | » | 5 | 9 |
| La longueur totale de la queue, y compris celle du poil, est de. . . | » | 8 | » |
| Les poils de l'extrémité de la queue ont. . . . . . . . . . . . | » | 2 | 3 |
| Les poils de dessus le corps ont. . | » | » | 11 |

Leur couleur est d'un brun roussâtre, ou musc-foncé teint de fauve rouge, ce qui est produit par le mélange des poils qui sont d'un brun foncé dans la longueur, & d'un fauve rouge à la pointe; ce fauve foncé ou rou-

geâtre eſt le dominant aux faces latérales de la tête, ſous le ventre & le cou. Cette petite fouine diffère de nos fouines par la couleur qui eſt plus rougeâtre, & par la queue qui eſt touffue, longue, couverte de grands poils, large à ſon origine, & qui ſe termine en une pointe ttès déliée.

---

DE



1.






1. *la Grande Marte, de la Guiane.*
2 *le Touan.*

# DE LA GRANDE MARTE DE LA GUYANE.

*Voyez Planche V, figure 1.*

CET ANIMAL, qui nous a été envoyé de Cayenne, & dont nous donnons ici la figure, eſt plus grand que notre marte de France; il a deux pieds de longueur depuis le bout du nez juſqu'à l'origine de la queue; ſon poil eſt noir, à l'exception de celui de la tête & du cou juſqu'aux épaules, qui eſt grisâtre; le bout du nez & les naſeaux ſont noirs; le tour des yeux & des mâchoires, ainſi que le deſſus du nez, ſont d'un brun rouſsâtre. Il y a douze dents inciſives, ſix en haut & ſix en bas, ces dernieres ſont les plus petites; les canines ſont très fortes, & nous n'avons pu compter les mâchelières. Il y a, comme dans la fouine & la marte de France, de longs poils en forme de mouſtaches de chaque côté du muſeau : les oreilles ſont larges & preſque rondes comme celles de nos fouines; & l'on voit ſur le cou une grande tache d'un blanc jaune qui deſcend en s'élargiſſant ſur la poitrine. Tous les pieds ont cinq doigts avec des ongles blanchâtres courbés en gouttières; les ongles des pieds de devant ont ſix lignes de longueur, & ceux de derriere cinq ſeulement.

La queue, qui a dix-huit pouces de long, & dont l'extrémité finit en pointe, est couverte de poils noirs comme celui du corps, mais longs de deux ou trois pouces; cette queue est plus longue à proportion que celle de notre marte, car elle est des trois quarts de la longueur du corps, tandis que dans cette derniere, elle n'est que de la moitié.

---

# LE TOUAN.

*Voyez planche V, figure 2.*

NOUS DONNONS ICI la figure d'un petit animal qui nous a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde, ſous le nom de *touan*, & dont nous ne pouvons rapporter l'eſpèce qu'au genre de la belette. Dans la courte notice que M. de la Borde nous a laiſſée de cet animal, il eſt dit ſeulement qu'il étoit adulte, qu'il ſe tient dans des troncs d'arbres, & qu'il ſe nourrit de vers & d'inſectes. La femelle produit deux petits qu'elle porte ſur le dos.

Ce touan adulte n'a que cinq pouces neuf lignes de longueur, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue; il eſt plus petit que la belette d'Europe, qui a communément ſix pouces ſix lignes de long, mais il lui reſſemble par la forme de la tête & par celle de ſon corps alongé ſur de petites jambes, & il en diffère par les couleurs du poil : la tête n'a qu'un pouce de longueur : la queue a deux pouces trois lignes, au lieu que la queue de notre belette d'Europe, n'eſt longue que de quinze lignes, & n'eſt pas, comme celle du touan, groſſe & épaiſſe à ſa naiſſance & très mince à ſon extrémité. Le touan a cinq doigts armés d'ongles à chaque pied; le deſſus du muſeau, de la tête & du corps juſqu'auprès de la queue, eſt couvert d'un poil noirâtre;

les flancs du corps sont d'un roux vif; le dessous du cou & du corps entier d'un beau blanc; les côtés de la tête, ainsi que le dessus des quatre jambes, sont d'un roux moins vif que celui des flancs. La queue est couverte depuis son origine jusqu'à un tiers de sa longueur, d'un poil semblable à celui qui couvre les jambes, & dans le reste de la longueur, elle est sans poil; l'intérieur des jambes est blanc comme le dessous du corps: tout le poil de ce petit animal est doux au toucher.

---


BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY




1. Le Grand Ecureuil de la côte de Malabar
2. l'Ecureuil de Madagascar.

# DU GRAND ÉCUREUIL

## DE LA CÔTE DE MALABAR.

*Voyez planche VI, figure 1.*

CET ÉCUREUIL, dont M. Sonnerat nous a apporté la peau, eſt bien différent des nôtres par la grandeur & les couleurs du corps. Il a la queue auſſi longue que le corps, qui a quinze pouces ſix lignes depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue, dix-ſept pouces huit lignes ſuivant la courbure du corps, & les poils qui couvrent les oreilles ont une diſpoſition différente des autres écureuils.

Si l'on compare donc cet écureuil à ceux de notre pays, c'eſt un géant.

| | Pieds. | Pouces. | Lignes. |
|---|---|---|---|
| Sa tête du bout du nez à l'occiput, a | " | 3 | 2 |
| Du bout du nez à l'angle antérieur de l'œil. . . . . . . . . . | " | 1 | 6 |
| De l'angle poſtérieur de l'œil à l'oreille. | " | 1 | " |

La face ſupérieure de la tête eſt d'un brun marron, & forme une grande tache qui s'étend depuis le front juſqu'au milieu du nez. Les autres parties de la tête ſont couvertes d'un beau jaune orangé, & ſur l'extrémité du

nez cette couleur n'est que jaunâtre, mêlée d'un peu de blanc.

La couleur orangée règne aussi autour des yeux & sur les joues.

| | Pieds. | Pouces. | Lignes. |
|---|---|---|---|
| Les moustaches sont noires, & les plus lôngs poils ont de longueur. | » | 2 | 10 |
| Il y a aussi près des tempes des poils longs de. . . . . . . . . . | » | 1 | 9 |

Les oreilles sont couvertes d'un poil très touffu & peu long qui fait la houppe : ces poils qui ont huit lignes de longueur, se présentent comme une brosse dont on auroit coupé les extrémités. La couleur de ces poils est d'un marron foncé, ainsi que la bande qui prend de l'oreille sur la joue en arrière, & tout ce qui couvre l'occiput. Entre les oreilles pend une bande blanche inégale en largeur, qui sépare les couleurs de la tête & du cou; de l'occiput prend une pointe très noire qui tranche sur le cou, les bras, & s'étend aux épaules sur le brun mordoré foncé qui couvre tout le corps & les flancs, ainsi que les jambes de derrière. Ce même noir prend en bande au milieu du dos, & s'étend sur le train de derrière, les cuisses & la queue.

Le dessous de la mâchoire inférieure, du cou, du ventre & des cuisses est blanc jaunâtre, ainsi que les jambes & les pieds de devant, mais cette couleur est plus orangée sous le ventre & les pieds de derrière, la queue a quinze pouces six lignes de longueur,

& elle eſt couverte de longs poils très noirs, qui ont deux pouces trois lignes.

Au reſte, cet écureuil reſſemble à notre écureuil par toutes les formes du corps, de la tête & des membres; la ſeule différence remarquable eſt dans la queue & dans le poil qui couvre les oreilles.

---

# L'ÉCUREUIL DE MADAGASCAR (*a*).

*Voyez Planche VI, figure 2.*

On connoit à Madagascar un gros écureuil qui ressemble, par la forme de la tête & du corps & par d'autres caractères extérieurs, à nos écureuils d'Europe, mais qui en diffère par la grandeur de la taille, par la couleur du poil, & par la longueur de sa queue. Il a dix-sept pouces de longueur en le mesurant en ligne superficielle, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, & treize pouces deux lignes en le mesurant en ligne droite, tandis que l'écureuil de nos bois n'a que huit pouces neuf lignes. De même la tête mesurée du bout de l'occiput, a trois pouces quatre lignes, au lieu que celle de notre écureuil n'a que deux pouces; ainsi, cet écureuil d'Afrique est d'une espèce différente de celle des écureuils d'Europe & d'Amérique; d'ailleurs son poil est d'un noir foncé : cette couleur commence sur le nez, s'étend sous les yeux jusqu'aux oreilles, couvre le dessus de la tête ou du cou, tout le dessus du corps,

(*a*) Suite de l'addition à l'article de l'écureuil, *Supplément, volume III, in-4°., page 146.*

ainſi que les faces externes des jambes de devant, des cuiſſes, des jambes de derriere & des quatre pieds. Les joues, le deſſous du cou, la poitrine & les faces internes des jambes de devant ſont d'un blanc jaunâtre; le ventre & la face interne des cuiſſes ſont d'un brun mêlé d'un peu de jaune; les poils du corps ont onze lignes de longueur. La queue, qui eſt toute noire, eſt remarquable en ce qu'elle eſt menue & plus longue que le corps, ce qui ne ſe trouve dans aucune autre eſpèce d'écureuil. Le tronçon ſeul a ſeize pouces neuf lignes, ſans compter la longueur du poil, qui l'alonge encore de deux pouces; il forme ſur les côtés de la queue un panache, qui la fait paroître plate dans ſon milieu.

---

# ADDITION

## A L'ARTICLE DU PALMISTE.

Nous avons dit (*a*) que cet animal passoit sa vie sur les palmiers, & qu'il se trouvoit principalement en Barbarie ; on nous a aussi assuré qu'on le trouve très communément au Sénégal dans le pays des Nègres Jalofes, & dans les terres voisines du Cap-verd. Il fréquente les lieux découverts & voisins des habitations, & il se tient encore plus souvent dans les buissons à terre, que sur les palmiers. Ce sont de petits animaux très vifs ; on les voit pendant le jour traverser les chemins pour aller d'un buisson à l'autre, & ils demeurent à terre aussi souvent au moins que sur les arbres.

(*a*) *Volume* X, *in-4°., page* 126.






1 Le Petit Gris de Siberie
2 Le Grand Guerlinguet
3 Le Petit Guerlinguet

# LE PETIT-GRIS DE SIBÉRIE.

*Voyez Planche VII, figure* 1.

NOUS DONNONS ICI la figure d'un petit-gris de Sibérie, que M. l'Abbé Aubry, Curé de Saint-Louis, conservoit dans son cabinet, & qui diffère assez du petit-gris des autres contrées septentrionales, représenté *planche XXV, volume X, in-4°.*, pour que nous puissions présumer qu'ils forment deux espèces distinctes. Celui-ci a de longs poils aux oreilles, la robe d'un gris clair, & la queue blanche & assez courte; au lieu que le petit-gris de notre *planche XXV, tome X*, a les oreilles nues, le dessus du corps & les flancs d'un gris cendré, & la queue de cette même couleur. Il est aussi un peu plus grand & plus épais de corps, & il a la queue considérablement plus longue que le petit-gris de Sibérie, dont voici les dimensions & la description.

| | Pieds. | Pouces. | Lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite. . . . . . . | " | 9 | 9 |
| Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . | " | 2 | 2 |
| Longueur des oreilles. . . . . | " | " | 7 |
| Longueur du tronçon de la queue. . | " | 5 | 11 |
| Longueur des plus grands ongles des pieds de devant. . . . . | " | " | 4 |
| Longueur des plus grands ongles des pieds de derriere. . . . . . | " | " | 3 |

Le poil de ce joli petit animal a neuf pouces de longeur ; il est d'un gris argenté à la superficie, & d'un gris foncé à la racine, ce qui donne à cette fourrure un coup-d'œil gris-de-perle jaspé ; cette couleur s'étend sur le dessus du corps, la tête, les flancs, les jambes & le commencement de la queue. Tout le dessus du corps, à commencer de la mâchoire inférieure, est d'un beau blanc; le dessus du museau est gris; mais le front, le sommet de la tête & les côtés des joues jusqu'aux oreilles, sont mêlés d'une légère teinte de roux, qui devient plus sensible au-dessus des yeux & de la mâchoire inférieure. Le dedans des oreilles est garni d'un poil plus gris que celui du corps; le tour & le dessus des oreilles portent de grands poils roux, qui forment une espèce de bouquet d'un pouce quatre ou cinq lignes de longueur. La face externe de la moitié des jambes de devant est d'un fauve mêlé de gris cendré; la face interne est d'un blanc mêlé d'un peu de fauve; les jambes de derriere, depuis le jarret & les quatre pieds, sont d'un brun mélangé de roux; les pieds de devant ont quatre doigts, & ceux de derriere en ont cinq. Les poils de la queue ont vingt-&-une lignes de longueur, ceux qui la terminent à l'extrémité ont jusqu'à deux pouces; cette queue blanche avec de si longs poils, paroît être très différente de celle de l'autre petit-gris.

---

# LES GUERLINGUETS.

*Voyez Planche VII, figure 2 & 3.*

IL Y A deux eſpèces ou variétés conſtantes de ces petits animaux à la Guyane, où on leur donne ce nom. La premiere, dont nous donnons ici la figure, ſous le nom de *grand guerlinguet*, eſt de plus du double plus grande que la ſeconde, que nous appelons *petit guerlinguet.* Toutes deux nous ont été données par M. Sonini de Manoncourt, & nous avons reconnu que ce ſont les mêmes animaux dont M. de la Borde nous avoit parlé ſous le nom d'*écureuil* : j'en ai fait mention, *Supplément, volume III, in-4°., pages* 146 & 147. J'ai eu raiſon de dire que je n'étois pas aſſuré que cet animal fût un véritable écureuil, parce que les écureuils ne ſe trouvent point dans les climats très chauds. En effet, j'ai été bien informé depuis qu'il n'y a aucune eſpèce de vrais écureuils à la Guyane. L'animal qu'on y appelle *guerlinguet*, reſſemble à la vérité à l'écureuil d'Europe par la forme de la tête, par les dents & par l'habitude de relever la queue ſur le dos; mais il en diffère en ce qu'il l'a plus longue & moins touffue, & en général ſon corps n'a pas la même forme ni les mêmes proportions que celui de notre écureuil. La petite eſpèce de guerlinguet, qui ne diffère de la grande qu'en ce quelle eſt

plus de deux fois plus petite, est encore plus éloignée de celle de notre écureuil; on a même donné à ce petit animal un autre nom, car on l'appelle *rat de bois* à Cayenne, parce qu'il n'est pas en effet plus gros qu'un rat. L'autre guerlinguet est à-peu-près de la même taille que nos écureuils de France, mais il a le poil moins long & moins roux, & le petit guerlinguet a le poil encore plus court, & la queue moins fournie que le premier: tous deux vivent des fruits du palmier; ils grimpent très lestement sur les arbres où néanmoins ils ne se tiennent pas constamment, car on les voit souvent courir à terre.

Voici la description de ces deux animaux.

Le grand guerlinguet mâle n'a point de bouquet de poil aux oreilles comme les écureuils; sa queue ne forme pas un panache, & il est plus petit, n'ayant que sept pouces cinq lignes depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, tandis que l'écureuil de nos bois a huit pouces six lignes. Le poil est d'un brun minime à la racine, & d'un roux foncé à l'extrémité; il n'a que quatre lignes de longueur; il est d'un brun-marron sur la tête, le corps, l'extérieur des jambes & la queue, & d'un roux plus pâle sur le cou, sur la poitrine, le ventre & l'intérieur des jambes: il y a même du gris & du blanc jaunâtre sous la mâchoire & le cou; mais le roux pâle domine sur la poitrine & sur une partie du ventre, & cette couleur orangée du poil est mêlée de nuances grises sur l'intérieur des cuisses. Les moustaches sont noires & longues d'un pouce neuf lignes. La queue est

auſſi longue que le corps entier, ayant ſept pouces cinq lignes; ainſi elle eſt plus longue à proportion que celle de l'écureuil d'Europe; elle eſt plus plate que ronde, & d'une groſſeur preſque égale dans toute ſa longueur; le poil qui la couvre eſt long de dix à onze lignes, & elle eſt comme rayée de bandes indéciſes de brun & de fauve; l'extrémité en eſt terminée par des poils noirs. Il y a auſſi ſur la face interne de l'avant-bras, proche du poignet, un faiſceau de ſept ou huit poils noirs, qui ont ſept lignes de longueur, & ce caractere ne ſe trouve pas dans nos écureuils.

Le petit guerlinguet n'a que quatre pouces trois lignes depuis l'extrémité du nez juſqu'à l'origine de la queue, qui n'ayant que trois pouces trois lignes de long, eſt bien plus courte à proportion que celle du grand guerlinguet; mais du reſte ces deux animaux ſe reſſemblent parfaitement pour la forme de la tête, du corps & des membres; ſeulement le poil du petit guerlinguet eſt moins brun; le corps, les jambes & la queue ſont nuancés d'olivâtre & de cendré, parce que le poil, qui n'a que deux lignes de longueur, eſt brun-cendré à la racine, & fauve à ſon extrémité. Le fauve foncé domine ſur la tête, ſur le bas-ventre & ſur la face interne des cuiſſes; les oreilles ſont garnies de poils fauves en dedans, au lieu que celles du grand guerlinguet ſont nues. Les mouſtaches ſont noires & compoſées de poils aſſez ſouples, dont les plus longs ont juſqu'à treize lignes; les jambes & les pieds ſont couverts d'un petit poil fauve; les ongles qui ſont noirâtres, ſont

larges à leur origine & crochus à leur extrémité, à-peu-près comme ceux des chats. La poitrine & le haut du ventre sont d'un gris de souris mêlé de roux, au lieu que dans le grand guerlinguet ces mêmes parties sont d'un roux pâle & blanchâtre. Les poils de la queue sont mêlangés de brun & de fauve; les testicules de ce petit guerlinguet étoient beaucoup plus gros que ceux du grand guerlinguet, à proportion du corps, quoique ces parties fussent dans le grand guerlinguet de la même grosseur que dans nos écureuils.

---


BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY




1. Le Tagan.
2. L'aye-aye.

# ADDITION

## A L'ARTICLE DU TAGUAN(*a*).

*Voyez Planche VIII, figure* 1.

Nous donnons ici la figure d'un taguan, qui quoique beaucoup plus petit que celui dont la dépouille eſt conſervée dans le cabinet de S. A. S. Mgr. le Prince de Condé, & duquel nous avons donné la figure dans le *volume III, in-4°.*, de nos Supplémens, me paroît néanmoins être de la même eſpèce. Il a été envoyé des côtes de Malabar à M. Aubry, Curé de Saint-Louis, & il eſt maintenant au cabinet du Roi. Il n'a que quinze pouces neuf lignes de longueur, ce qui ne fait que les deux tiers de la grandeur de celui de Mgr. le Prince de Condé; mais auſſi eſt-il évidemment beaucoup plus jeune, car à peine voit-on les dents molaires hors des gencives; il a, comme les écureuils, deux dents inciſives en haut & deux en bas; la tête paroît être petite à proportion du corps; le nez eſt noir, le tour des yeux & les mâchoires ſont noirs auſſi, mais mêlés de quelques poils fauves. Les joues & le deſſus de la tête ſont

(*a*) Suite de l'addition à l'article du taguan ou grand écureuil volant. *Supplément, volume III, in-4°., p. 150.*

mêlés de noir & de blanc ; les plus grands poils des moustaches sont noirs & ont un pouce dix lignes de longueur ; les oreilles sont, comme dans les écureuils, garnies de grands poils noirâtres qui ont jusqu'à quatorze lignes de longueur ; derriere les oreilles, les poils sont d'un brun marron, & ils ont plus de longueur que ceux du corps. Le dessous du cou est d'un fauve foncé, mélangé de noir ; les bras ou jambes de devant jusqu'au poignet, où commence le prolongement de la peau, sont, ainsi que cette peau elle-même, d'un noir mélangé de fauve ; le dessous de cette peau est d'une couleur cendrée, mêlée de fauve & de brun. Tout le poil de dessus le corps, depuis le sommet de la tête jusqu'à la queue, est jaspé de noir & de blanc, & cette derniere couleur domine en quelques endroits ; la longueur de ce poil est d'environ un pouce. Les cuisses, au-dessous du prolongement de la peau, sont d'un fauve où le noir domine ; les jambes & les pieds sont noirs ; les ongles qui ont cinq lignes de longueur, sont assez courts. Le dessous du corps est d'un blanc gris qui s'étend jusque sous le cou. La queue longue d'un pied cinq pouces, est garnie de longs poils qui ont dix-huit lignes de longueur ; ce poil est d'un gris noir à l'origine de la queue, & devient toujours plus noir jusqu'à l'extrémité.

En comparant cette description & la figure de ce taguan, avec celle du taguan du cabinet de Chantilly, on n'y trouvera qu'une seule différence qui d'abord pourroit paroître

effentielle; c'eft que les oreilles de ce grand taguan ne paroiffent pas garnies de poils, au lieu que celles de celui-ci en font très bien fournies; mais cette différence n'eft pas réelle, parce que la tête du taguan de Chantilly avoit été maltraitée & même mutilée, tandis que celle de celui-ci a été foigneufement confervée, & eft arrivée des Indes en très bon état. On doit donc s'en rapporter, pour la connoiffance exacte de cet animal, à cette derniere figure, plutôt qu'à celle du *volume III*, *in*-4°., de notre Supplément.

---

# DE L'AYE-AYE

*Voyez Planche VIII, figure* 2.

AYE-AYE est une exclamation des habitans de Madagascar, que M. Sonnerat a cru devoir appliquer à cet animal qui se trouve dans la partie ouest de cette île. Il dit « qu'il ne se rapproche d'aucun genre, & qu'il tient du maki, de l'écureuil & du singe. Ses oreilles plates & larges ressemblent beaucoup à celles de la chauve-souris; ce sont deux peaux noires presque lisses, parsemées de quelques longs poils noirs terminés de blanc, qui forment la robe : quoique la queue paroisse toute noire, cependant les poils à leur base sont blancs jusqu'à la moitié. Son caractere principal, & un des plus singuliers, est le doigt du milieu de ses pieds de devant; les deux dernieres articulations sont très longues, grêles, dénuées de poils : il s'en sert pour tirer les vers des trous d'arbres, & pour les pousser dans son gosier; il semble aussi lui être utile pour s'accrocher aux branches. Cet animal paroît terrier, ne voit pas pendant le jour, & son œil couleur d'ocre de rue est comme celui du chat-huant. Il est très paresseux & par conséquent très doux; celui-ci restoit toujours couché, & ce n'est qu'en le secouant plusieurs fois qu'on venoit à bout de le faire remuer. Il a vécu près de deux

mois, n'ayant pour toute nourriture que du riz cuit; il se servoit pour le manger, de ses deux doigts, comme les Chinois de baguettes. »

J'ai examiné de près la peau d'un de ces animaux, que M. Sonnerat m'a donnée pour le cabinet du Roi; il m'a paru se rapprocher du genre des écureuils plus que d'aucun autre; il a aussi quelque rapport à l'espèce de gerboise que j'ai donnée sous le nom de tarsier, *volume XIII*, *in*-4°.

Les pieds semblent faire un caractere unique & très distinctif, par la longueur des doigts aux pieds de devant.

| | Pieds. | Pouces. | Lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur de l'animal mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. . | 1 | 2 | 2 |
| Suivant la courbure du corps. . | 1 | 6 | 6 |
| Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . | » | 4 | 9 |
| Longueur de la jambe de devant, depuis le coude jusqu'au poignet. | » | 3 | 10 |
| Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . . . | » | 4 | 1 |
| Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . . | » | 5 | 3 |
| Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . . . | » | 4 | 1 |
| Longueur du tronçon de la queue. | 1 | 3 | » |

La couleur de cet animal est d'un brun musc mêlé de noir & de gris cendré; il a sur la tête, autour des yeux, sur le corps, aux cuisses & aux jambes, une couleur de musc

foncé, dans laquelle néanmoins le noir domine sur le dos, & en plusieurs endroits du corps & des jambes. La queue est tout-à-fait noire; les côtés de la tête, le cou, la mâchoire & le ventre sont grisâtres; des poils laineux de cette couleur grise sont au-dessous des grands poils noirs ou blancs, de deux ou trois pouces de long, qui sont sur le corps & les jambes; mais les jambes & les cuisses sont d'un brun rougeâtre : le noir domine à l'approche des pieds, qui sont couverts de petits poils de cette couleur.

La tête a la forme de celle de l'écureuil; il y a deux incisives au-devant de chaque mâchoire. Les oreilles sont grandes, nues & sans poils, larges à leur ouverture, droites & rondes à leurs extrémités.

| | Pieds. | Pouces. | Lignes. |
|---|---|---|---|
| Elles ont de longueur. . . . . . | " | 2 | 1 |
| Largeur au conduit auditif. . . | " | 1 | 3 |

Il y a autour des yeux une bande brunâtre, & les paupières sont noires.

| | Pieds. | Pouces. | Lignes. |
|---|---|---|---|
| Et au-dessus des yeux il y a de grands poils noirs qui ont de longueur. | " | 2 | 5 |
| Ceux qui sont aux côtés des joues ont. | " | 1 | 10 |
| Le pied des jambes de devant, pris depuis le poignet jusqu'à l'extrémité des doigts, a. . . . . | " | 3 | 9 |

| | Pouc. | Lig. | | Lig. |
|---|---|---|---|---|
| Le doigt intérieur qui fait pouce. | 1 | 1 | l'ongle | 6 |
| Le premier doigt interne après le pouce . , . . . . . . . | 2 | 9 | l'ongle | 6 |

| | Pouc. | Lig. | | Lig. |
|---|---|---|---|---|
| Le second doigt, qui est le plus mince & grêle, n'ayant qu'une ligne d'épaisseur, a de longueur. . | 2 | 7 | l'ongle | 3 |
| Le troisième doigt. . . . . . . | 3 | 2 | l'ongle | 6 |
| Le quatrième doigt ou le premier externe. . . . . . . . . . . | 1 | 9 | l'ongle | 6 |
| Les pieds de derriere ont de longueur, jusqu'à l'extrémité des doigts. . | 3 | 2 | l'ongle | » |

Ces doigts, qui ont deux lignes de largeur, sont à peu-près égaux en grosseur; mais le premier doigt qui fait pouce & qui a de longueur douze lignes, a un ongle de trois pouces six lignes, qui est large & plat comme ceux des makis. Ce caractere de doigt l'éloigne beaucoup du genre de l'écureuil.

| | Pouc. | Lig. | | Lig. |
|---|---|---|---|---|
| Le premier doigt interne. . . . | 1 | 3 | l'ongle | 5 1/2 |
| Le second doigt. . . . . . . . | 1 | 7 | l'ongle | 6 |
| Le troisième doigt. . . . . . . | 1 | 2 | l'ongle | 6 |
| Le quatrième & le premier doigt externe. . . . . . . . . . | 1 | 2 | l'ongle | 6 |
| Ces ongles sont bruns, courbes & en gouttières. | | | | |
| Les poils de la queue ont de longueur. . . . . . . . . . . | 3 | 3 | | » |

Ces poils sont rudes comme du crin. Tout le temps que M. Sonnerat a eu cet animal vivant, il ne lui a jamais vu porter la queue élevée comme les écureuils; il ne la portoit que traînante.

De tous les animaux qui ont le pouce aplati, le tarsier est celui qui se rapproche le

plus de l'aye-aye; ils ont entre eux ce caractere commun, & de plus ils ſe reſſemblent par la queue qui eſt longue & couverte de poils, par les oreilles droites, nues & tranſparentes, & par ce poil laineux qui couvre immédiatement la peau. Il y a auſſi quelque rapport de reſſemblance dans les pieds, car le tarſier a les doigts très longs.

Cet aye-aye étoit femelle : elle avoit deux mamelons dans la partie inférieure du ventre; ces mamelons avoient cinq lignes de hauteur.

Voyez l'article de l'aye-aye dans le voyage de M. Sonnerat aux Indes orientales, *tome II, page* 137. Il a eu vivant le mâle & la femelle.

---

ADDITION

# ADDITION

## ET CORRECTIONS

## A L'ARTICLE DU PHALANGER (*a*).

NOUS ÉTIONS mal informés lorſque nous avons dit que les animaux auxquels nous avons donné le nom de phalanger, appartenoient au nouveau continent. Un marchand dont je les achetés me les avoit donnés ſous le nom de rats de Surinam, mais probablement il avoit été trompé lui-même. M. Pallas eſt le premier qui ait remarqué cette mépriſe, & nous ſommes maintenant aſſurés que le phalanger ſe trouve dans les Indes méridionales & même dans les Terres auſtrales, comme à la nouvelle Hollande. Nous ſavons auſſi qu'on n'en a jamais vu dans les terres de l'Amérique. M. Bancks (*b*) dit avec raiſon que

(*a*) Addition à l'article du Phalanger, *volume XIII, in-4°., page 92.*

(*b*) « M. Bancks parcourant la campagne, prit un animal de la claſſe des opoſſum; c'étoit une femelle, & il prit en outre deux petits : il trouva qu'ils reſſembloient beaucoup au quadrupède décrit par M. Buffon ſous le nom de *phalanger*; mais ce n'eſt pas le même. Cet auteur ſuppoſe que cette eſpèce eſt particuliere à l'Amérique, mais il s'eſt

je me suis trompé & qu'il a trouvé dans la nouvelle Hollande un animal qui a tant de rapport avec le phalanger, qu'on doit les regarder comme deux espèces très voisines.

---

sûrement trompé en ce point; il est probable que le phalanger est indigène des Indes orientales, puisque l'animal que prit M. Bancks, avoit quelqu'analogie avec lui par la conformation extraordinaire de ses pieds, en quoi il diffère de tous les autres quadrupèdes. » *Voyage autour du monde, tome IV, page 56.* — Je crois que cette critique est juste, & que le phalanger appartient en effet aux climats des Indes orientales & méridionales; mais quoiqu'il ait quelque ressemblance avec les opossum ou sarigues, je n'ai pas dit qu'il fût du même genre : j'ai au contraire assuré qu'il différoit de tous les sarigues, marmoses & cayopolins, par la conformation des pieds qui me paroissoit unique dans cette espèce. Ainsi, je ne me suis pas trompé en avançant que le genre des opossum ou sarigues appartient au nouveau continent, & ne se trouve nulle part dans l'ancien. Au reste, l'éditeur du voyage de M. Cook s'est certainement trompé lui-même en disant que l'animal trouvé par M. Bancks étoit de la classe des opossum ou sarigues; car le phalanger n'a point de poche sous le ventre.»

---

# NOUVELLE ADDITION

## A L'ARTICLE

## DES RATS ET DES SOURIS (*a*).

L'ESPÈCE du rat paroît exiſter dans toutes les contrées habitées ou fréquentées par les hommes ; car, ſuivant le récit des voyageurs, elle a été trouvée & reconnue par-tout, & même dans les pays nouvellement découverts. M. Forſter dit que le rat « ſe trouve dans les îles de la mer du ſud, & dans les terres de la Nouvelle-Zélande ; qu'il y en a une prodigieuſe quantité aux îles de la Société, & ſurtout à Taïti, où ils vivent des reſtes d'alimens que les naturels laiſſent dans leurs huttes, des fleurs & des caſſes de l'*erythrina corallodendrum*, de bananes & d'autres fruits, &, à ce défaut, d'excrémens de toute ſorte : leur hardieſſe va juſqu'à mordre quelquefois les pieds des naturels endormis. Ils ſont beaucoup plus rares aux Marquiſes & aux îles des Amis, & on les voit rarement aux Nouvelles-Hébrides (*b*). »

(*a*) Suite de l'addition à l'article des rats & des ſouris. *Supplément, volume III, in-4°.*

(*b*) Voyez le ſecond voyage de Cook, *tome V, page 170.*

Il eſt aſſez ſingulier qu'on aît trouvé les eſpèces de nos rats dans ces îles & terres de la mer du Sud, tandis que, dans toute l'étendue du continent de l'Amérique, ces mêmes eſpèces ne ſe ſont pas trouvées, & que tous les rats qui exiſtent actuellement dans ce nouveau continent y ſont arrivés avec nos vaiſſeaux.

Suivant M. de Pagès (*c*), il y a dans les déſerts d'Arabie une eſpèce de rat très différente de toutes celles que nous connoiſſons : » Leurs yeux, dit il, ſont vifs & grands; leurs mouſtaches, leur muſeau & le haut du front ſont blancs, ainſi que le ventre, les pattes & le bout de la queue; le reſte du corps eſt jaune & d'un poil aſſez long & très propre; la queue eſt médiocrement longue, mais elle eſt groſſe, de couleur jaune comme le corps, & terminée de blanc. Mes compagnons Arabes mangeoient ces rats, après les avoir tués à coups de bâton, qu'ils lancent avec beaucoup d'adreſſe ſur le chemin du quadrupède ou de l'oiſeau qu'ils veulent attraper. »

---

(*c*) Voyage autour du monde, *manuſcrit*, par M. de Pagès.


BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY




1. Le Rat Perchal.
2 Le Scherman.

# LE RAT PERCHAL.

*Voyez Planche IX, figure 1.*

Ce rat, dont M. Sonnerat nous a apporté la peau ſous la dénomination de *rat perchal*, eſt plus gros que nos rats ordinaires.

| | Pieds. | Pouces. | Lignes. |
|---|---|---|---|
| Sa longueur eſt de. . . . . . | 1 | 3 | 2 |
| Longueur de la tête du bout du nez à l'occiput. . . . . . . | " | 3 | 5 |

Elle eſt plus alongée que celle de nos rats; les oreilles nues ſans poil, ſont de la forme & de la couleur de celles de tous les rats. Les jambes ſont courtes, & le pied de derriere eſt très grand en comparaiſon de celui de devant, puiſqu'il a, du talon au bout des ongles, deux pouces, & que celui de devant n'a que dix lignes du poignet à l'extrémité des ongles. La queue, qui eſt ſemblable en tout à celle de nos rats, eſt moins longue en proportion, quoiqu'elle n'ait que huit pouces trois lignes de longueur.

Le poil eſt de couleur d'un brun muſc foncé ſur la partie ſupérieure de la tête, du cou, des épaules, du dos, juſqu'à la croupe & ſur la partie ſupérieure des flancs; le reſte du corps a une couleur griſe plus claire ſous le ventre & le cou.

Les mouſtaches ſont noires & longues de

deux pouces six lignes; la queue est écailleuse, comme par anneaux; sa couleur est d'un brun grisâtre.

Les poils sur le corps ont de longueur onze lignes, & sur la croupe, deux pouces; ils sont gris à leur racine, & bruns dans leur longueur jusqu'à l'extrémité; ils sont mélangés d'autres poils gris en plus grande quantité sous le ventre & les flancs.

Ce rat est très commun dans l'Inde, & l'espèce en est nombreuse; il habite dans les maisons de Pondichéry, comme le rat ordinaire dans les nôtres, & les habitans de cette ville le trouvent bon à manger.

---

# LE SCHERMAN

## OU RAT D'EAU DE STRASBOURG.

*Voyez Planche IX, figure 2.*

JE DONNE ICI la figure d'une eſpèce de rat d'eau qui m'a été envoyé de Strasbourg par M. Herrmann, le 8 octobre 1776. « Ce petit animal, m'écrivit-il, a échappé à vos recherches, & je l'avois pris moi-même pour le rat d'eau commun; cependant il en diffère par quelques caractères. Il eſt plus petit; il a la queue, le poil & les oreilles différens de ceux du rat d'eau : on le connoît autour de Strasbourg ſous le nom de *ſcherman.* L'eſpèce en eſt aſſez commune dans les jardins & les prés qui ſont proches de l'eau. Cet animal nage & plonge fort bien : on en trouve aſſez ſouvent dans les naſſes des pêcheurs, & ils font autant de dégâts dans les terrains cultivés. Ils creuſent la terre, & il y a quelques années que, dans une de nos promenades publiques, appellée le *Contade* hors de la ville, un homme qui fait métier de prendre les hamſters, en a pris un bon nombre dans les mêmes piéges (*a*). »

(*a*) Extrait d'une lettre de M. Herrmann, datée de Strasbourg le 8 octobre 1776.

Par ces indications & par la description que nous allons donner de ce petit animal, il me paroît certain qu'il est d'une espèce différente, quoique voisine de celle de notre rat d'eau, mais que ses habitudes naturelles sont à-peu-près les mêmes. Au reste, l'individu que M. Herrmann a eu la bonté de nous envoyer pour le cabinet, y a été placé, & il est très bien conservé. Il ne ressemble en effet à aucun des rats dont nous avons donné les figures, qui tous ont les oreilles assez grandes; celui-ci les a presque aussi courtes que la taupe, & elles sont cachées sous le poil qui est fort long. Plusieurs rats ont aussi la queue couverte de petites écailles; tandis que celui-ci l'a couverte de poil, comme le rat d'eau.

La longueur du corps entier, depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, est de six pouces; la queue est longue de deux pouces trois lignes; mais il nous a paru que les dernieres vertèbres y manquent, en sorte que, dans l'état de nature, elle peut avoir deux pouces neuf lignes. La couleur du poil est en général d'un brun noirâtre mêlé de gris & de fauve, parce que le poil, qui a quinze lignes de longueur, est d'un noir-gris à la racine, & fauve à son extrémité. La tête est plus courte, & le museau plus épais que dans le rat domestique; & elle approche par la forme, de la tête du rat d'eau; les yeux sont petits; l'ouverture de la bouche est bordée d'un poil blanc & court; les moustaches, dont les plus grands poils ont treize lignes de longueur, sont noires : le dessous du ventre est d'un gris-souris. Les

jambes

jambes ſont courtes & couvertes d'un petit poil noirâtre, ainſi que les pieds qui ſont fort petits; il y a, comme dans pluſieurs rats, quatre doigts aux pieds de devant, & cinq à ceux de derriere; les ongles ſont blancs, & un peu courbés en gouttière. La queue eſt couverte de petits poils bruns & cendrés, mais moins fournis que ſur la queue du rat d'eau.

---

# NOUVELLE ADDITION
## A L'ARTICLE
## DE LA MUSARAIGNE.

## LA MUSARAIGNE MUSQUÉE DE L'INDE.

*Voyez planche X, figure* 1.

CETTE MUSARAIGNE, apportée de Pondichéry par M. Sonnerat, eſt beaucoup plus grande que la muſaraigne de notre pays, qui n'a que deux pouces onze lignes, au lieu que celle-ci a cinq pouces deux lignes, le corps étendu.

Elle a la tête longue & pointue; le nez eſt effilé, & la mâchoire ſupérieure avance ſur l'inférieure; les narines ſont petites, & le bout du nez eſt ſéparé comme par deux petits tubercules : les yeux ſont ſi petits qu'on a peine à les appercevoir.

Les oreilles ſont courtes, rondes, nues & ſans poils.

Les poils des mouſtaches & ceux du deſ-




1. La Musaraigne musqueé de L'jnde
2 Le Lerot a queüe doreé.



fûs des yeux sont grisâtres, & les plus grands ont sept lignes de longueur.

Les jambes sont petites & courtes; il y a cinq doigts à tous les pieds.

La queue a un pouce huit lignes de longueur; elle est couverte de petits poils courts, & parsemée de grands poils fins & grisâtres.

La couleur du poil de cet animal est d'un gris-de-souris ou d'ardoise-claire, teint de roussâtre qui domine sur le nez, le dos & la queue.

Cette musaraigne qui, à beaucoup d'égards, ressemble à la musaraigne d'Europe, a une odeur de musc si forte, qu'elle se fait sentir dans tous les endroits où elle passe. Elle habite dans les champs, mais elle vient aussi dans les maisons.

---

# ADDITION
## A L'ARTICLE DU LÉROT.

## LE LÉROT A QUEUE DORÉE.

*Voyez Planche X, figure 2.*

NOUS DONNONS ici, d'après M. Allamand, la description & la figure de ce petit animal qui ressemble au lérot par la taille, la figure & la forme de la queue, mais qui par la position & la forme des oreilles, & par la couleur dorée de la moitié de la queue, ressemble au muscardin; il semble donc faire une espèce moyenne entre celles de ces deux animaux. « C'est, dit M. Allamand (*a*), à M. le Docteur Klockner, qu'on doit la connoissance de ce petit lérot; il l'a reçu de Surinam, sans aucune notice ni du nom qu'on lui donne dans le pays, ni des lieux où il habite. Jusqu'à présent il n'a jamais été décrit, ni même connu, quoiqu'il soit marqué de façon à s'attirer l'attention. Les nomenclateurs à

(*a*) *Tome IV, Supplément.* Edition de Hollande, *pag. 164 & suivantes, & planche LXVII.*

ſyſtêmes ne manqueront pas de le ranger dans la claſſe des *glires* ou *loirs* de M. Linnéus, & effectivement il mérite bien autant d'y avoir place que le rhinocéros; & ſans doute ils en feront un membre de la famille des rats, qui comprend tant d'autres animaux qui en approchent moins que celui-ci. Mais ſans chercher à déterminer le genre auquel il appartient, j'en donnerai une deſcription exacte, qui m'a été fournie par M. Klockner, qui, toujours zélé pour l'avancement de l'hiſtoire naturelle, a bien voulu me la communiquer en m'envoyant l'animal même, afin que je puſſe mieux me convaincre de ſon exactitude. J'ai d'abord été embarraſſé ſur le nom que je lui donnerois; je n'aime pas ces noms compoſés qui déterminent l'eſpèce à laquelle on doit rapporter l'animal qui le porte, lorſqu'il n'eſt pas très évident qu'il en ſoit. Cependant j'ai cru devoir adopter celui que lui a donné M. Klockner, qui eſt en droit de le déſigner par celui qu'il juge le plus convenable; il l'a appelé *lérot à queue dorée*, ſans prétendre qu'il tombe dans cet engourdiſſement cauſé par le froid aux loirs d'Europe : un quadrupède habitant de la zône torride, ne paroît pas devoir y être ſujet. Quelque conformité de figure & ſur-tout de ſa queue, avec celle de nos lérots, lui a fait préférer cette dénomination à toute autre.

« C'eſt par la ſingularité & la beauté de ſes couleurs que cet animal ſe fait remarquer. Son corps eſt de couleur de marron tirant ſur le pourpre, plus foncée aux côtés de la tête & ſur le dos, & plus claire ſous le ventre.

Cette couleur s'étend sur la queue à une petite distance de son origine; là les poils fins & courts qui la couvrent, deviennent tout-à-fait noirs jusqu'à la moitié de sa longueur où ils sont plus longs, & où ils prennent, sans aucune nuance intermédiaire, une belle couleur d'orange, approchant de celle de l'or, & qu'ils gardent jusqu'à l'extrémité de la queue : une longue tache de cette même couleur jaune orne aussi le front; elle prend son origine au-dessus du nez; là elle est fort étroite, ensuite elle va en s'élargissant jusques à la hauteur des oreilles où elle finit. Cet assemblage de couleurs si fort tranchantes, & si rares dans les quadrupèdes, offre un coup-d'œil très frappant. Sa tête est fort grosse à proportion de son corps; il a le museau & le front étroits, les yeux petits; ses oreilles présentent une large ouverture, mais elles sont courtes, & ne s'élèvent pas jusqu'au-dessus de la tête; elles sont couvertes en-dehors & en-dedans de poils très fins, il y en a de plus longs sur leurs bords, mais il faut les regarder de près pour les appercevoir. La mâchoire supérieure avance sensiblement au-delà de l'inférieure; l'os du nez est assez élevé, & le haut du museau est couvert de poils, ce qu'on ne voit guère dans les autres quadrupèdes. La lévre du dessus est fendue du haut en bas, comme dans tous les animaux de ce genre, & les bords de la fente vont en s'écartant vers les côtés, ce qui donne à l'extrémité du grouin la forme d'un triangle isocèle. Cette division laisse voir deux dents incisives fort blanches & courtes; il

y en a auſſi deux à la mâchoire inférieure, mais qui ſont plus grandes : cette mâchoire, avec la lèvre qui la couvre, eſt plus reculée du côté de la gorge.

« Aux deux côtés de la lèvre ſupérieure, il y a une touffe de poils d'un brun ſombre ; leur longueur ſurpaſſe celle de la tête ; ceux qui forment la partie inférieure de cette mouſtache ſont moins longs, & dirigés en bas : derriere chaque œil, il y a une verrue d'où partent auſſi ſix longs poils, & il y en a deux de même longueur placés au-deſſus des yeux.

« Les jambes de devant ſont courtes ; leurs pieds ont quatre longs doigts, armés d'ongles crochus & aigus ; plus haut eſt un petit bouton obtus qui forme une eſpèce de pouce, mais ſans ongle. Au-deſſous de ces pieds il y a cinq éminences très remarquables, couvertes d'une peau mince & fort douce au toucher ; les jambes de derriere ſont plus longues, & leurs pieds ont cinq doigts, qui ſont auſſi plus longs que ceux de devant, & ſont de même garnis d'ongles crochus & pointus, excepté les deux doigts intérieurs dont les ongles ſont un peu obtus. La plante de ces pieds poſtérieurs reſſemble à celle des antérieurs ; mais les protubérances qu'on y voit ſont plus grandes.

« La queue eſt fort longue, & très épaiſſe près du corps, mais ſon diamètre diminue à meſure qu'elle s'en éloigne, & elle ſe termine en pointe : quand on en écarte un peu les poils, on voit que ſa peau eſt écailleuſe comme celle du rat.

« Au derriere de la tête & tout le long du dos, parmi les poils dont l'animal est couvert, il y en a qui sont plats, & de la longueur d'un pouce; aussi ils s'élèvent au-dessus des autres; ils sont aussi plus roides, & résistent davantage quand on les touche. Ils paroissent sortir de petits étuis transparens; leur nombre va en diminuant sur les côtés & ils deviennent plus petits; sous le ventre ils disparoissent tout-à-fait. Leur conformation est assez singuliere; près du corps ils sont cylindriques & fort minces, ensuite ils deviennent plats, & leur largeur augmente jusqu'à égaler une demi-ligne, après quoi ils se terminent en une pointe fort fine. Dans la partie plate du milieu, les bords sont relevés, & forment une espèce de gouttière, dont le fond vu au microscope, paroît jaunâtre & transparent, & dont les côtés sont bruns, ce qui occasionne un double reflet de lumiere qui donne ce coloris pourpré dont j'ai parlé.

« Le corps, à l'exception du ventre, est couvert d'une peau, ou plutôt d'un cuir fort rude.

« L'animal qui vient d'être décrit, est une femelle qui a huit petites mamelles; il y en a deux entre les cuisses, les six autres sont placées obliquement en s'écartant de côté & d'autre, & les deux dernieres sont entre les jambes de devant.

« Il paroît être fait pour grimper sur les arbres dont il mange les fruits; c'est dommage qu'un si joli animal ne soit connu que par ce seul échantillon, dont les couleurs ont sans doute perdu une partie de leur beauté

dans la liqueur où il a été mis pour être envoyé. On se formera une idée juste de sa grandeur par les dimensions suivantes. »

| | Pieds. | Pouces. | Lignes. |
|---|---|---|---|
| » Longueur du corps depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. . . . . . . . . . | » | 5 | » |
| Longueur de la queue. . . . . | » | 6 | 9 |
| Longueur de la tête mesurée depuis le commencement du nez jusqu'au-dessus du front, & suivant sa courbure. . . . . . . . . . | » | 2 | » |
| Circonférence de la tête mesurée entre les yeux & les oreilles. . | » | 2 | 11 |
| Circonférence du cou. . . . . | » | 2 | 8 |
| Longueur des oreilles. . . . . | » | » | 3 |
| Leur largeur. . . . . . . . . | » | » | 4 |
| Circonférence du corps mesurée derriere les jambes de devant. . . | » | 3 | 3 |
| Circonférence du corps mesurée devant les jambes de derriere. . | » | 3 | » |
| Longueur des jambes de devant, depuis les doigts jusqu'au coude. . | » | 1 | 6 |
| Longueur des jambes entieres, depuis l'épaule jusqu'aux doigts. . | » | 2 | » |
| Longueur des jambes de derriere, depuis les doigts jusqu'au genou. | » | 1 | 2 |
| Longueur totale depuis la hanche jusqu'à l'extrémité des doigts. ». . | » | 3 | » |

# NOUVELLE ADDITION A L'ARTICLE DES CHAUVE-SOURIS (*a*)

## LA GRANDE SÉROTINE DE LA GUIANNE.

*Voyez Planche XI, figure* 1.

NOUS DONNONS ici la figure d'une grande chauve-ſouris qui nous a été apportée de Cayenne, & qui nous paroît aſſez différente de celle dont nous avons donné la deſcription (*b*) ſous le nom de *vampire*, pour qu'on doive la regarder comme formant une autre eſpèce, quoique toutes deux ſe trouvent dans le même pays. C'eſt à celle que nous avons appellée *ſérotine* de notre climat, que cette groſſe chauve-ſouris de la Guyanne reſſemble le plus; mais elle en diffère beaucoup par la grandeur,

(*a*) Suite de l'addition à l'article des chauve-ſouris. *Supplément, volume III, in-4°., page 252.*

(*b*) Hiſtoire naturelle, *volume X, in-4°. page 57.*




1. la Grande Serotine de la Guiane
2. 3 la Grande chauve Souris
fer de lance de la Guiane.



la sérotine n'ayant que deux pouces sept lignes, au lieu que cette chauve-souris de la Guyanne a cinq pouces huit lignes de longueur; elle a cependant le museau plus long, & la tête d'une forme plus alongée & moins couverte de poil au sommet que celle de la sérotine; les oreilles paroissent aussi être plus grandes, ayant treize lignes de longueur, sur neuf lignes d'ouverture à la base; en sorte qu'indépendamment de la très grande différence de grandeur & de l'éloignement des climats, cette chauve-souris de la Guyanne ne peut être regardée comme une variété dans l'espèce de la sérotine: cependant comme elle ressemble beaucoup plus à la sérotine qu'à aucune autre chauve-souris, nous l'avons désignée par le nom de *grande sérotine de la Guyanne*, afin que les voyageurs puissent la distinguer aisément du vampire & des autres chauve-souris de ces climats éloignés.

Elle avoit, avant d'être desséchée près de deux pieds d'envergure, & elle est très commune aux environs de la ville de Cayenne. On voit ces grandes chauve-souris se rassembler en nombre le soir, & voltiger dans les endroits découverts, sur-tout au-dessus des prairies; les tette-chèvres ou engoulevents se mêlent avec ces légions de chauve-souris, & quelquefois ces troupes mêlées d'oiseaux & de quadrupèdes volans sont si nombreuses & si serrées, que l'horizon en paroît couvert.

Cette grande sérotine a les poils du dessus du corps d'un roux-marron; les côtés du corps d'un jaune-clair; sur le dos, le poil est long de quatre lignes; mais sur le reste du corps,

il est un peu moins long que celui des sérotines de l'Europe; il est très court & d'un blanc sale sous le ventre, ainsi que sur le dedans des jambes; les ongles sont blancs & crochus; l'envergure des membranes qui lui servent d'ailes, est d'environ dix-huit pouces; ces membranes sont de couleur noirâtre, ainsi que la queue.

---

# DU VAMPIRE.

M. Roume de Saint - Laurent nous a écrit de la Grenade, en date du 18 avril 1778, au ſujet de la grande chauve-ſouris ou vampire de l'île de la Trinité. Les remarques de ce judicieux obſervateur confirment tout ce que nous avions dit & penſé d'abord ſur les bleſſures que fait le vampire, & ſur la maniere particuliere dont il ſuce le ſang, & dont ſe fait l'excoriation de la peau dans ces bleſſures. J'en avois, pour ainſi dire, deviné la mécanique; cependant l'amour de la vérité & l'attention ſcrupuleuſe à rapporter tout ce qui peut ſervir à l'éclaircir, m'avoient porté à donner ſur ce ſujet des témoignages qui ſembloient contredire mon opinion; mais j'ai vu qu'elle étoit bien fondée, & que MM. de Saint-Laurent & Gaulthier ont obſervé tout ce que j'avois préſumé ſur la maniere dont ces animaux font des plaies ſans douleur, & peuvent ſucer le ſang juſqu'à épuiſer le corps d'un homme ou d'un animal, & les faire mourir.

# LA GRANDE CHAUVE-SOURIS FER-DE-LANCE DE LA GUYANNE.

*Voyez Planche XI, figure 2 & 3.*

CETTE CHAUVE-SOURIS mâle envoyée de Cayenne par M. de la Borde, eſt très commune à la Guyanne; elle eſt aſſez grande, ayant quatre pouces du bout du muſeau à l'anus; ſes ailes ont d'envergure ſeize pouces quatre lignes; un poil aſſez ſerré couvre tout le corps, la tête & les côtés; la membrane des ailes eſt noirâtre & garnie d'un petit poil raz. Elle diffère des chauve-ſouris communes, en ce qu'elle n'a point de queue; les oreilles ſont droites, un peu courbées en dehors, arrondies à leurs extrémités, & ſans oreillon; au-deſſus de la lèvre ſupérieure, eſt la membrane ſaillante en forme d'un fer de lance, dont le bord eſt concave à la partie inférieure, & qui diffère par-là de celle du fer-de-lance, *volume XIII, planche* XXXIII, dont les larges rebords reſſemblent à un fer à cheval; cette membrane eſt brunâtre comme les oreilles.

Le poil de cette chauve-ſouris eſt très doux, couleur de muſc foncé ſur tout le corps, excepté ſur la poitrine & ſur le ventre, où

cette couleur eſt un peu griſâtre ; les plus longs poils ſont ſur le dos, où ils ont trois lignes de longueur.

Il n'y a point de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure, mais il y a deux canines en haut comme en bas.

| | Pieds. | Pouces. | Lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur de la tête, depuis le muſeau juſqu'à l'occiput. . . . . | " | 1 | 3 |
| Diſtance entre le bout du muſeau & l'angle antérieur de l'œil. . | " | " | 6 ½ |
| Diſtance de l'œil entre l'angle poſtérieur & l'oreille. . . . . | " | " | 3 ½ |
| Longueur des oreilles. . . . . | " | " | 7 ½ |
| Diſtance entre la baſe des deux oreilles. | " | " | 8 |
| Longueur de l'avant-bras, depuis le coude juſqu'au poignet. . . | " | 2 | 10 |
| Longueur depuis le poignet juſqu'au bout des doigts. . . . . . | " | 5 | 5 |
| Longueur de la jambe, depuis le genou juſqu'au talon. . . . . | " | 1 | 4 |
| Longueur depuis le talon juſqu'au bout des ongles. . . . . . | " | " | 6 ½ |
| Longueur totale de l'aile. . . . | " | 8 | 11 |
| Largeur la plus grande du poignet aux échancrures. . . . . . . . | " | 2 | 10 |

# AUTRE CHAUVE-SOURIS DE LA GUYANNE.

*Voyez Planche XII, figure* 1, 2 & 3.

CETTE CHAUVE-SOURIS, dont la longueur, du bout du muſeau à l'anus, eſt de trois pouces quatre lignes, a été envoyée de Cayenne par M. de la Borde. Elle eſt commune dans la Guyanne, & généralement à-peu-près de la groſſeur de notre *noctule.* Elle a, comme toutes les chauve-ſouris, les yeux petits, le bout du nez ſaillant, les joues alongées & aplaties ſur les côtés; le bout du nez eſt large; la diſtance entre les deux naſeaux eſt d'une ligne & demie; la longueur de la tête, du bout du muſeau à l'occiput, eſt de dix lignes. Les oreilles, qui ſont aplaties ſur les côtés, prennent du milieu du front en formant pluſieurs plis, & s'étendent ſur les joues en s'aplatiſſant ſur le conduit auditif; l'oreillon qui eſt placé au-devant de ce conduit, eſt petit, large & rond à ſon extrémité. Cette forme écraſée qu'ont les oreilles, & le rebord ſupérieur qui eſt ſaillant, donnent à cette chauve-ſouris un caractere qui la diſtingue de toutes les autres eſpèces. Mais un caractere qui lui eſt encore propre, c'eſt d'avoir les ailes très longues & fort étroites; elles ont quinze




1. 2. autre Chauve Souris,
de la Guiane.



quinze pouces deux lignes d'envergure; chaque aile a ſept pouces de longueur ſur deux pouces à ſa plus grande largeur. L'os du bras paroît attaché au corps, plus bas que dans d'autres chauve-ſouris, ce qui balance la grande longueur des ailes : la membrane des ailes qui couvre les jambes & la queue, eſt de couleur brune ou griſâtre : la queue enveloppée dans la membrane, a treize lignes de longueur; elle eſt étroite & terminée par un petit crochet.

Le poil ſur le corps a deux lignes & demie de longueur; ſa couleur eſt d'un brun-marron foncé ou noirâtre qui s'étend ſur la tête; la couleur eſt moins foncée ſous le ventre, & cendrée ſur les côtés : la face & les oreilles ſont de même couleur que les ailes. Le nez, les joues & les mâchoires ſont couverts d'un duvet ou poil très court.

La mâchoire ſupérieure n'a point d'inciſives; il y a de chaque côté une grande canine & une petite dent pointue qui l'accompagne. La mâchoire inférieure a deux très petites inciſives qui ſe touchent; les deux canines d'en-bas finiſſent en pointe, & leur côté préſente un ſillon dans la cavité duquel s'appliquent les canines ſupérieures.

---

# ADDITION

## A L'ARTICLE DU HÉRISSON.

J'ai dit, à l'article du hérisson, que je doutois qu'il montât sur les arbres, & qu'il emportât des fruits sur ses piquans; cependant quelques chasseurs m'ont assuré avoir vu des hérissons monter sur des arbres, & remporter des fruits à la pointe de leurs piquans.

Ils m'ont dit aussi qu'ils avoient vu des hérissons nager, & traverser même de grands espaces d'eau avec assez de vîtesse. Dans quelques campagnes on est dans l'usage de prendre une peau de hérisson, & d'en couvrir la tête d'un veau lorsqu'on veut le sevrer; la mere se sentant piquée lui refuse le pi & s'éloigne.

Voici quelques observations sur des hérissons que j'ai fait élever en domesticité.

Le 4 Juin 1781, on m'apporta quatre jeunes hérissons avec la mere; leurs pointes ou épines étoient bien formées, ce qui paroît indiquer qu'ils avoient plusieurs semaines d'âge. Je les fis mettre ensemble dans une grande voliere de fil de fer, pour les observer commodément, & l'on garnit de branches & de feuillages le fond de cette voliere, afin de procurer à ces animaux une petite retraite pour dormir.

Pendant les deux premiers jours, on ne leur donna pour nourriture que quelques morceaux de bœuf bouilli qu'ils ne mangerent pas; ils en sucerent seulement toute la partie succulente, sans manger les fibres de la chair. Le troisième jour, on leur donna plusieurs sortes d'herbes, telle que du seneçon, du lizeron, &c. ils n'en mangerent pas: ainsi on peut dire qu'ils jeûnerent à-peu-près pendant ces trois premiers jours; cependant la mere n'en parut pas affoiblie, & donna souvent à teter à ses petits.

Les jours suivans, ils eurent des cerises, du pain, du foie de bœuf cru; ils suçoient ce dernier mets avec avidité, & la mere & les petits ne le quittoient pas qu'ils ne parussent rassasiés; ils mangerent aussi un peu de pain, mais ils ne toucherent pas aux cerises: ils montrerent beaucoup d'appétit pour les intestins crus de la volaille, de même que pour les pois & les herbes cuites; mais quelque chose qu'ils ayent pu manger, il n'a pas été possible de voir leurs excrémens, & il est à présumer qu'ils les mangent, comme font quelques autres animaux.

Il paroît qu'ils peuvent se passer d'eau, ou du moins que la boisson ne leur est pas plus nécessaire qu'aux lapins, aux lièvres, &c. Ils n'ont rien eu à boire pendant tout le temps qu'on les a conservés, & néanmoins ils ont toujours été fort gras & bien portans.

Lorsque les jeunes hérissons vouloient prendre la mamelle, la mere se couchoit sur le côté, comme pour les mettre plus à leur aise; ces animaux ont les jambes si courtes, que

les petits avoient peine à se mettre sous le ventre de leur mere. Si elle se tenoit sur ses pieds, ils s'endormoient à la mamelle ; la mere ne les réveilloit pas, elle sembloit même n'oser se remuer dans la crainte de troubler leur sommeil. Voulant reconnoître si cette espèce d'attention de la mere pour ses petits, étoit un effet de son attachement pour eux, ou si elle-même n'étoit pas intéressée à les laisser tranquilles, on s'apperçut bientôt que quelque amour qu'elle eût pour eux, elle en avoit encore plus pour la liberté. On ouvrit la voliere pendant que ses petits dormoient ; dès qu'elle s'en apperçut, elle se leva doucement, sortit dans le jardin, & s'éloigna du plus vîte qu'elle put de sa cage, où elle ne revint pas d'elle-même, mais où il fallut la rapporter. On a souvent remarqué que lorsqu'elle étoit renfermée avec ses petits, elle employoit ordinairement tout le temps de leur sommeil à rôder autour de la volicre, pour tâcher, selon toute apparence, de trouver une issue propre à s'échapper, & qu'elle ne cessoit ses manœuvres & ses mouvemens inquiets que lorsque ses petits venoient à s'éveiller. Dès-lors il fut facile de juger que cette mere auroit quitté volontiers sa petite famille, & que si elle sembloit craindre de l'éveiller, c'étoit seulement pour se mettre à l'abri de ses importunités, car les jeunes hérissons étoient si avides de la mamelle, qu'ils y restoient attachés souvent pendant plusieurs heures de suite. C'est peut être ce grand appétit des jeunes hérissons, qui est cause que les meres ennuyées ou excédées par leur gour-

mandise, se déterminent quelquefois à les détruire.

Dès que les hérissons entendoient marcher, ou qu'ils voyoient quelqu'un auprès d'eux, ils se tapissoient à terre & ramenoient leur museau sur la poitrine, de sorte qu'ils présentoient en avant les piquans qu'ils ont sur le haut du front, & qui sont les premiers à se dresser; ils ramenoient ensuite leurs pieds de derriere en avant, & à force d'approcher ainsi les extrémités de leur corps, ou plutôt de les resserrer l'une contre l'autre, ils se donnoient la forme d'une pelotte ou d'une boule hérissée de piquans ou de pointes. Cette pelotte ou boule n'est pas tout-à-fait ronde, elle est toujours plus mince vers l'endroit où la tête se joint à la partie postérieure du corps. Plus ils étoient prompts à prendre cette forme de boule, & plus ils comprimoient fortement les deux extrémités de leur corps : la contraction de leurs muscles paroît être si grande alors, que lorsqu'une fois ils se sont arrondis autant qu'il leur est possible, il seroit presque aussi aisé de leur disloquer les membres que de les alonger assez pour donner à leur corps toute son étendue en longueur. On essayoit souvent de les étendre, mais plus on faisoit d'efforts, plus ils sembloient opposer de résistance & se resserrer dans l'instant où ils prenoient la forme de pelotte. On a remarqué qu'il se faisoit un petit bruit, une sorte de cliquetis qui étoit occasionné par le frottement réciproque des pointes, lesquelles se dirigent & se croisent dans tous les sens possibles. C'est alors que le corps de ces animaux

paroît hérissé d'un plus grand nombre de pointes, & qu'ils sont vraiment sur la défensive. Lorsque rien ne les inquiète, ces mêmes pointes ou épines si hérissées, quand ils veulent se préserver, sont couchées en arriere les unes sur les autres, comme le poil lisse des autres animaux; néanmoins ceci n'a lieu que lorsque les hérissons étant éveillés, jouissent du calme & de la tranquillité; car quand ils dorment, leurs armes sont prêtes, c'est-à-dire, que leurs pointes se croisent dans tous les sens, comme s'ils avoient à repousser une attaque. Il semble donc que pendant leur sommeil, qui est assez profond, la nature leur ait donné l'instinct de se prémunir contre la surprise.

Au reste, ces animaux n'ont pas les moyens d'en attaquer d'autres; ils sont naturellement indolens & même paresseux; le repos semble être aussi nécessaire à leur genre de vie que la nourriture, & l'on pourroit dire avec assez de vérité, que leurs uniques & seules occupations sont de manger & dormir. En effet, ceux que nous avons nourris & élevés, cherchoient à manger dès qu'ils étoient éveillés; & quand ils avoient assez mangé, ils alloient se livrer au sommeil sur des feuillages. Ce sont-là leurs habitudes pendant le jour, mais pendant la nuit, ils sont moins tranquilles; ils cherchent les limaçons, les gros scarabées, & autres insectes, dont ils font leur principale nourriture.

---






1. Le Tendrac.
2. Le Porc epic de Malaca.

# DU TENDRAC.

*Voyez Planche XIII, figure 1.*

NOUS DONNONS ICI la figure d'un très petit tendrac, qui a été envoyé de l'île de France, par M. Poivre, à M. Aubry, Curé de St. Louis; il est représenté de grandeur naturelle, & ne nous paroît différer de notre tendrac de la *planche LVII*, *volume XII*, in-4°., que par sa petitesse & par quelques bandes blanches qui semblent être la livrée de cet animal fort jeune. On a écrit à M. le Curé de St. Louis, qu'il se trouve à Madagascar, & que les François de cette contrée le connoissent sous le nom de *rat-épic*. Voici les dimensions & la courte description de ce très petit animal.

| | Pieds. | Pouces. | Lignes |
|---|---|---|---|
| Longueur du corps entier, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps près l'anus. . . . . . | " | 2 | 2 |
| Distance du bout du nez à l'œil. . | " | " | 6 |
| Distance entre l'œil & l'oreille. . | " | " | 3 |
| Longueur de la tête, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput. . . . | " | " | 11 |
| Longueur des piquans. . . . . . | " | " | 4 |
| Longueur des grands ongles des pieds de devant. . . . . . | " | " | 2 |
| Longueur des grands ongles des pieds de derriere. . . . . . | " | " | 1 |

Cet animal a le museau très alongé & presque pointu ; sa tête est couverte d'un poil d'un roux noirâtre, & le corps qui est couvert du même poil, porte une grande quantité de piquans d'un blanc jaunâtre, qui semblent se réunir par bandes irrégulieres. On remarque au-dessus du nez une bande d'un blanc jaunâtre, qui s'étend jusqu'au commencement du dos, se termine en pointe à ses deux extrémités; cette bande blanche est du même poil que le brun du corps & des côtés de la tête ; ce poil est assez rude, mais cependant fort délié en comparaison des piquans. Le dessous du cou & du corps est d'un blanc jaune, ainsi que les jambes & les pieds qui sont néanmoins un peu mêlés de brun ; les plus grands poils des moustaches ont huit lignes de longueur. Les pieds ont chacun cinq doigts, & l'on ne voit dans ce très petit animal aucune apparence de queue.

---

# LE PORC-EPIC
## DE MALACA.

*Voyez Planche* XIII, *figure* 2.

NOUS AVONS PARLÉ & donné la figure d'un porc-épic des Indes orientales, *volume XIII*, in-4°., *planche LII*, & nous avons dit que ce porc-épic ne nous paroît être qu'une variété de l'espèce du porc-épic d'Italie ; mais il existe dans les contrées méridionales de notre continent, & particulierement à Malaca, une autre espèce de porc-épic que nous avons fait dessiner vivant chez M. Aubry, Curé de St. Louis, & dont nous donnons ici la figure. Nous en avons vu un tout semblable, aussi vivant, entre les mains d'un marchand d'animaux, qui le faisoit voir à Paris au mois d'octobre 1777. Cette espèce diffère de l'espèce commune par plusieurs caracteres très sensibles, & sur-tout par la forme & la longueur de la queue ; elle est terminée par un bouquet de poils longs & plats, ou plutôt de petites lanières blanches semblables à des rognures de parchemin ; & la queue qui porte cette houppe à son extrémité, est nue, écailleuse, & peut avoir le tiers de la longueur du corps, qui est de quinze à seize pouces. Ce porc-épic de Malaca est plus petit que celui d'Europe ;

ſa tête eſt néanmoins plus alongée, & ſon muſeau revêtu d'une peau noire, porte des mouſtaches de cinq à ſix pouces de longueur. L'œil eſt petit & noir; les oreilles ſont liſſes, nues & arrondies : il y a quatre doigts réunis par une membrane aux pieds de devant, & il n'y a qu'un tubercule en place du cinquième; les pieds de derriere en ont cinq, réunis par une membrane plus petite que celle des pieds de devant. Les jambes ſont couvertes de poils noirâtres; tout le deſſous du corps eſt blanc; les flancs & le deſſus du corps ſont hériſſés de piquans, moins longs que ceux du porc-épic d'Italie, mais d'une forme toute particuliere, étant un peu aplatis & ſillonnés ſur leur longueur d'une raie en gouttière. Ces piquans ſont blancs à la pointe, noirs dans leur milieu, & pluſieurs ſont noirs en-deſſus & blancs en-deſſous; de ce mélange réſulte un reflet ou un jeu de traits blancs & noirâtres ſur tout le corps de ce porc-épic.

Cet animal, comme ceux de ſon genre, que la nature ſemble n'avoir armés que pour la défenſive, n'a de même qu'un inſtinct repouſſant & farouche. Lorſqu'on l'approche, il trépigne des pieds, & vient en s'enflant préſenter ſes piquans, qu'il hériſſe & ſecoue. Il dort beaucoup le jour, & n'eſt bien éveillé que ſur le ſoir; il mange aſſis & tenant entre ſes pattes les pommes & autres fruits à pepin qu'il pèle avec les dents; mais les fruits à noyau, & ſur-tout l'abricot lui plaiſent davantage; il mange auſſi du melon, & ne boit jamais.






1 Le Coendon a longue queue.
2 Le Klipdas

# LE COENDOU A LONGUE QUEUE.

*Voyez Planche XIV, figure 1.*

UN AUTRE ANIMAL à piquans, qui ne nous étoit pas connu, a été apporté de Cayenne à Paris avec la collection de M. Malouette, Intendant de cette colonie.

Il eſt plus grand que le coendou.

| | Pieds. | Pouces | Lignes. |
|---|---|---|---|
| Sa longueur du bout du muſeau à l'origine de la queue eſt de. . | 2 | » | 6 |
| Longueur de la queue. . . . . | 1 | 5 | 6 |

Il eſt couvert de piquans noirs & blancs à la tête, ſur le corps, les jambes & une partie de la queue, & ſa longue queue le diſtingue de toutes les autres eſpèces de ce genre. Elle n'a pas de houppe ou bouquet de piquans à ſon extrémité comme celle des autres porc-épics.

Le diamètre de la queue meſurée à ſon origine eſt de vingt-&-une lignes; elle va en diminuant & finit en pointe. Il n'y a ſur cette queue d'autres piquans que ceux de l'extrémité du tronc qui s'étendent juſqu'au milieu de la queue; elle eſt noirâtre & couverte d'écailles depuis ce milieu juſqu'à ſon extré-

mité; & le dessous de cette queue jusqu'au milieu, c'est-à dire, jusqu'à l'endroit où s'étendent les piquans, est couvert de petits poils d'un brun-clair. Le reste est garni d'écailles en-dessus comme en-dessous.

La tête de ce coendou ressemble plus à celle du porc-épic de Malaca qu'à tout autre, cependant elle est un peu moins alongée; les plus grands poils des moustaches, qui sont noires, ont quatre pouces cinq lignes de longueur.

Les oreilles nues & sans poil ont quelques piquans sur le bord. Au reste, il n'a pas les piquans aussi grands que les porc-épics d'Italie, & par ce caractere il se rapproche du coendou. La pointe de ces piquans est blanche, le milieu noir, & ils sont blancs à l'origine; ainsi le blanc domine sur le noir.

| | Pieds. | Pouces. | Lig. |
|---|---|---|---|
| Les plus longs piquans sur le corps, ont. | » | 2 | 8 |
| Sur les jambes de devant. . . . . | » | 1 | 6 |
| Sur celles de derriere. . . . . | » | » | 10 |

Il y a quelques poils longs de deux pouces & demi, interposés entre les piquans sur le haut, les jambes de devant & de derriere.

Il n'y a point de membrane entre les doigts des pieds de devant, qui sont au nombre de quatre. Ceux de derriere ont cinq doigts, mais le pouce est peu excédant; ces doigts sont couverts de poils bruns & courts; les ongles sont bruns, courbes & en gouttière.

C'est à ce coendou à longue queue que nous croyons devoir rapporter ce que M. Roume

de Saint-Laurent a écrit dans les notices qu'il a bien voulu nous adresser des objets qui composent sa riche collection d'histoire naturelle. « Ce coendou, dit-il, qui est un individu jeune, m'est venu de l'île de la Trinité; sa longueur est d'environ un pied; la queue a dix pouces de long, elle est couverte de piquans sur la moitié de sa longueur, où ils finissent en s'accourcissant par gradation; le reste de la queue est recouvert par une peau grise, remplie de rides transversales très près les unes des autres, & très profondes. Les piquans les plus longs ont environ deux pouces un quart; ils sont blancs à leur origine & à leurs extrémités, & noirs au milieu; le poil ne se laisse appercevoir que sur le ventre où les piquans sont très courts; les moustaches sont déliées, noires & ont environ trois pouces de longueur. Le plus grand des ongles des quatre doigts de devant a cinq lignes de longueur; ceux des pattes de derriere sont de la même longueur; il n'a que quatre doigts onglés aux pattes de derriere, avec un tubercule un peu plus alongé que celui des pattes de devant. Cet individu diffère de celui décrit dans l'Histoire naturelle de M. de Buffon, en ce qu'il a la queue plus longue à proportion & en partie nue: qu'il n'a que quatre doigts onglés derriere; que les ongles paroissent moins grands que ceux de l'animal représenté dans ce même ouvrage, & qu'il n'a pas le corps garni de poils plus longs que les piquans: les bouts des piquans de celui-ci sont blancs, & ceux du premier sont noirs. »

# ADDITION

## ET CORRECTIONS

## A L'ARTICLE DE LA MARMOTTE

## DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

*Voyez Planche XIV, figure 2 & 3.*

NOUS AVIONS DONNÉ à cet animal le nom de marmotte du Cap, d'après Kolbe & M. Vosmaër, parce qu'en effet il a quelque ressemblance avec la marmotte; cependant il n'est point du genre des marmottes, & n'en a pas les habitudes; mais M. Allamand nous a informés qu'on appelloit *klipdas* ce même animal, auquel on donnoit aussi le nom de *blaireau des rochers.* Nous l'avons fait dessiner de nouveau, dans ce volume, d'après la figure qui nous a été envoyée par ce célèbre naturaliste, & nous avons adopté le nom de *klipdas*, parce qu'en effet il n'est ni du genre des marmottes, ni de celui des blaireaux.

M. le Comte de Mellin, que nous avons déjà eu occasion de citer avec éloge, m'a envoyé la gravure faite d'après le dessin qu'il a fait lui-même de cet animal vivant, & il a eu la bonté d'y ajouter plusieurs observations intéressantes sur ses habitudes naturelles.

Voici l'extrait de la lettre qu'il m'a écrite à ce ſujet.

« M. le Comte a donné dans le *Vme volume de ſon ſupplément, page 295, édition* in-12, l'hiſtoire d'un petit animal auquel il donne le nom de *marmotte du cap de Bonne-Eſpérance.* Permettez-moi, M. le Comte, de vous dire que cet animal n'a dans ſes mœurs aucune reſſemblance avec la marmotte. J'en ai reçu une femelle du cap de Bonne-Eſpérance qui vit encore & que j'ai donnée à ma ſœur, la Comteſſe Borke, qui l'a préſentement depuis quatre ans. Je l'ai peinte d'après nature, & j'ai l'honneur de vous envoyer une gravure faite d'après cette peinture, & qui repréſente ce petit animal très au naturel. Celle qui eſt dans votre ouvrage, copiée de celle qui ſe trouve dans la *Spicilegia zoologica* de M. Pallas, eſt abſolument manquée. Le genre de vie de ces petits animaux n'eſt pas auſſi triſte que le prétend M. Voſmaër; tout au contraire, il eſt d'un naturel gai & diſpos; cela dépend de la maniere dont on le tient. Pendant les premieres ſemaines que je l'avois, je le tins toujours attaché avec une ficelle à ſa petite loge, & il paſſa la plus grande partie des jours & des nuits à dormir blotti dans ſa loge; & que pouvoit-il faire de mieux pour ſupporter l'ennui de l'eſclavage! mais depuis qu'on lui permet de courir en liberté par les chambres, il ſe montre tout autre; il eſt non-ſeulement très apprivoiſé, mais même ſuſceptible d'attachement. Il ſe plaît à être ſur les genoux de ſa maîtreſſe, il la diſtingue des autres, au point que quand il eſt enfermé

dans une chambre & qu'il l'entend venir, il reconnoît sa marche, il s'approche de la porte, se met aux écoutes, & si elle s'en retourne sans entrer chez lui, il s'en retourne tristement & à pas lents. Quand on l'appelle, il répond par un petit cri point désagréable, & vient promptement chez la personne qui le demande. Il saute très légèrement & avec beaucoup de précision; il est frileux & cherche de préférence à se coucher tout au haut du poële sur lequel il saute en deux sauts; il ne grimpe pas, mais il saute aussi légèrement que les chats sans jamais rien renverser. Il aime à être tout à côté du feu, & comme le poële de la chambre est ce que nous nommons un *windofen* qu'on chauffe par une espèce de cheminée pratiquée dans le poële, & qu'on ferme d'une porte de fer, il est déjà arrivé qu'il s'est glissé dans le poële pendant que le bois y brûloit; & comme on avoit fermé la porte sur lui, ne sachant pas qu'il y étoit, il souffrit une chaleur bien violente pendant quelques minutes, jusqu'à ce qu'il mit le nez à la petite porte de fer qui est pratiquée dans la grande porte, & qu'on avoit laissée ouverte pour y faire entrer l'air, sur quoi on le fit sortir promptement: quoiqu'il se fût brûlé le poil des deux côtés, cet accident ne l'a pas rendu plus prévoyant; & il recherche encore toujours à être bien près du feu. Ce petit animal est extrêmement propre, au point qu'on l'a accoutumé à se servir d'un pot pour y faire ses ordures & y lâcher son eau; on remarqua que, pour se vider, il lui falloit un lieu commode & une

attitude particuliere, car alors il se dresse sur les pattes de derriere, en les appuyant contre un mur ou quelque chose de stable, qui ne recule pas sous lui, & il pose les pieds de devant sur un bâton ou quelque chose d'élevé, en léchant sa bouche avec sa langue pendant tout le temps que l'opération dure. On diroit qu'il se décharge avec peine, & pour profiter de l'inclination qu'il a pour la propreté, on lui a préparé un lieu commode, une espèce de chaise percée dont il se sert toujours.

« Il se nourrit d'herbes, de fruits, de patates qu'il aime beaucoup crues & cuites, & même il mange du bœuf fumé, mais il ne mange que de cette viande, & jamais de la crue, ni d'autres viandes : apparemment que pendant son transport par mer, on lui a fait connoître cette nourriture qui doit cependant être souvent variée, car il se lasse bientôt, & perd l'appétit lorsqu'on lui donne la même pendant plusieurs jours. Alors il passe une journée entiere sans manger, mais le lendemain il répare le temps perdu : il mange la mousse & l'écorce du chêne, & sait se glisser adroitement jusqu'au fond de la caisse à bois, pour l'enlever des bûches qui en sont encore couvertes. Il ne boit pas ordinairement, & ce n'est que lorsqu'il a mangé du bœuf salé qu'on l'a vu boire fréquemment. Il se frotte dans le sable comme les oiseaux pulvérateurs, pour se défaire de la vermine qui l'incommode, & ce n'est pas en se vautrant comme les chiens, les renards, mais d'une maniere toute étrangère à tout autre quadrupède, & exactement

comme le faiſan ou la perdrix. Il eſt toujours très diſpos pendant tout le cours de l'année, & il me paroît être trop éveillé pour imaginer qu'il puiſſe paſſer une partie de l'hiver dans un état de torpeur comme la marmotte ou le loir. Je ne vois pas non plus qu'il puiſſe ſe creuſer un terrier comme les marmottes ou les blaireaux, n'ayant ni des ongles crochus aux doigts, ni ceux-ci aſſez forts pour un travail auſſi rude. Il ne peut que ſe gliſſer dans les crevaſſes des rochers, pour y établir ſa demeure, & pour échapper aux oiſeaux de proie qu'il craint beaucoup ; au moins chaque corneille que le nôtre voit voler, lorſqu'il eſt aſſis ſur la fenêtre, place favorite pour lui, l'alarme ; il ſe précipite d'abord & court ſe cacher dans ſa loge, d'où il ne ſort que long-temps après, lorſqu'il imagine le danger paſſé. Il ne mord pas violemment, & quoiqu'il en faſſe des tentatives lorſqu'on l'irrite, il ne peut guere ſe défendre à coups de dents, pas même contre le petit épagneul de ſa maîtreſſe, qui jaloux des faveurs qu'on lui prodigue, prend quelquefois querelle avec lui. Il ne trouve probablement, en état de liberté, ſon ſalut que dans la fuite & dans la célérité de ſes ſauts, talens très utiles pour ce petit animal qui, ſelon le rapport des voyageurs, habite les rochers du ſud de l'Afrique. Quoiqu'il engraiſſe beaucoup lorſqu'on le tient enfermé ou à l'attache, il ne prend guere plus d'embonpoint qu'un autre animal bien nourri, dès qu'on lui donne pleine liberté de courir & de ſe donner de l'exercice.

# LE COCHON DE SIAM.

## OU DE LA CHINE (*a*).

L'ESPÈCE DU COCHON eſt, comme nous l'avons dit, l'une des plus univerſellement répandues; MM. Cook & Forſter l'ont trouvé aux îles de la Société, aux Marquiſes, aux îles des Amis, aux nouvelles Hébrides. » Il n'y a, diſent-ils, dans toutes ces îles de la mer du Sud, que deux eſpèces d'animaux domeſtiques, le cochon & le chien. La race des cochons eſt celle de la Chine (ou de Siam); ils ont le corps & les jambes courtes, le ventre pendant juſqu'à terre, les oreilles droites, & très peu de ſoies. Je n'en ai jamais mangé, dit M. Forſter, qui fût auſſi ſucculente, & qui eût la graiſſe d'un goût auſſi agréable; cette qualité ne peut être attribuée qu'à l'excellente nourriture qu'ils prennent; ils ſe nourriſſent ſur-tout de fruits à pain, frais, ou de la pâte aigrie de ce fruit, d'ignames, &c. Il y en a une grande quantité aux îles de la Société: on en voit autour de preſque toutes les cabanes. . . . . Ils ſont abondans auſſi aux Marquiſes, & à Amſter-

(*a*) Suite de l'addition à l'article du cochon, *Supplément*, *in-4°.*, *volume III*.

dam, l'une des îles des Amis ; mais ils sont plus rares aux îles occidentales des nouvelles Hébrides. (*b*) »

(*b*) Forster, observations à la suite du second voyage de Cook, pag. 172.

# LE SANGLIER
## DU CAP-VERT.

NOUS AVONS DIT, dans notre troisième volume de Supplément *in*-4°. *page* 91, que le sanglier du Cap-vert, dont M. d'Aubenton a donné la description des mâchoires, nous paroissoit être le même animal que celui dont nous avons donné la figure, sous le nom de *sanglier d'Afrique*, dans le même volume de Supplément. Nous sommes maintenant bien assurés que ces deux animaux forment deux espèces très distinctes. Elles diffèrent en effet l'une de l'autre par plusieurs caracteres remarquables, sur-tout par la conformation tant intérieure qu'extérieure de la tête, & particulierement par le défaut de dents incisives qui manquent constamment au sanglier d'Afrique, tandis qu'on en trouve six dans la mâchoire inférieure du sanglier du Cap-vert, & deux dans la mâchoire supérieure.

Le sanglier du Cap-vert a la tête longue & le museau délié, au lieu que celui d'Afrique ou d'Ethiopie a le museau très large & aplati. Les oreilles sont droites, relevées & pointues; les soies qui les garnissent sont très longues, ainsi que celles qui couvrent le corps particulierement sur les épaules, le ventre & les cuisses où elles sont plus longues que par-tout ailleurs. La queue est menue, ter-

minée par une groſſe touffe de ſoies, & ne deſcend que juſqu'à la longueur des cuiſſes. On le rencontre non-ſeulement au Cap-vert, mais ſur toute la côte occidentale de l'Afrique, juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance (*a*). Il paroît que c'eſt cette eſpèce de ſanglier que M. Adanſon a vue au Sénégal, & qu'il a déſignée ſous le nom de *très grand ſanglier d'Afrique.*

---

(*a*) M. Pennant, *Hiſtoire naturelle des quadrupèdes, volume I*, in-4°., *page* 132.

# ADDITION

## A L'ARTICLE DU PÉCARI.

JE SUIS maintenant aſſuré par plusieurs témoignages, qu'il exiſte en effet deux eſpèces diſtinctes dans le genre des pécaris ou tajacus: la plus grande eſpèce eſt celle dont nous avons donné la figure, *tome X*, in-4°., *planche III* & *IV*; mais nous n'avons pas encore pu nous procurer un ſeul individu de la ſeconde eſpèce. On nomme cet animal *patira*, & il eſt en général beaucoup plus petit que le pécari. Les patiras ont dans leur jeuneſſe une bande noire tout le long de l'épine du dos; mais ils deviennent bruns & preſque noirs ſur tout le corps, à meſure qu'ils vieilliſſent. Les patiras vont, ainſi que les pécaris, par grandes troupes, & on les chaſſe de même; la ſeule différence, indépendamment de la grandeur, qui ſoit bien remarquable entre ces deux eſpèces ſi voiſines l'une de l'autre, c'eſt que le patira a les jambes ſenſiblement plus menues que le pécari; mais comme ils ne ſe mêlent point enſemble, quoique habitant les mêmes terres, on doit les regarder comme deux eſpèces ou du moins comme deux races très diſtinctes; & ces deux eſpèces ou races ſont les ſeules qui ſoient bien conſtatées. Il nous eſt arrivé pour le cabinet du Roi une peau bourrée

d'un jeune pécari âgé de trois semaines, qui est beaucoup plus petit qu'un cochon de lait de même âge, & dont les couleurs sont bien plus foibles que celles du pécari adulte, auquel il ressemble par tous les autres caractères.

---





L'Elan.

# ADDITION

## A L'ARTICLE DE L'ÉLAN.

*Voyez Planche XV.*

NOUS DONNONS ici la figure de l'élan mâle que l'on a vu vivant à la foire Saint Germain en 1784; il n'avoit pas encore trois ans. Les dagues de ſon bois n'avoient que deux pouces, les dernieres étoient tombées dans le commencement de Janvier de la même année; & comme il m'a paru néceſſaire de donner une idée de ce même bois, lorſque l'animal eſt adulte, j'ai fait repréſenter ſa tête ſurmontée du bois figuré dans la *planche IX*, *du vol. V* de cette Edition *in*-12. Ce jeune animal avoit été pris à 50 lieues au-delà de Moſcou; & au rapport de ſon conducteur, ſa mere étoit une ou deux fois plus grande qu'il ne l'étoit à cet âge de trois ans. Il étoit déjà plus grand qu'un cerf, & beaucoup plus haut monté ſur ſes jambes; mais il n'a point la forme élégante du cerf, ni la poſition noble & élevée de ſa tête. Il ſemble que ce qui oblige l'élan à porter la tête baſſe, c'eſt qu'indépendamment de la peſanteur de ſon large bois, il a le cou fort court. Dans le cerf, le train de derriere eſt plus haut que celui de devant; dans l'élan, au contraire, le train de devant eſt le plus haut, & ce

qui paroît encore augmenter la hauteur du devant de son corps, c'est une grosse partie charnue qu'il a sur le dos, au-dessus des épaules, & qui est couverte de poils noirs.

Les jambes sont longues & d'une forme légère, les boulets larges, sur-tout ceux de derriere ; les pieds sont très forts, & les sabots qui sont noirs se touchent par leur extrémité, qui est menue & arrondie. Les deux ergots des pieds de devant ont deux pouces neuf lignes de longueur ; ils sont longs, droits & plats, & ne se touchent point, mais leur extrémité touche presque à terre. Ceux des pieds de derriere ont de longueur en ligne droite, deux pouces neuf lignes ; ils sont plats, courbes, élevés au-dessus de terre de deux pouces cinq lignes, & se touchent derriere le boulet. La queue est très courte & ne forme qu'un tronçon couvert de poils.

La tête est d'une forme longue, un peu aplatie sur les côtés ; l'os frontal forme un creux entre les yeux ; le nez est un peu bombé en-dessus ; le bout du nez est large, aplati & faisant un peu gouttière au milieu ; le nez & les naseaux sont grisâtres. La bouche a d'ouverture en ligne droite quatre pouces trois lignes ; il y a huit incisives dans la mâchoire inférieure, & il n'y en a point dans la supérieure.

L'œil est saillant, l'iris d'un brun-marron ; la prunelle, lorsqu'elle est à demi-fermée, forme une ligne horizontale ; la paupière supérieure est arquée & garnie de poils noirs ; l'angle antérieur de l'œil est ouvert, il forme, en se prolongeant, une espèce de larmier.

L'oreille eſt grande, élevée & finit en pointe arrondie; elle eſt d'un brun-noirâtre en-deſſus, & garnie en dedans de grands poils griſâtres à la partie ſupérieure, & bruns-noirâtres à l'inférieure.

On remarque au-deſſous des mâchoires un grand flocon de poil noir; le cou eſt large, court & couvert de grands poils noirâtres ſur la partie ſupérieure, & gris rouſsâtres à l'inférieure.

La couleur du corps de ce jeune animal étoit d'un brun foncé, mêlé de fauve & de gris; elle étoit preſque noire ſur les pieds & le paturon, ainſi que ſur le cou & la partie charnue au-deſſus des épaules. Les plus longs poils avoient cinq pouces dix lignes; ſur le cou, ils avoient ſix pouces ſix lignes; ſur le dos, trois pouces: ceux du corps étoient gris à leur racine, bruns dans leur longueur, & fauves à leur extrémité.

Les dimenſions ſuivantes ſont celles qu'avoit ce jeune élan à la fin de mars 1784

| | Pieds. | Pouces. | Lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur du corps meſuré en ligne droite depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus. . . . . . . | 6 | 2 | 4 |
| Longueur ſuivant la courbure du corps. . . . . . . . . . . | 7 | 8 | " |
| Hauteur du train de devant. . . | 4 | 10 | 9 |
| Hauteur du train de derrière. . . | 4 | 9 | 2 |
| Longueur de la tête, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine du bois. | 1 | 4 | 3 |
| Longueur du bout du muſeau juſqu'à l'occiput. . . . . . . . . . . | 1 | 9 | 7 |

| | Pieds. | Pouces. | Lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur du bout du museau à l'œil. | » | 11 | 3 |
| Circonférence du museau prise derrière les naseaux. . . . . . | 1 | 6 | 1 |
| Contour de la bouche. . . . . . . | 1 | 2 | 2 |
| Distance entre les angles de la mâchoire inférieure . . . . . . . | » | 11 | 3 |
| Distance entre les naseaux en bas. . | » | 3 | 4 |
| Distance entre les deux paupières lorsqu'elles sont ouvertes. . . | » | » | 11 |
| Distance entre l'angle antérieur & le bout des lèvres. . . . . . . . | 1 | 2 | 8 |
| Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. | » | 1 | 6 |
| Distance entre l'angle postérieur & l'oreille. . . . . . . . . . | » | 3 | 4 |
| Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en ligne droite. | » | 6 | 10 |
| Circonférence de la tête prise au-devant du bois. . . . . . . . | 2 | 2 | 4 |
| Distance entre les deux dagues du bois. . . . . . . . . . . . | » | 4 | 7 |
| Distance entre les bois & les oreilles. | » | 1 | 11 |
| Longueur des oreilles. . . . . | » | 10 | » |
| Longueur de la base mesurée sur la courbure extérieure. . . . | » | 7 | 6 |
| Distance entre les deux oreilles. . . | » | 4 | 8 |
| Longueur du cou. . . . . . . . | 1 | 1 | 8 |
| Circonférence près de la tête. . . | 2 | » | 3 |
| Circonférence près des épaules. . . | 2 | 9 | 10 |
| Hauteur des épaules. . . . . . . | 3 | 10 | 9 |
| Circonférence du corps prise derrière les jambes de devant. . . . . | 4 | 4 | 8 |
| Circonférence à l'endroit le plus gros. | 5 | 1 | 3 |
| Circonférence devant les jambes de derrière. . . . . . . . . . | 4 | 9 | 3 |

| | Pieds. | Pouces. | Lignes. |
|---|---|---|---|
| Diſtance du deſſous du ventre à terre. | 2 | 7 | 5 |
| Longueur du tronçon de la queue. | » | 1 | 8 |
| Circonférence de la queue à ſon origine. . . . . . . . . . | » | 3 | 6 |
| Longueur du canon dans les jambes de devant. . . . . . . . . | » | 10 | 9 |
| Circonférence à l'endroit le plus mince. | » | 4 | 9 |
| Circonférence du boulet. . . . . . | » | 9 | 3 |
| Longueur du paturon. . . . . . . | » | 3 | 10 |
| Circonférence du paturon. . . . . . | » | 8 | 9 |
| Longueur de la jambe depuis la rotule juſqu'au jarret. . . . . . . . | 1 | 5 | 7 |
| Circonférence de la cuiſſe près du ventre. . . . . . . . . . . . | 1 | 4 | 3 |
| Longueur du canon. . . . . . . | 1 | 8 | » |
| Circonférence du canon. . . . . . | » | 9 | 3 |
| Longueur des ergots. . . . . . . | » | 2 | 9 |
| Hauteur de ſabots. . . . . . . . | » | 2 | 3 |
| Longueur depuis la pince juſqu'au talon, dans les pieds de devant. | » | 7 | 6 |
| Longueur dans les pied de derrière. | » | 7 | 3 |
| Largeur des deux ſabots pris enſem-ſemble dans les pieds de devant. | » | 4 | 1 |
| Largeur dans les pieds de derriere. | » | 3 | 4 |
| Diſtance entre les deux ſabots. . . | » | » | 6 |
| Circonférence des deux ſabots réunis, priſe ſur les pieds de devant. . | » | 10 | 10 |
| Circonférence priſe ſur les pieds de derrière. . . . . . . . . . | » | 9 | 10 |

# SUITE

## DE LA NOUVELLE ADDITION

## A L'ARTICLE DE L'ÉLAN.

PLUSIEURS voyageurs ont prétendu qu'il existe, dans l'Amérique septentrionale, des élans d'une taille beaucoup plus considérable que celle des élans d'Europe, & même de ceux qu'on trouve le plus communément en Amérique. M. Dudley (*a*) qui a envoyé à la Société royale de Londres, une très bonne description de l'orignal, dit que ses chasseurs en tuerent un qui étoit haut de plus de dix pieds.

Josselyn (*b*) assure qu'on a trouvé dans l'Amérique septentrionale des élans de douze pieds de haut. Les voyageurs qui ont parlé de ces élans gigantesques, donnent six pieds de longueur à leur bois, & suivant Josselyn, les extrémités des deux perches sont éloignées l'une de l'autre de deux brasses ou de dix à onze pieds ; la Hontan dit qu'il y a des bois d'élan d'Amérique qui pesent jusqu'à trois &

(*a*) Dudley, *Transact. phil. année* 1721, *n°*. 368.

(*b*) Josselyn's, *Voy.* New. Engl. 88.

quatre cents livres (*c*). Tous ces récits peuvent être exagérés, ou n'être fondés que ſur les rapports infidèles des Sauvages, qui prétendent qu'il exiſte à ſept ou huit cents milles au ſud-oueſt du fort d'Yorck, une eſpèce d'élan beaucoup plus grande que l'eſpèce ordinaire, & qu'ils appellent *waskeſſer*; mais ce qui cependant pourroit faire préſumer que ces récits ne ſont pas abſolument faux, c'eſt qu'on a trouvé en Irlande une grande quantité d'énormes bois foſſiles que l'on a attribués aux grands élans de l'Amérique ſeptentrionale dont Joſſelyn a parlé (*d*), parce qu'aucun autre animal connu ne peut être ſuppoſé avoir porté des bois auſſi grands & auſſi peſans. Ces bois diffèrent de ceux des élans d'Europe, ou des élans ordinaires d'Amérique, en ce que les perches ſont en proportion plus longues; elles ſont garnies d'andouillers plus larges & plus gros, ſur tout dans les parties ſupérieures. Un de ces bois foſſiles, compoſé de deux perches, avoit cinq pieds cinq pouces de longueur depuis ſon inſertion dans le crâne, juſqu'à la pointe; les andouillers avoient onze pouces de longueur; l'empaumure dix-huit pouces de largeur, & la diſtance entre les deux extrémités étoit de ſept pieds neuf pouces: mais cet énorme bois étoit cependant très petit en comparaiſon des autres qui ont été trouvés également en Irlande. M. Wright a donné la figure d'un de ces bois

---

(*c*) *Voy.* N. America, i, 57.

(*d*) Joſſelyn's, *Voy.* New. Engl. 88.

qui avoit huit pieds de long, & dont les deux extrémités étoient diſtantes de quatorze pieds. Ces très grands bois foſſiles ont peut-être appartenu à une eſpèce qui ne ſubſiſte plus depuis long temps, ni dans l'ancien ni dans le nouveau monde; mais s'il exiſte encore des individus ſemblables à ceux qui portoient ces énormes bois, l'on peut croire que ce ſont les élans que les Indiens ont nommés *waskeſſer*; & dès-lors les récits de M. Dudley, de Joſſelyn & de la Hontan, ſeroient entièrement confirmés.

---

NOUVELLE

# NOUVELLE ADDITION

## AUX ARTICLES DU CERF ET DU CHEVREUIL.

Nous devons ajouter aux faits que nous avons rapportés dans l'hiſtoire naturelle de ces animaux, & dans le troiſième volume de Supplément, quelques autres faits intéreſſans qui m'ont été communiqués par M. le comte de Mellin, chambellan de Sa Majeſté Pruſſienne, qui joint beaucoup de connoiſſances à un diſcernement excellent, & qui s'eſt occupé en obſervateur habile & en chaſſeur infatigable, de tout ce qui a rapport aux animaux ſauvages du pays qu'il habite : voici ce qu'il m'a écrit au ſujet du cerf & du chevreuil, par ſa lettre datée du château d'Anizow, près Stettin, le 5 novembre 1784.

» Vous dites, M. le Comte, dans votre » hiſtoire naturelle du cerf, *tome II, page 113* » de votre édition in-12 : *La diſette retarde* » *donc l'accroiſſement du bois, & en diminue le* » *volume très conſidérablement ; peut-être même ne* » *ſeroit-il pas impoſſible, en retranchant beaucoup* » *la nourriture, de ſupprimer entièrement cette pro-* » *duction, ſans avoir recours à la caſtration.* Ce » cas eſt arrivé, Monſieur, & je puis vous

» dire que votre supposition a été pleinement
» vérifiée. Un cerf fut tué de nuit au clair
» de la lune, dans un jardin, au mois de
» janvier. Le chasseur qui lui avoit porté le
» coup, le prit pour une vieille biche, &
» fut très surpris en l'approchant, de le recon-
» noître pour un vieux cerf, mais qui n'avoit
» pas de bois : il examina d'abord les daintiers
» qui étoient en bon état; mais, en appro-
» chant de la tête, il vit que la mâchoire
» inférieure avoit été emportée en partie par
» un coup de fusil long-temps auparavant.
» La blessure en étoit guérie, mais la diffi-
» culté qu'avoit eue le cerf de prendre sa
» nourriture, l'avoit privé de toute surabon-
» dance, & avoit absolument retranché la
» production du bois. Ce cerf étoit d'une si
» grande maigreur, qu'il n'avoit que la peau
» & les os, & son bois une fois tombé, il
» ne lui avoit plus été possible d'en repro-
» duire un autre; les couronnes étoient abso-
» lument sans refaits, & simplement recou-
» vertes d'une peau veloutée, comme elles
» le sont les premiers jours que le cerf a
» mis bas. Ce fait, peut-être unique, est très
» rare; il est arrivé dans le voisinage de mes
» terres que j'habite, & pourroit être attesté
» juridiquement si on le demandoit. »

Dans une lettre postérieure, M. le comte de Mellin me fait part de quelques expériences qu'il a faites en retranchant le bois des cerfs, ce qui les prive, comme la castration, de la puissance d'engendrer.

» Il est clairement démontré que les dain-
» tiers & une surabondance de nourriture sont

» la cauſe de l'accroiſſement du bois du cerf
» & de tous les animaux qui portent du bois,
» & qu'ainſi le bois eſt l'*effet*, & les daintiers
» & la ſurabondance la *cauſe*. Mais qui eût
» imaginé que dans le cerf il y eût une réac-
» tion de l'effet à la cauſe, & que ſi l'on cou-
» poit le bois du cerf d'abord après qu'il eſt
» refait, c'eſt-à-dire, avant le rut, on détrui-
» roit en lui, pour cette année, les moyens
» de ſe reproduire ? & cependant il n'y a
» rien de plus vrai. J'en ai été convaincu
» cette année par une obſervation très remar-
» quable : j'avois enfermé, en 1782, dans un
» parc de daims que j'ai à côté de mon châ-
» teau, un cerf & une biche, tous les deux
» du même âge, & qui tous deux étoient
» parfaitement apprivoiſés. L'étendue du parc
» eſt aſſez conſidérable, & malgré les daims
» qui y ſont, l'abondance de nourriture y eſt
» ſi grande, que le cerf immédiatement après
» la chûte des dagues, refit un bois (en 1782)
» de dix cors, portant cinq andouillers ſur
» chaque perche. Cependant ce cerf devint
» dangereux pour ceux qui ſe promenoient dans
» mon parc, & cela m'engagea à lui faire
» ſcier les perches tout au deſſous du premier
» andouiller, d'abord après qu'il eut touché
» au bois. En automne, ce cerf entra en rut,
» raya fortement, couvrit la biche & ſe com-
» porta comme un vieux cerf; mais la biche
» ne conçut point. L'année ſuivante, en 1783,
» le cerf porta un bois plus fort que le pré-
» cédent, je le fis ſcier de même : ce cerf
» entra encore en rut, mais ſes accouplemens
» ne furent pas prolifiques. La biche, qui

» n'avoit jamais porté, n'étoit entrée dans le
» parc que lorſque le cerf avoit perdu ſes
» premières dagues, le ſeul bois que je ne
» lui avois pas fait couper. La troiſième an-
» née, 1784, le cerf étoit plus grand & plus
» fort que le plus vieux cerf de mes forêts,
» & portoit un bois de ſix andouillers ſur
» chaque perche, que je fis encore ſcier; &
» quoiqu'il entrât en rut, il ne produiſit rien
» encore. Cela m'engagea à lui laiſſer ſon
» bois l'année ſuivante 1785, parce que l'état
» de vigueur dans lequel lui & la biche ſe
» trouverent, me fit douter que peut-être
» leur ſtérilité pouvoit provenir de ce que
» je lui avois fait toujours couper le bois,
» & l'effet m'aſſura que j'avois eu raiſon;
» car l'automne paſſé, je m'apperçus que la
» biche ne ſouffrit que peu de temps les
» approches du cerf. Elle conçut, & j'en ai
» eu cette année, en 1786, un faon qui vit
» encore, & qui eſt gros & vigoureux; mais
» pour la biche, je l'ai perdue cette année
» pendant le rut, le cerf lui ayant fait une
» bleſſure d'un coup d'andouiller, dont elle
» eſt morte quelques ſemaines après. »

Je n'ai parlé dans l'hiſtoire naturelle du chevreuil que de deux races, l'une fauve ou plutôt rouſſe, plus grande que la ſeconde, dont le pelage eſt d'un brun plus ou moins foncé; mais M. le comte de Mellin m'a donné connoiſſance d'une troiſième race dont le pelage eſt abſolument noir.

» En parlant du pelage du chevreuil, m'écrit
» cet illuſtre obſervateur, vous ne nommez
» pas l'*exactement noir*, quoique dans le *Supplé-*

» *ment, tome V, page 201, édition* in-12, vous
» faites mention d'un chevrillard tout blanc.
» Cela me fait croire qu'*une variété conſtante*
» *de chevreuil tout noir* vous eſt peut-être in-
» connue; elle ſubſiſte cependant dans un
» très petit canton de l'Allemagne, & nulle
» part ailleurs. C'eſt dans une forêt nommée
» la *Lucie*, du comté de Dannenberg, appar-
» tenant au roi d'Angleterre, comme duc de
» Lunebourg, que ces chevreuils ſe trouvent.
» Je me ſuis adreſſé au grand-maître des fo-
» rêts de Dannenberg pour avoir de ces che-
» vreuils dans mon parc, & voici ce qu'il
» me répond : *Les chevreuils noirs ſont abſolu-*
» *ment de la même grandeur, & ont les mêmes*
» *qualités que les fauves ou les bruns : cependant*
» *c'eſt une variété qui eſt conſtante, & je crois*
» *que c'eſt le chevreuil & non la chevrette qui donne*
» *la couleur au faon (j'ai fait la même obſerva-*
» *tion ſur le daim); car j'en ai vu de noirs qui*
» *avoient des faons fauves. J'ai obſervé qu'en 1781*
» *une chevrette noire avoit deux faons, l'un fauve*
» *& l'autre noir; une chevrette fauve avoit deux*
» *faons noirs; une autre chevrette fauve avoit un*
» *faon noir, & deux chevrettes noires, en revanche,*
» *deux faons fauves. Il y en a qui ne ſont que*
» *noirâtres, mais la plupart ſont noirs comme du*
» *charbon. Entr'autres il y a un chevreuil, le plus*
» *beau de ſon eſpèce, qui a le pelage noir comme*
» *de l'encre de la Chine, & le bois de couleur jaune.*
» *Au reſte, j'ai fait bien des tentatives pour en*
« *élever, mais inutilement; ils ſont tous morts;*
» *au lieu que les faons fauves qu'on m'a apportés*
« *ont été élevés heureuſement. Je conclus de là que*

» *le chevreuil noir a le tempérament plus délicat* » *que les fauves.......* » Quelle peut être la » cause d'une variété si constante, & cependant si répandue ? »

---

# ADDITION

## A L'ARTICLE DU RENNE.

*Extrait de la lettre de M. le comte de Mellin, Chambellan du roi de Pruſſe, datée du château d'Anizow, près Stettin, le 15 novembre 1784.*

» J'ai encore l'honneur de communiquer à
» M. le Comte la gravure d'un renne mâle,
» que j'ai peint d'après nature : celle de la
» femelle & du faon, je l'attends tous les
» jours de mon graveur, j'aurai l'honneur de
» vous en envoyer un exemplaire, ſi vous
» le deſirez. Le renne, lorſque je l'ai peint,
» n'avoit que deux ans, & portoit ſon ſecond
» bois : c'eſt pourquoi il n'eſt pas encore ſi
» large d'empaumure, & chargé de tant de
» chevilles ou de cornichons que ceux que
» ces mêmes rennes portent préſentement. Il
» faut auſſi remarquer que le graveur a fait
» une faute en donnant à la barbe pendante
» du renne, la figure d'une crinière qu'on
» diroit deſcendre du côté oppoſé. Si je puis,
» Monſieur, vous faire plaiſir par des minia-
» tures peintes en couleur d'après nature, de
» ces animaux, que j'ai faites avec beaucoup
» de ſoin, je vous les enverrai avec bien de

» la ſatisfaction..... S. A. S. Monſeigneur le » margrave de Brandebourg Schwedt Frédéric » Henri, couſin du roi de Pruſſe, en a fait » venir de la Suède & de la Ruſſie, & m'a » donné la permiſſion de les deſſiner, de les » meſurer & de les obſerver. J'ai publié dans » les mémoires de la Société de Berlin, en » allemand, les obſervations que j'ai faites, » & j'ai l'honneur de vous en communiquer » la ſubſtance. Il y a, comme vous le remar- » quez, M. le Comte, dans le *tome V, page 212,* » *de votre Supplément, édition in-12*, deux eſpèces » ou plutôt deux variétés, l'une beaucoup » plus grande que l'autre, du renne; je les » connois toutes les deux. La différence entre » ces deux eſpèces eſt auſſi remarquable qu'en- » tre le cerf & le daim. Les grands rennes qui » ſont de la taille de nos cerfs, furent envoyés » de la province *Mezeu*, dans le gouvernement » d'Archangel, province renommée pour avoir » les plus beaux & les plus grands rennes de » toute la Ruſſie : ce ſont deux mâles & deux » femelles. Deux femelles & un mâle vinrent » de la Suède, qui n'étoient guère plus grands » que nos daims, c'eſt-à-dire, les rennes » femelles, car le mâle n'eſt pas parvenu » juſqu'ici, étant mort ſur le vaiſſeau. Voici » quelques dimenſions principales qui vous » feront voir d'un coup-d'œil combien les » rennes de Ruſſie ſurpaſſent en grandeur » ceux de Suède. »

| | RENNES DE RUSSIE. | | | | | | RENNE DE SUÈDE. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | MALE. | | | FEMELLE. | | | FEMELLE. | | |
| | Pieds. | Pouces. | Lignes. | Pieds. | Pouces. | Lignes. | Pieds. | Pouces. | Lignes. |
| Longueur du corps en ligne droite, depuis le museau jusqu'à l'anus. . . . | 6 | 2 | 4 | 5 | 8 | 0 | 4 | 8 | 3 |
| Hauteur du train de devant. . . . . | 3 | 10 | 6 | 3 | 5 | 8 | 2 | 10 | 6 |
| Hauteur du train de derrière. . . . | 3 | 7 | 7 | 3 | 5 | 3 | 2 | 11 | 0 |
| Circonférenceducorps mesuré devant les cuisses. . . . . . | 3 | 9 | 8 | 3 | 8 | 3 | 2 | 11 | 6 |
| Circonférenceducorps au milieu. . . . . | 5 | 3 | 0 | 4 | 9 | 0 | 3 | 4 | 0 |
| Circonférenceducorps derrière les épaules. . . . . . . . | 4 | 4 | 0 | 3 | 5 | 6 | 3 | 0 | 0 |
| Longueur de la tête jusqu'à l'origine du bois. . . . . . . | 1 | 4 | 0 | 1 | 1 | 5 | 1 | 0 | 0 |
| Circonférence du museau prise derrière les naseaux. . . . | 1 | 1 | 3 | 0 | 11 | 0 | 0 | 9 | 0 |
| Longueur du cou. . | 1 | 1 | 7 | 1 | 4 | 10 | 1 | 1 | 0 |
| Circonférence derrière la tête. . . . | 2 | 4 | 4 | 1 | 4 | 1 | 1 | 2 | 0 |
| Circonférence devant les épaules. . . . | 3 | 0 | 6 | 2 | 2 | 9 | 1 | 5 | 0 |

» Ce qui est très remarquable, & dont
» cependant aucun naturaliste ne fait mention,
» c'est que les faons des rennes ont d'abord
» en naissant des bossettes, & qu'âgés de quinze
» jours, ils ont déjà de petites dagues lon-
» gues d'un pouce, de manière qu'ils touchent
» au bois peu de temps après leur mère. Les
» faons des rennes de Russie avoient le bois
» long d'un pied, & chaque perche avoit
» trois andouillers, au lieu que ceux de Suède
» ne portoient que des dagues moins longues,
» qui se séparoient au bout en deux andouillers.
» La figure du daim de Groënland que donne
» M. Edwards, me paroît être celle d'un faon
» de trois mois, à la couleur près qui est
» toute différente. Il est singulier que les fe-
» melles qui étoient pleines en arrivant, &
» qui depuis trois ans qu'elles sont à Schwedt,
» ont mis bas chaque année un faon, n'ont
» produit que des femelles; ainsi, je ne sau-
» rois dire si les faons mâles portent des
» bois plus longs & plus chargés d'andouillers
» que les femelles, mais on peut le supposer
» en jugeant de la grande différence qu'il y
» a entre le bois du mâle & celui de la femelle.
» Les faons naissent aux mois de juin & de
» juillet, & ne portent pas de livrée; ils
» sont bruns, plus foncés sur le dos, & plus
» roux aux pieds, au cou & au ventre;
» cependant cette couleur se noircit tous les
» jours, & au bout de six semaines, ils ont
» le dos, les épaules, les côtés, le dessus
» du cou, le front & le nez d'un gris noir;
» le reste est jaunâtre, & les pieds fauves.
» J'ai dit que les faons touchent au bois

» d'abord après leur mère ; cela arrive au
» mois d'octobre, & c'est aussi alors que le
» rut commence.

» Les rennes mâles poursuivent long-temps
» les femelles avant d'en pouvoir jouir. Les
» femelles Russes entroient en rut quinze
» jours plutôt que les femelles de Suède ; il
» y eut même une femelle des faons Russes
» qui, quoiqu'âgée à peine de cinq mois, souf-
» frit au commencement de novembre les
» approches du mâle, & mit bas l'année
» suivante un faon aussi grand que les autres.
» Cela prouve que le développement des
» parties de la génération du renne est plus
» prompt que dans aucun autre animal de
» cette grandeur ; peut-être aussi la plus
» grande chaleur de notre climat, & la nour-
» riture abondante dont ils jouissent, a hâté
» l'accroissement de ces rennes. Cependant
» le bois que portent les rennes femelles à
» l'âge de cinq mois, n'indiqueroit-il pas une
» surabondance de molécules organiques, qui
» peut occasionner un développement plus
» prompt des parties de la génération ? il se
» peut même que les faons mâles soient en
» état d'engendrer au même âge. Le compor-
» tement du renne mâle que j'observois pen-
» dant le rut, ressembloit plus à celui du
» daim qu'à celui du cerf. En s'approchant
» de la femelle, il la caressoit de sa langue,
» haussoit la tête & rayoit comme le daim,
» mais d'une voix moins forte, quoique plus
» rauque. Il gonfloit en même temps ses
» grosses lèvres, &, en en faisant échapper
» l'air, il les faisoit tremblotter contre les

» gencives; alors il baiſſoit les jarrets des
» pieds de derrière, & je crus qu'il couvri-
» roit ainſi la femelle qui ſembloit auſſi l'at-
» tendre : mais au lieu de cela, il fit jaillir
» beaucoup de ſemence ſans bouger, après
» quoi il étoit, pendant quelques minutes,
» comme perclus des pieds de derrière, &
» marchoit avec peine. Jamais je ne l'ai vu
» couvrir de jour, mais c'étoit toujours la
» nuit; il s'y prêtoit lentement & point en
» fuyant, comme les cerfs & les daims qui,
» ainſi que je l'ai ſouvent obſervé dans mes
» bois & dans mon parc, ſautent ſur les biches
» tout en courant, en les arrêtant & les ſer-
» rant quelquefois ſi rudement des pieds de
» devant, qu'ils leur enfoncent les ergots à
» travers la peau, & mettent leurs côtés en
» ſang. Le rut commence à la mi-octobre,
» & finit à la fin du mois de novembre. Les
» rennes mâles ont, pendant ce temps, une
» odeur de bouc extrêmement forte.

» On a fait des tentatives infructueuſes
» pour faire couvrir des biches ou des daims
» par le renne. Le premier renne, qui vint
» à Schwedt, fut pendant pluſieurs annnées
» ſans femelles; & comme il parut reſſentir
» les impreſſions du rut, on l'enferma avec
» deux biches & deux daines dans un parc,
» mais il n'en approchoit pas. On lui préſenta
» des vaches l'année ſuivante qu'il refuſa
» conſtamment, quoiqu'il attaquât des fem-
» mes, & que plus il avançoit en âge, plus
» il devenoit furieux pendant le rut. Il donne
» non-ſeulement des coups violens du haut
» de ſon bois, mais il frappe plus dangereu-

» ſement des pieds de devant. Je me ſouviens
» qu'un jour le renne étant ſorti de la ville
» de Schwedt, & ſe promenant par les champs,
» il fut attaqué par un gros chien de boucher;
» mais lui, ſans s'épouvanter, ſe cabra &
» donna des pieds de devant un coup ſi vio-
» lent au chien, qu'il l'aſſomma ſur la place.
» Il n'avoit pas de bois dans ce temps-là. Le
» bois tombe aux mâles vers Noël & au
» commencement de l'année, ſelon qu'ils ſont
» plus ou moins vieux, & ils l'ont refait
» au mois d'août; les femelles au contraire
» muent au mois de mai, & elles touchent
» au bois au mois d'octobre; elles ont donc
» leur bois tout refait au bout de cinq mois,
» au lieu que les mâles y emploient huit
» mois: auſſi les mâles, paſſé cinq ans, ont
» des bois d'une longueur prodigieuſe; les
» ſurandouillers ont des empaumures larges,
» ainſi que le haut des perches, mais il eſt
» moins gros & plus caſſant que celui du
» cerf ou du daim. C'eſt peut-être auſſi pour le
» garantir d'autant plus lorſqu'il eſt encore
» tendre, que la nature l'a recouvert d'une
» peau beaucoup plus groſſe que celle du
» refait du cerf; car le refait du renne eſt
» beaucoup plus gros que celui du cerf, &
» cependant lorſqu'il a touché au bois, les
» perches en ſont bien plus minces. Le renne
» ne peut guère bleſſer des andouillers comme
» le cerf, mais il frappe des empaumures du
» haut en bas, ce que Gaſton Phœbus a déjà
» très bien obſervé dans la deſcription qu'il
» donne du rangier, *page 97 de la Vénerie de*
« *Dufouilloux*...... Tous ceux qui ont donné

» l'histoire du renne, prétendent que le lait
» qu'on tire des femelles ne donne pas de
» beurre; cela dépend, je crois, ou de la
» nourriture, ou de la manière de traiter le
» lait. Je fis traire à Schwedt les rennes, &
» trouvai le lait excellent, ayant un goût de
» noix; j'en pris avec moi dans une bouteille
» pour en donner à goûter chez moi, & fus
» très surpris de voir à mon arrivée que le
» cahotement de ma voiture, pendant trois
» heures de chemin qu'il faut faire pour venir
» de Schwedt à mon château, avoit changé
» ce lait en beurre; il étoit blanc comme
» celui de brebis, & d'un goût admirable. Je
» crois donc, fondé sur cette expérience,
» pouvoir assurer que le lait de renne donne
» de très bon beurre s'il est battu d'abord
» après avoir été tiré, car ce n'est que de
» la crême toute pure. En Suède, on prétend
» que le lait de renne a un goût rance &
» désagréable; ici j'ai éprouvé le contraire;
» mais en Suède, la pâture est très inférieure
» à celle d'Allemagne; ici, les rennes paif-
» sent sur des prairies de trefles, & on les
» nourrit d'orge; car l'avoine, ils l'ont conf-
» tamment refusée; ce n'est que rarement
» qu'on leur donne du *lichen rangiferinus* qui
» croît ici en petite quantité dans nos bois,
» & ils le mangent avidement. J'ai remarqué
» que le craquement que les rennes font en-
» tendre en marchant, n'est formé que par
» les pinces des sabots qui se choquent, &
» par les ergots qui frappent contre les
» sabots. On peut s'en convaincre aisément
» en mettant un linge entre les pinces des

» ſabots, & en enveloppant les ergots de
» même; alors tout craquement ceſſe. Je crus,
» comme tout le monde, que ce craquement
» ſe formoit entre le boulet & le genou,
» quoique cela ne me parût guère poſſible;
» mais un cerf apprivoiſé que j'ai dans mon
» parc, me fit entendre un craquement pareil,
» quoique plus ſourd, lorſqu'il me ſuivoit
» ſur la pelouſe ou ſur le gravier, & je vis
» très diſtinctement, en l'obſervant de près,
» que c'étoient les pinces des ſabots qui, en
» claquant l'une contre l'autre, formoient ce
» craquement. En réitérant cette obſervation
» ſur les rennes, je me ſuis convaincu qu'il
» en eſt tout de même avec eux. Je remarque
» auſſi que, ſans marcher, ils font entendre
» le même craquement, lorſqu'on leur cauſe
» quelque ſurpriſe ou quelque crainte en les
» touchant ſubitement; mais cela provient
» de ce qu'en ſe tenant debout, ils ont tou-
» jours les ſabots éloignés & diſtinctement
» ſéparés; & que, dès qu'ils s'effraient ou
» qu'ils lèvent le pied pour marcher, ils joi-
» gnent ſubitement les pinces du ſabot &
» craquent. Au reſte, c'eſt un événement
» très remarquable, pour un Naturaliſte, que
» ces rennes ſe conſervent & ſe multiplient
» dans un pays où la température du climat
» eſt bien plus douce que dans leur patrie;
» dans un pays où les neiges ne ſont pas
» fréquentes & les hivers bien moins rudes,
» tandis qu'on a déjà tenté inutilement, depuis
» le ſixième ſiècle, de les naturaliſer en Alle-
» magne, quoiqu'alors le climat fût bien plus
» rude & les hivers plus rigoureux. Le roi

» Frédéric I de Prusse en reçut de Suède, qui » moururent quelques mois après leur arrivée, » & cependant, dans ce temps-là, il y avoit » dans la Poméranie & dans la Marche, ainsi » qu'aux environs de Berlin, beaucoup plus » de marais & bien plus de bois, & il y fai- » soit par cette raison beaucoup plus froid » qu'à présent. Il y a présentement cinq ans » que ces rennes subsistent & se multiplient » à Schwedt; & étant voisin de cette petite » ville, & S. A. R. me permettant de venir » souvent chez elle, j'ai eu de fréquentes » occasions de les voir & de les observer, » & tout ce que j'ai eu l'honneur de vous » dire, au sujet de ces rennes, est le fruit » de ces observations fréquemment réité- » rées. »

---

ADDITION

# ADDITION

## A L'ARTICLE DU RENNE.

*Extrait d'une lettre de M. le chevalier de Buffon à M. le comte de Buffon. Lille, 30 mai 1785.*

» Il vient d'arriver ici trois rennes, dont » un mâle âgé de ſix ans, une femelle âgée » de trois ans, & une petite femelle âgée » d'un an. L'homme qui les conduit & qui » les montre pour de l'argent, aſſure qu'il les » a achetés dans une peuplade de Lapons, » nommée en Suédois *Deger Forth Capel*, dans » la province de *Wertu bolio* à quatre-vingt- » dix milles (deux cent ſoixante-dix lieues » de France) de *Stockolm*, & huit milles » (vingt-quatre lieues) d'*Uma*; il les a dé- » barqués à Lubeck au mois de novembre de » l'année dernière. Ces trois jolis animaux » ſont très familiers; le jeune ſur-tout joue » comme un chien avec ceux qui le careſſent; » ils ſont gras, fort gais & ſe portent très- » bien.

» J'ai comparé, le livre à la main, ces » rennes à la deſcription que vous en faites; » elle eſt parfaite ſur tous les points. Le

» mâle a un bois couvert de duvet, comme
» le refait du cerf; ce bois est très chaud
» au toucher, chaque branche a dix-sept
» pouces de longueur depuis la naissance jus-
» qu'à l'extrémité où l'on commence à recon-
» noître deux andouillers qui se forment à
» tête ronde & non pointue comme ceux du
» cerf. Ces deux branches se séparent; leur
» courbure est en avant; elles sont unifor-
» mes & de la plus belle venue; les deux
» andouillers qui sont près de la tête, crois-
» sent en avant en se rapprochant du nez de
» l'animal, deviennent plats & larges avec
» six petits andouillers, le tout imitant la
» forme d'une main qui auroit six doigts
» écartés, & le reste du bois produisant
» beaucoup de rameaux qui croissent presque
» tous en avant, autant que j'ai pu en juger
» par un dessein très mal fait que le maître
» de ces rennes m'a présenté du dernier bois
» du renne qu'il a vendu en Allemagne. Ce
» bois avoit quatre pieds de hauteur, &
» pesoit vingt-sept livres. L'extrémité de
» chaque branche se termine par de larges
» palettes qui portent de petits andouillers
» comme celles qui sont près de la tête. La
» régularité du jeune bois que j'ai vu & sa
» belle venue annoncent qu'il sera superbe.

» Ils mangent du foin dont ils choisissent
» les brins qui portent graine; la chicorée
» sauvage, les fruits & le pain de seigle sont
» la nourriture qu'ils préfèrent à toute autre.
» Quand ils veulent boire, ils mettent un
» pied dans le seau & cherchent à troubler
» l'eau en la battant; ils ont tous trois le

» même uſage, & laiſſent preſque toujours
» leur pied dans le ſeau en buvant.

» La femelle a deux proéminences qui
» annoncent la naiſſance du refait, le petit
» en a de même ; j'ai vu le bois de la femelle
» de l'année dernière, il n'eſt pas plus grand
» qu'un bois de chevreuil ; il eſt tortueux,
» noueux, & chaque branche eſt d'une forme
» très irrégulière.

» J'y ai reconnu tous les caractères que
» vous déſignez, le craquement des pieds
» lorſqu'ils marchent & ſur-tout après le
» repos, le poil long & blanchâtre ſous le
» cou, leur forme qui tient de celle du bœuf
» & du cerf ; la tête ſemblable à celle du
» bœuf, ainſi que les yeux ; la queue
» très courte & ſemblable à celle du cerf ;
» le derrière de la croupe blanchâtre comme
» ſur le cerf ; ce renne n'a dans ſes mouve-
» mens ni la peſanteur du bœuf, ni la légèreté
» du cerf, mais il a la vivacité de ce dernier,
» tempérée par ſa forme qui n'eſt pas auſſi
» ſvelte. Je les ai vu ruminans, ils ſe met-
» tent à genoux pour ſe coucher, ils ont
» horreur des chiens, ils les fuient avec
» frayeur ou cherchent à les frapper avec
» les pieds de devant ; leur poil eſt d'un brun
» fauve, ce fauve ſe dégrade juſqu'au blan-
» châtre ſous le ventre, aux deux côtés du
» cou & derrière la croupe.

» On remarque au-deſſous de l'angle inté-
» rieur de chaque œil une ouverture longi-
» tudinale où il ſeroit aiſé de faire entrer
» un gros tuyau de plume ; c'eſt ſans doute
» le larmier de ces animaux.

» Les deux éperons qu'ils ont à chaque
» jambe en arrière sont gros & assez longs
» pour que la corne pointue dont ils sont
» armés, pose à terre lorsque l'animal marche;
» les éperons s'écartent dans cette position,
» & l'animal marque toujours quatre pointes
» en marchant, dont les deux de derrière
» entrent de quatre à cinq lignes dans le
» sable. Cette conformation doit leur être
» fort utile pour se cramponer dans la neige.

» Le mâle a cinq pieds six pouces de lon-
» gueur depuis le bout du museau jusqu'à la
» naissance de la queue, & trois pieds quatre
» pouces de hauteur depuis la sole jusqu'au
» garrot.

» La femelle, quatre pieds six pouces de
» longueur & trois pieds de hauteur.

» Le petit, quatre pieds un pouce de lon-
» gueur & deux pieds sept pouces de hauteur;
» il croît à vue d'œil.

» Ils ont huit petites dents incisives du plus
» bel émail & rangées à merveille à l'extrémité
» antérieure de la mâchoire inférieure, cinq
» molaires de chaque côté au fond de la
„ bouche; il y a un espace de quatre doigts
„ entre les molaires & les incisives de chaque
„ côté, dans lequel espace il n'y a point de
„ dents. La mâchoire supérieure a de même
„ & seulement cinq molaires de chaque côté
„ au fond de la bouche, mais elle n'a aucune
„ incisive.

„ Le temps du rut est le même que celui
„ du cerf; la femelle a été couverte au mois
„ de novembre de l'année dernière à quatre
„ lieues d'Upsal.

„ En voilà bien long & peut-être beaucoup
„ trop ſur des animaux que vous connoiſſez
„ mieux que moi ſans les avoir vus ; mais,
„ comme il n'en a point paru juſqu'ici de
„ vivans en France, j'ai penſé que mes obſer-
„ vations pourroient vous être agréables, &c. „

---

# NOUVELLE ADDITION

## A L'ARTICLE DE LA GIRAFFE.

*Voyez Planche XVI & XVII.*

LORSQUE nous avons donné la première addition à l'article de cet animal dont la hauteur surpasse celle de tous les autres animaux quadrupèdes, nous n'avions pu recueillir encore que des notions imparfaites, tant par rapport à sa conformation qu'à ses habitudes. Avec quelque soin que nous eussions comparé tout ce qui a été écrit au sujet de la giraffe par les anciens naturalistes & les modernes, nous ignorions encore si elle portoit sur la tête des bois ou des cornes, & quoique la figure que nous avons donnée de cet animal dans notre *troisième volume de Supplément*, in-4°. soit moins défectueuse qu'aucune de celles que l'on avoit publiées avant nous, cependant nous avous reconnu qu'elle n'est point exacte à plusieurs égards. M. Gordon, observateur très éclairé que nous avons cité plusieurs fois avec éloge, a fait un second voyage dans l'intérieur de l'Afrique méridionale; il a vu & pris plusieurs giraffes, &, les ayant examinées avec attention, il en a envoyé à M. Allamand un dessin que j'ai fait copier &



La Giraffe





Squelette de la Giraffe


BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

graver (*planche XVI*); nous y joindrons plusiéur détails intéressans sur les habitudes & la conformation de cet animal si remarquable par sa grandeur.

Les giraffes se trouvent, dit-il, vers le vingt-huitième degré de latitude méridionale, dans les pays habités par des Nègres, que les Hottentots appellent *brinas* ou *briquas*; l'espèce ne paroît pas être répandue vers le sud au-delà du vingt-neuvième degré, & ne s'étend à l'est qu'à cinq ou six degrés du méridien du Cap. Les Caffres, qui habitent les côtes orientales de l'Afrique, ne connoissent point les giraffes; il paroît aussi qu'aucun voyageur n'en a vu sur les côtes occidentales de ce continent dont elles habitent seulement l'intérieur. Elles sont confinées dans les limites que nous venons d'indiquer vers le sud, l'est & l'ouest, & du côté du nord on les retrouve jusqu'en Abyssinie, & même dans la haute Egypte.

Lorsque ces animaux sont debout & en repos, leur cou est dans une position verticale. Leur hauteur, depuis la terre jusqu'au dessus de la tête, est dans les adultes de quinze à seize pieds. La giraffe que j'ai fait représenter & dont la depouille est dans le cabinet de M. Allamand, étoit haute de quinze pieds deux pouces; sa longueut étoit peu proportionnée à sa hauteur. Elle n'avoit que cinq pieds cinq pouces de longueur de corps, mesurée en droite ligne depuis le devant de la poitrine jusqu'à l'anus. Le train de devant, mesuré depuis terre jusqu'au-dessus des épaules, avoit neuf pieds onze pouces de hauteur;

mais celui de derrière n'étoit haut que de huit pieds deux pouces.

On a cru qu'en général la grande différence de hauteur qui se trouve entre le derrière & le devant de la giraffe, provenoit de l'inégalité de hauteur dans les jambes ; mais M. Gordon a envoyé à M. Allamand tous les os d'une des jambes de devant & d'une des jambes de derrière ; elles sont à peu près de la même longueur, comme on pourra le voir par les dimensions rapportées à la fin de cet article, en sorte que l'inégalité des deux trains ne peut être attribuée à cette cause, mais provient de la grandeur des omoplates & des apophyses épineuses des vertèbres du dos. L'os de l'omoplate a deux pieds de longueur, & les premières apophyses épineuses sont longues de plus d'un pied, ce qui suffit pour que le train de devant soit plus élevé que celui de derrière d'environ un pied huit à neuf pouces, comme on peut le voir dans le squelette de cet animal que nous donnons ici. ( *Planche* XVII. )

La peau de la giraffe est parsemée de taches rousses ou d'un fauve foncé sur un fond blanc. Ces taches sont très-près l'une de l'autre, & de figure romboïdale ou ovale & même ronde. La couleur de ces taches est moins foncée dans les femelles & dans les jeunes mâles que dans les adultes, & toutes en général deviennent plus brunes & même noires à mesure que l'animal vieillit. Pline a écrit que le caméléopard, qui est le même animal que la giraffe, avoit des taches blanches sur un fond roussâtre; & en effet, lorsqu'on voit de loin

loin une giraffe, elle paroît presqu'entièrement rousse, parce que les taches sont beaucoup plus grandes que les espaces qu'elles laissent entr'elles, de façon que ces intervalles semblent être des taches blanches semées sur un fond roussâtre. La forme de la tête de la giraffe a quelque ressemblance avec celle de la tête d'une brebis : sa longueur est de plus de deux pieds; le cerveau est très-petit; elle est couverte de poils parsemés de taches semblables à celles du corps, mais plus petites. La lèvre supérieure dépasse l'intérieure de plus de deux pouces; il y a huit dents incisives assez petites dans la mâchoire inférieure; &, comme dans tout autre animal ruminant, il ne s'en trouve point dans la mâchoire supérieure.

Joseph Barbaro, cité par Aldrovande, a écrit que la giraffe a une langue ronde, déliée, violette, longue de deux pieds, & qu'elle s'en sert comme d'une main pour cueillir les feuilles dont elle se nourrit; mais c'est une erreur, & M. Gordon a reconnu dans toutes les giraffes qu'il a prises & disséquées, que la langue de ces animaux ressemble par la forme & la substance à la langue des gazelles; & il a reconnu aussi que leur structure intérieure est à-peu-près la même, & que la vésicule du fiel est fort petite.

Les yeux sont grands, bien fendus, brillans, & le regard en est doux. Leur plus long diamêtre est de deux pouces neuf lignes, & les paupières sont garnies de poils longs & roides en forme de cils; & il n'y a point de larmier au bas des yeux.

La giraffe porte au-dessus du front deux cornes un peu inclinées en arrière. Nous avions déjà pensé, d'après celle que M. Allamand nous avoit envoyée, qu'elles ne tomboient pas chaque année comme les bois des cerfs, mais qu'elles étoient permanentes comme celles des bœufs, des beliers, &c. Notre opinion a été entièrement confirmée par les observations de M. Allamand, sur une tête décharnée qu'il a dans sa collection. Les cornes de la giraffe sont une excroissance de l'os du front dont elles font partie, & sur lequel elles s'élèvent à la hauteur de sept pouces; leur circonférence à la base est de plus de neuf pouces; leur extrémité est terminée par une espèce de gros bouton. Elles sont recouvertes d'une peau garnie de poils noirs, & plus longs vers l'extrémité, où ils forment une sorte de pinceau qui manque cependant à plusieurs individus, vraisemblablement parce qu'ils les usent en se frottant contre les arbres. Ainsi, les cornes de la giraffe ne sont pas de bois, mais des cornes comme celles des bœufs, & elles n'en diffèrent que par leur enveloppe, les cornes des bœufs étant renfermées dans une substance cornée, & celles de la giraffe étant seulement recouvertes d'une peau garnie de poils.

Indépendamment de ces deux cornes, il y a au milieu du front un tubercule qu'on prendroit au premier coup-d'œil pour une troisième corne, mais qui n'est qu'une excroissance spongieuse de l'os frontal, d'environ quatre pouces de diamètre sur deux pouces de hauteur. La peau qui le couvre est quelquefois calleuse

& dégarnie de poils, à cause de l'habitude qu'ont ces animaux de frotter leur tête contre les arbres.

Les oreilles ont huit à neuf pouces de longueur; & l'on remarque entre les oreilles & les cornes deux protubérances composées de glandes qui forment un assez gros volume.

Le cou a six pieds de longueur, ce qui donne à chaque vertèbre une si grande épaisseur, que le cou ne peut guère se fléchir. Il est à l'extérieur garni en-dessus d'une crinière qui commence à la tête, & qui se termine au-dessus des épaules dans les adultes, mais qui s'étend jusqu'au milieu du dos dans les jeunes giraffes. Les poils qui la composent sont longs de trois pouces, & forment des touffes alternativement plus ou moins foncées.

La partie du dos qui est près des épaules est fort élevée; il s'abaisse ensuite; il se relève & se rabaisse encore vers la queue, qui est très-mince, & a deux pieds de longueur. Elle est couverte de poils très-courts, & son extrémité est garnie d'une touffe de poils noirs aplatis, très-forts & longs de deux pieds. Les Nègres se servent de ces crins de giraffe pour lier les anneaux de fer & de cuivre qu'ils portent en forme de bracelet.

Le ventre, élevé au-dessus de terre de cinq pieds sept pouces vers la poitrine, & seulement de cinq pieds vers les jambes de derrière, est couvert de poils blanchâtres. Les jambes sont tachetées comme le reste du corps, jusqu'au canon qui est sans tache & d'un blanc sale.

Les ſabots ſont beaucoup plus hauts pardevant que parderrière, & ne ſont point surmontés d'ergots comme dans les autres animaux à pieds fourchus.

D'après toutes les comparaiſons que l'on a pu faire entre les màles & les femelles, ſoit pour la forme, ſoit pour les couleurs, on n'y a pas trouvé de différence ſenſible ; & il n'y en a qu'une qui eſt réelle, c'eſt celle de la grandeur, les femelles étant toujours plus petites que les mâles. Elles ont quatre mamelles, & cependant ne portent ordinairement qu'un petit, ce qui s'accorde avec ce que nous ſavons de tous les grands animaux qui communément ne produiſent qu'un ſeul petit à chaque portée.

Quoique le corps de ces animaux paroiſſe diſproportionné dans pluſieurs de leurs parties, ils frappent cependant les regards, & attirent l'attention par leur beauté, lorſqu'ils ſont debout & qu'ils relèvent leur tête. La couleur de leurs yeux annonce celle de leur naturel. Ils n'attaquent jamais les autres animaux, ne donnent point de coups de tête, comme les beliers, & ce n'eſt que quand ils ſont aux abois, qu'ils ſe défendent avec les pieds dont ils frappent alors la terre avec violence.

Le pas de la giraffe eſt un amble, elle porte enſemble le pied de derrière & celui de devant du même côté; &, dans ſa démarche, le corps paroît toujours ſe balancer. Lorſqu'elle veut précipiter ſon mouvement, elle ne trotte pas, mais galoppe en s'appuyant ſur les pieds de derrière; & alors, pour maintenir l'équilibre,

le cou ſe porte en arrière, lorſqu'elle élève ſes pieds de devant, & en avant, lorſqu'elle les poſe à terre; mais en général les mouvemens de cet animal ne ſont pas très-vifs; cependant, comme ſes jambes ſont très-longues, qu'elle fait de très-grands pas, & qu'elle peut marcher de ſuite pendant très-long-temps, il eſt difficile de la ſuivre & de l'atteindre même avec un bon cheval.

Ces animaux ſont fort doux; & l'on peut croire qu'il eſt poſſible de les apprivoiſer & de les rendre domeſtiques; néanmoins ils ne le ſont nulle part, & dans leur état de liberté, ils ſe nourriſſent des feuilles & des fruits des arbres que, par la conformation de leur corps & la longueur de leur cou, ils ſaiſiſſent avec plus de facilité que l'herbe qui eſt ſous leurs pieds, & à laquelle ils ne peuvent atteindre qu'en pliant les genoux.

Leur chair, ſur-tout celle des jeunes, eſt aſſez bonne à manger, & leurs os ſont remplis d'une moëlle que les Hottentots trouvent exquiſe : auſſi vont-ils ſouvent à la chaſſe des giraffes qu'ils tuent avec leurs flèches empoiſonnées. Le cuir de ces animaux eſt épais d'un demi-pouce. Les Africains s'en ſervent à différens uſages; ils en font des vaſes où ils conſervent de l'eau.

Les giraffes habitent uniquement dans les plaines; elles vont en petites troupes de cinq ou ſix, & quelquefois de dix ou douze; cependant l'eſpèce n'eſt pas très-nombreuſe. Quand elles ſe repoſent, elles ſe couchent ſur le ventre, ce qui leur donne des calloſités au bas de la poitrine & aux jointures des jambes.

Nous croyons devoir ajouter ici les dimensions d'une giraffe tuée par M Gordon dans le pays des grands Namaquas.

| | Pieds. | Pouces. | Lignes. |
|---|---|---|---|
| Hauteur mesurée en ligne droite, depuis la plante des pieds de devant jusqu'au-dessus du tubercule qui est sur la tête, lorsque l'animal a le cou dressé perpendiculairement . . . . . . . . | 15 | 2 | » |
| Longueur depuis le bout du museau le long du cou, ou en suivant la courbure du corps jusqu'à l'origine de la queue. . . . . | 13 | 6 | » |
| Longueur du corps depuis la poitrine jusqu'à l'anus en droite ligne. . | 5 | 7 | 7 |
| Longueur en suivant la courbure. . | 5 | 10 | » |
| Hauteur jusqu'au-dessus du garrot en ligne droite. . . . . . . . . | 9 | 11 | » |
| Hauteur en suivant la courbure. . . | 10 | 4 | » |
| Hauteur du train de derrière jusqu'au-dessus de la croupe en ligne droite. | 8 | 2 | » |
| Hauteur suivant la courbure. . . . | 8 | 8 | 6 |
| Hauteur de la partie inférieure du corps au-dessus du terrain près de la poitrine. . . . . . . . | 5 | 7 | 6 |
| Hauteur entre les jambes de derrière. | 5 | » | » |
| Circonférence du corps derrière les jambes de devant. . . . . . | 10 | » | » |
| Circonférence derriere les jambes de derriere. . . . . . . . . . | 8 | 4 | 6 |
| Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusque derrière les éminences qui sont entre les cornes & les oreilles. . . . . . | 2 | 4 | 4 |

| | Pieds. | Pouces. | Lignes. |
|---|---|---|---|
| Diſtance entre le bout du muſeau & le milieu des yeux. . . . . | 1 | 6 | 6 |
| Longueur des yeux. . . . . . . . | " | 2 | 4 |
| Longueur de la prunelle dans ſa plus grande dimenſion. . . . . . . | " | 3 | " |
| Longueur dans ſa plus courte dimenſion. . . . . . . . . . . | " | 1 | " |
| Longueur des cornes. . . . . . . | " | 7 | " |
| Circonférence des cornes à leur baſe. | " | 11 | " |
| Circonférence des cornes près du ſommet. . . . . . . . | " | 7 | " |
| Diſtance entre les baſes des cornes. | " | 2 | " |
| Diſtance entre leurs extrémités. . . | " | 4 | " |
| Longueur des oreilles. . . . . . . | " | 9 | " |
| Circonférence des oreilles près de leur baſe. . . . . . . . . | " | 11 | " |
| Circonférence de la tête devant les cornes. . . . . . . . . . . . | 3 | 7 | 4 |
| Circonférence derrière les dents inciſives. . . . . . . . . . . . . | 1 | 8 | " |
| Longueur du cou. . . . . . . . . | 5 | 11 | 6 |
| Circonférence du cou près de la tête. | 2 | 6 | 6 |
| Circonférence du cou à ſon milieu. | 3 | " | " |
| Circonférence près des épaules. . . | 5 | 3 | " |
| Longueur de la queue & de ſes crins. | 4 | 3 | " |
| Longueur de la poitrine en ligne droite. . . . . . . . . . . | 1 | 7 | " |
| Longueur de la partie poſtérieure du corps. . . . . . . . . . | 2 | 2 | 3 |
| Longueur de la jambe de devant, depuis la plante du pied juſqu'au coude. . . . . . . . . . . | 3 | 2 | 3 |
| Longueur depuis le coude juſqu'à l'épaule. . . . . . . . . . | 2 | 7 | 3 |

| | Pieds. | Pouces. | Lignes. |
|---|---|---|---|
| Circonférence de la jambe de devant, à l'endroit où elle est le plus mince. . . . . . . . . . . | 1 | 2 | " |
| Circonférence à son milieu au-dessus du coude. . . . . . . . . . . | 1 | 10 | " |
| Circonférence près du corps. . : . | 3 | 6 | 3 |
| Longueur des jambes de derrière, depuis la plante des pieds jusqu'aux genoux. . . : . . . . | 2 | 10 | 3 |
| Longueur depuis le genou jusqu'au bout du fémur. . . . . . . . . | 3 | 11 | 3 |
| Circonférence de la jambe de derrière à l'endroit le plus mince. . | 1 | 1 | 6 |
| Circonférence à son milieu au-dessus du genou. . . . . . . . . . | 2 | " | " |
| Circonférence près du corps. . . | 5 | " | " |
| Hauteur de la partie antérieure des sabots. . . . . . . . . . . . | " | 4 | " |
| Hauteur de leur partie postérieure. | " | 1 | " |
| Longueur de la plante du pied de devant. . . . . . . . . . . | " | 9 | " |
| Sa largeur. . . . . . . . . . . | " | 6 | 6 |
| Longueur de la plante du pied de derrière. . . . . . . . . . . | " | 8 | " |
| Sa largeur. . . . . . . . . . . | " | 5 | 9 |

*Dimensions des différentes parties du squelette de la giraffe, envoyé par M. Gordon à M. Allamand.*

L'on a conservé dans la figure que nous en donnons ici (*planche XVII*) la représentation d'un très-fort ligament, qui sert à l'animal à soutenir & diriger son cou; ce ligament s'étend

le long des vertèbres dorfales au deffus de leurs apophyfes épineufes ; il eft adhérent à toutes les verticales, & il a fa direction au bas de celle qui eft immédiatement au-deffous de l'atlas.

| | Pieds. | Pouces | Lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur de la tête, depuis le bout de la mâchoire fupérieure jufqu'à l'occiput. . . . . . . . . . . | 2 | 1 | 2 |
| Sa circonférence près des cornes. . . | 3 | 1 | 3 |
| Sa circonférence où finiffent les os du nez. . . . . . . . . . . | » | 11 | 9 |
| Longueur de la mâchoire inférieure. | 1 | 7 | 10 |
| Longueur de fes branches. . . . . | » | 9 | » |
| Largeur des dents mâchelières fupérieures. . . . . . . . . . . | » | 1 | » |
| Largeur des dents mâchelières inférieures. . . . . . . . . . . | » | » | 8 |
| Largeur de l'ouverture des narines. | » | 5 | 11 |
| Le plus grand diamètre des orbites. | » | 3 | » |
| Diftance entre les orbites & l'extrémité des os du nez. . . . . | » | 10 | » |
| Longueur des cornes. . . . . . . . . | » | 7 | 6 |
| Circonférence de leurs bafes. . . | » | 9 | 10 |
| Circonférence de leur extrémité arrondie. . . . . . . . . . . . . . | » | 6 | 3 |
| Circonférence au-deffous de cet arrondiffement. . . . . . . . . . . | » | 6 | » |
| Hauteur du tubercule qui eft fur le front. . . . . . . . . . . . . . . | » | 2 | » |
| Longueur de fa bafe. . . . . . . . . | » | 3 | 11 |
| Longueur du cou. . . . . . . . . . . | 5 | 3 | 6 |
| Longueur de l'atlas. . . . . . . . . | » | 5 | » |
| Circonférence de l'atlas à l'endroit le plus mince. . . . . . . . . . | » | 8 | 2 |

| | Pieds. | Pouces. | Lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur de la troisième vertèbre du cou qui est la plus longue. | " | 11 | " |
| Longueur de la septième qui est la plus courte. . . . . . . . . . . . | 1 | 8 | 8 |
| Circonférence de cette dernière vertèbre. . . . . . . . . . . . . . . | 1 | 3 | " |
| Longueur de la colonne vertébrale, depuis le cou jusqu'à l'os sacrum. | 4 | " | " |
| Longueur de l'os sacrum. . . . . . | " | 9 | " |
| Longueur des cinq fausses vertèbres du coccix, qui sont le commencement de la queue. . . . . . . | " | 11 | " |
| Longueur des treize osselets qui forment les vertèbres de la queue. | " | 10 | " |
| Largeur de la partie la plus large des os des hanches. . . . . . . | 1 | 4 | 3 |
| Distance entre les os des hanches qui forment le grand bassin. . . . . | 2 | 4 | " |
| Diamètre de la plus grande ouverture du petit bassin. . . . . . . | 1 | 1 | 6 |
| Diamètre de sa plus petite ouverture. | " | 10 | 1 |
| Diamètre de la cavité cotyloïde. . . | " | 3 | " |
| Longueur du trou ovalaire. . . . . | " | 3 | 2 |
| Sa largeur. . . . . . . . . . . . . . . | " | 2 | 4 |
| Longueur de l'apophyse épineuse de la première vertèbre dorsale. . . | " | 9 | " |
| Longueur de celle de la seconde vertèbre. . . . . . . . . . . . . | 1 | 1 | " |
| Longueur de celle de la troisième, qui est la plus longue. . . . . . | 1 | 3 | " |
| Longueur de celle de la quatrième. | 1 | 1 | 6 |
| Longueur de celle de la quatorzième, qui est la dernière des vertèbres du dos. . . . . . . . . . . . . . . | " | 4 | 6 |

| | Pieds. | Pouces. | Lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur de l'apophyſe épineuſe de la première des vertèbres lombaires. . . . . . . . . . . . . . . . | ״ | 4 | ״ |
| Longueur de celle de la ſeconde. . | ״ | 4 | 6 |
| Longueur de celle de la troiſième. | ״ | 4 | 7 |
| Longueur de celle de la cinquième & dernière des vertèbres lombaires. | ״ | 2 | 10 |
| Longueur du ſternum. . . . . . . . | 2 | ״ | ״ |
| Longueur de la longue côte, ſuivant la courbure. . . . . . . . . . . . . | 3 | ״ | ״ |
| Longueur du cartilage par lequel elle adhère au ſternum. . . . . . | ״ | 8 | ״ |
| Largeur de la groſſe côte. . . . . . | ״ | 2 | ״ |
| Longueur de l'omoplate. . . . . . . | 2 | 2 | ״ |
| Largeur de ſa baſe. . . . . . . . . . | ״ | 9 | ״ |
| Sa circonférence à l'endroit le plus étroit. . . . . . . . . . . . . . . . | ״ | 9 | 6 |
| Hauteur de ſon épine à l'endroit le plus élevé. . . . . . . . . . . . . | ״ | 2 | ״ |
| Diamètre de la cavité glénoïde. . . | ״ | 3 | 4 |
| Longueur de l'humérus . . . . . . | 1 | 6 | 6 |
| Sa circonférence à l'endroit le plus mince. . . . . . . . . . . . . . . | ״ | 7 | 8 |
| Longueur de l'os du coude. . . . . | 2 | 7 | 5 |
| Longueur de l'olécrâne. . . . . . | 1 | ״ | ״ |
| Circonférence de l'os du coude à l'endroit le plus mince. . . . . | ״ | 8 | 6 |
| Longueur du canon de la jambe de devant. . . . . . . . . . . . . . . | 2 | 4 | 6 |
| Sa circonférence à l'endroit le plus mince. . . . . . . . . . . . . . | ״ | 7 | 10 |
| Longueur du fémur. . . . . . . . . | 1 | 8 | ״ |
| Sa circonférence à l'endroit le plus mince . . . . . . . . . . . . . . | ״ | 8 | 9 |

| | Pieds. | Pouces. | Lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur du tarse. . . . . . . . | » | 7 | » |
| Longueur du tibia. . . . . . . . | 1 | 11 | » |
| Sa circonférence à l'endroit le plus mince. . . . . . . . . . . . | » | 9 | » |
| Longueur du canon de la jambe postérieure. . . . . . . . . . | 2 | 4 | 6 |
| Sa circonférence à l'endroit le plus mince. . . . . . . . . . . | » | 7 | » |
| Longueur de la rotule. . . . . . | » | 3 | 6 |
| Sa plus grande largeur. . . . . . | » | 3 | » |
| Epaisseur de la rotule. . . . . . . | » | 2 | » |
| Longueur des os séramoïdes. . . . | » | » | 6 |
| Longueur de la première phalange des doigts. . . . . . . . . . | » | 4 | 6 |
| Longueur de la seconde phalange. . | » | 2 | 1 |
| Longueur de la troisième phalange. | » | 3 | 4 |

# ÉLOGE

DE

# M. LE COMTE DE BUFFON.

PAR

M. DE CONDORCET.

# ÉLOGE

## DE

## M. LE COMTE DE BUFFON.

GEORGES-LOUIS LECLERC, Comte de Buffon, Tréforier de l'Académie des Sciences, de l'Académie Françoife, de la Société royale de Londres, des Académies d'Édimbourg, Pétersbourg, Berlin, de l'Inftitut de Bologne, naquit à Montbard le 7 Septembre 1707, de Benjamin Leclerc de Buffon, Confeiller au Parlement de Bourgogne, & de Mlle. Marlin.

Animé dès fa jeuneffe du défir d'apprendre; éprouvant à la fois & le befoin de méditer & celui d'acquérir de la gloire, M. de Buffon n'en avoit pas moins les goûts de fon âge; & fa paffion pour l'étude, en l'empêchant d'être maîtrifé par fon ardeur pour le plaifir, contribuoit plus à la conferver qu'à l'éteindre. Le hafard lui offrit la connoiffance du jeune Lord Kingfton, dont le Gouverneur aimoit & cultivoit les fciences : cette fociété réuniffoit pour M. de Buffon l'inftruction & l'amufement;

il vécut avec eux à Paris & à Saumur, les ſuivit en Angleterre, les accompagna en Italie.

Ni les chef-d'œuvres antiques, ni ceux des modernes qui, en les imitant, les ont ſouvent ſurpaſſés, ni ces ſouvenirs d'un peuple-roi, ſans ceſſe rappelés par des monumens dignes de ſa puiſſance, ne frapperent M. de Buffon; il ne vit que la nature, à la fois riante, majeſtueuſe & terrible, offrant des aſyles voluptueux & de paiſibles retraites entre des torrens de laves & ſur les débris des volcans, prodiguant ſes richeſſes à des campagnes qu'elle menace d'engloutir ſous des monceaux de cendres ou de fleuves enflammés, & montrant à chaque pas les veſtiges & les preuves des antiques révolutions du globe. La perfection des ouvrages des hommes, tout ce que leur foibleſſe a pu y imprimer de grandeur, tout ce que le temps a pu leur donner d'intérêt ou de majeſté, diſparut à ſes yeux devant les œuvres de cette main créatrice dont la puiſſance s'étend ſur tous les mondes, & pour qui, dans ſon éternelle activité, les générations humaines ſont à peine un inſtant. Dès-lors il apprit à voir la nature avec tranſport comme avec réflexion; il réunit le goût de l'obſervation à celui des ſciences contemplatives, & les embraſſant

toutes

toutes dans l'universalité de ses connoissances, il forma la résolution de leur dévouer exclusivement sa vie.

Une constitution qui le rendoit capable d'un travail long & soutenu, une ardeur qui lui faisoit dévorer sans dégoût & presque sans ennui les détails les plus fastidieux, un caractere où il ne se rencontroit aucune de ces qualités qui repoussent la fortune, le sentiment qu'il avoit déjà de ses propres forces, le besoin de la considération, tout sembloit devoir l'appeler à la magistrature où sa naissance lui marquoit sa place, où il pouvoit espérer des succès brillans & se livrer à de grandes espérances : elles furent sacrifiées aux sciences, & ce n'est point le seul exemple que l'histoire de l'Académie puisse présenter de ce noble dévouement. Ce qui rend plus singulier celui de M. de Buffon, c'est qu'alors il n'étoit entraîné vers aucune science en particulier par cet attrait puissant qui force l'esprit à s'occuper d'un objet, & ne laisse pas à la volonté le pouvoir de l'en distraire. Mais tout ce qui élevoit ses idées ou agrandissoit son intelligence, avoit un charme pour lui; il savoit que si la gloire littéraire est, après la gloire des armes, la plus durable & la plus brillante, elle est de toutes celle qui peut le moins être contestée; il savoit enfin

que tout homme qui attire les regards du public par ses ouvrages ou par ses actions, n'a plus besoin de place pour prétendre à la considération, & peut l'attendre de son caractere & de sa conduite.

Les premiers travaux de M. de Buffon furent des traductions ; anecdote singuliere que n'a encore présentée la vie d'aucun homme destiné à une grande renommée. Il désiroit se perfectionner dans la langue Angloise, s'exercer à écrire dans la sienne, étudier dans Newton le calcul de l'infini, dans Hales les essais d'une physique nouvelle, dans Tull les premieres applications des sciences à l'agriculture; il ne vouloit pas en même temps qu'un travail nécessaire à son instruction retardât l'instant où il commenceroit à fixer sur lui les regards du public, & il traduisit les livres qu'il étudioit.

Chacune de ces traductions est précédée d'une préface. M. de Buffon a obtenu depuis, comme écrivain, une célébrité si grande & si méritée, que les essais de sa jeunesse doivent exciter la curiosité. Il est naturel d'y chercher les premiers traits de son talent, de voir ce que les observations & l'exercice ont pu y ajouter ou y corriger, de distinguer en quelque sorte les dons de la nature & l'ouvrage de la réflexion. Mais on ne trouve dans

ces préfaces qu'un des caracteres du ſtyle de M. de Buffon, cette gravité noble & ſoutenue qui ne l'abandonne preſque jamais. Son goût étoit déjà trop formé pour lui permettre de chercher des ornemens que le ſujet eût rejetés, & ſon nom trop connu pour le riſquer. La timidité & la hardieſſe peuvent être également le caractere du premier ouvrage d'un homme de génie; mais la timidité qui ſuppoſe un goût inſpiré par la nature & une ſageſſe prématurée, a été le partage des écrivains qui ont montré le talent le plus pur & le plus vrai. Rarement ceux dont une crainte ſalutaire n'a point arrêté les pas au commencement de la carriere, ont pu en atteindre le terme & ne pas s'y égarer.

M. de Buffon parut d'abord vouloir ſe livrer uniquement aux mathématiques : regardées, ſur-tout depuis Newton, comme le fondement & la clé des connoiſſances naturelles, elles étoient en quelque ſorte devenues parmi nous une ſcience à la mode, avantages qu'elles devoient en partie à ce que M. de Maupertuis, le ſavant alors le plus connu des gens du monde, étoit un géomètre. Mais ſi M. de Buffon s'occupa quelque temps de recherches mathémathiques, c'étoit ſur-tout pour s'étudier lui-même, eſſayer ſes forces, & connoître la trempe de ſon génie. Bientôt il ſentit

que la nature l'appeloit à d'autres travaux ; & il essaya une nouvelle route que le goût du public lui indiquoit encore.

A l'exemple de M. Duhamel, il voulut appliquer les connoissances physiques à des objets d'une utilité immédiate ; il étudia en physicien les bois dont il étoit obligé de s'occuper comme propriétaire, & publia sur cette partie de l'agriculture plusieurs mémoires remarquables, sur-tout par la sagesse avec laquelle écartant tout systême, toute vue générale mais incertaine, il se borne à raconter des faits, à détailler des expériences. Il n'ose s'écarter de l'esprit qui commençoit alors à dominer parmi les savans, de cette fidélité sévère & scrupuleuse à ne prendre pour guides que l'observation & le calcul, à s'arrêter dès l'instant où ces fils secourables se brisent ou échappent de leurs mains. Mais s'il fut depuis moins timide, il faut lui rendre cette justice, qu'en s'abandonnant trop facilement peut-être à des systêmes spéculatifs, dont l'adoption peut tout au plus égarer quelques savans & ralentir leur course, jamais il n'étendit cet esprit systématique sur des objets immédiatement applicables à l'usage commun, où il pourroit conduire à des erreurs vraiment nuisibles.

Parmi les observations que renferment ces

mémoires, la plus importante eſt celle où il propoſe un moyen de donner à l'aubier une dureté au moins égale à celle du cœur du bois, qui eſt elle-même augmentée par ce procédé; il conſiſte à écorcer les arbres ſur pied dans le temps de la ſeve, & à les y laiſſer ſe deſſécher & mourir. Les ordonnances défendoient cette opération; car elles ont trop ſouvent traité les hommes comme ſi condamnés à une enfance éternelle, ou à une incurable démence, on ne pouvoit leur laiſſer ſans danger la diſpoſition de leurs propriétés & l'exercice de leurs droits.

Peu de temps après, M. de Buffon prouva par le fait la poſſibilité des miroirs brûlans d'Archimède & de Proclus. Tzetzès en a laiſſé une deſcription qui montre qu'ils avoient employé un ſyſtême de miroirs plans. Les eſſais tentés par Kirker avec un petit nombre de miroirs, ne laiſſoit aucun doute ſur le ſuccès; M. Dufay avoit répété cette expérience; Harſecker avoit même commencé une machine conſtruite ſur le principe : mais il reſte à M. de Buffon l'honneur d'avoir montré le premier parmi les modernes, l'expérience extraordinaire d'un incendie allumé à deux cents pieds de diſtance, expérience qui n'avoit été vue avant lui qu'à Syracuſe & à Conſtantinople. Bientôt après il propoſa l'idée d'une

loupe à échelons, n'exigeant plus ces masses énormes de verres si difficiles à fondre & à travailler, absorbant une moindre quantité de lumiere, parce qu'elle peut n'avoir jamais qu'une petite épaisseur, offrant enfin l'avantage de corriger une grande partie de l'aberration de sphéricité. Cette loupe proposée en 1748 par M. de Buffon, n'a été exécutée que par M. l'Abbé Rochon plus de trente ans après, avec assez de succès pour montrer qu'elle mérite la préférence sur les lentilles ordinaires. On pourroit même composer de plusieurs pièces ces loupes à échelons; on y gagneroit plus de facilité dans la construction, une grande diminution de dépense, l'avantage de pouvoir leur donner plus d'étendue, & celui d'employer, suivant le besoin, un nombre de cercles plus ou moins grand, & d'obtenir ainsi d'un même instrument différens dégrés de force.

En 1739, M. de Buffon fut nommé Intendant du jardin du Roi. Les devoirs de cette place fixèrent pour jamais son goût jusqu'alors partagé entre différentes sciences; & sans renoncer à aucune, ce ne fut plus que dans leurs rapports avec l'histoire naturelle qu'il se permit de les envisager.

Obligé d'étudier les détails de cette science si vaste, de parcourir les compilations immenses

où l'on avoit recueilli les obſervations de tous les pays & de tous les ſiècles, bientôt ſon imagination éprouva le beſoin de peindre ce que les autres avoient décrit; ſa tête exercée à former des combinaiſons, ſentit celui de ſaiſir des enſembles où les obſervateurs ne lui offroient que des faits épars & ſans liaiſon.

Il oſa donc concevoir le projet de raſſembler tous ces faits, d'en tirer des réſultats généraux qui deviNſſent la théorie de la nature dont les obſervations ne ſont que l'hiſtoire; de donner de l'intérêt & de la vie à celle des animaux, en mêlant un tableau philoſophique de leurs mœurs & de leurs habitudes à des deſcriptions embellies de toutes les couleurs dont l'art d'écrire pouvoit les orner; de créer enfin pour les philoſophes, pour tous les hommes qui ont exercé leur eſprit ou leur ame, une ſcience qui n'exiſtoit encore que pour les naturaliſtes.

L'immenſité de ce plan ne le rebuta point; il prévoyoit ſans doute qu'avec un travail aſſidu de tous les jours, continué pendant une longue vie, il n'en pourroit encore exécuter qu'une partie; mais il s'agiſſoit ſur-tout de donner l'exemple & d'imprimer le mouvement aux eſprits. La difficulté de répandre de l'intérêt ſur tant d'objets inanimés ou inſipides,

ne l'arrêta point ; il avoit déjà cette conſcience du talent qui, comme la conſcience morale, ne trompe jamais quand on l'interroge de bonne foi, & qu'on la laiſſe dicter ſeule la réponſe.

Dix années furent employées à préparer des matériaux, à former des combinaiſons, à s'inſtruire dans la ſcience des faits, à s'exercer dans l'art d'écrire, & au bout de ce terme le premier volume de l'Hiſtoire naturelle vint étonner l'Europe. En parlant de cet ouvrage que tous les hommes ont lu, que preſque tous ont admiré, qui a rempli, ſoit par le travail de la compoſition, ſoit par des études préliminaires, la vie entiere de M. de Buffon, nous ne prendrons pour guide que la vérité (car pourquoi chercherions-nous vainement à flatter par des éloges qui ne dureroient qu'un jour, un nom qui doit vivre à jamais ?) & en évitant, s'il eſt poſſible, l'influence de toutes les cauſes qui peuvent agir ſur l'opinion ſouvent paſſagere des contemporains, nous tâcherons de prévoir l'opinion durable de la poſtérité.

La théorie générale du globe que nous habitons, la diſpoſition, la nature & l'origine des ſubſtances qu'il offre à nos regards, les grands phénomènes qui s'opèrent à ſa ſurface ou dans ſon ſein ; l'hiſtoire de l'homme & les

loix

loix qui président à sa formation, à son développement, à sa vie, à sa destruction; la nomenclature & la description des quadrupèdes ou des oiseaux, l'examen de leurs facultés, la peinture de leurs mœurs; tels sont les objets que M. de Buffon a traités.

Nous ne connoissons, par des observations exactes, qu'une très petite partie de la surface du globe; nous n'avons pénétré dans ses entrailles, que conduits par l'espérance, plus souvent avide qu'observatrice, d'en tirer ce qu'elles renferment d'utile à nos besoins, de précieux à l'avarice ou au luxe; & lorsque M. de Buffon donna sa théorie de la terre, nos connoissances n'étoient même qu'une foible partie de celles que nous avons acquises, & qui sont si imparfaites encore. On pouvoit donc regarder comme téméraire l'idée de former dès-lors une théorie générale du globe, puisque cette entreprise le seroit encore aujourd'hui. Mais M. de Buffon connoissoit trop les hommes pour ne pas sentir qu'une science qui n'offriroit que des faits particuliers, ou ne présenteroit des résultats généraux que sous la forme de simples conjectures, frapperoit peu les esprits vulgaires, trop foibles pour supporter le poids du doute. Il savoit que Descartes n'avoit attiré les hommes à la philosophie que par la hardiesse de

ſes ſyſtêmes, qu'il ne les avoit arrachés au joug de l'autorité, à leur indifférence pour la vérité, qu'en s'emparant de leur imagination, en ménageant leur pareſſe, & qu'enſuite libres de leurs fers, livrés à l'avidité de connoître, eux-mêmes avoient ſu choiſir la véritable route. Il avoit vu enfin dans l'hiſtoire des ſciences, que l'époque de leurs grands progrès avoit preſque toujours été celle des ſyſtêmes célèbres, parce que ces ſyſtêmes exaltant à la fois l'activité de leurs adverſaires & celle de leurs défenſeurs, tous les objets ſont alors ſoumis à une diſcuſſion, dans laquelle l'eſprit de parti ſi difficile ſur les preuves du parti contraire, oblige à les multiplier. C'eſt alors que chaque combattant s'appuyant ſur tous les faits reçus, ils ſont tous ſoumis à un examen rigoureux; c'eſt alors qu'ayant épuiſé ces premieres armes, on cherche de nouveaux faits pour s'en procurer de plus ſûres & d'une trempe plus forte.

Ainſi la plus auſtère philoſophie peut pardonner à un phyſicien de s'être livré à ſon imagination, pourvu que ſes erreurs ayent contribué aux progrès des ſciences, ne fût-ce qu'en impoſant la néceſſité de le combattre; & ſi les hypothèſes de M. de Buffon ſur la formation des planètes, ſont contraires à ces mêmes loix du ſyſtême du monde, dont

il avoit été en France un des premiers, un des plus zélés défenseurs, la vérité sévère, en condamnant ces hypothèses, peut encore applaudir à l'art avec lequel l'auteur a su les présenter.

Les objections de quelques critiques, des observations nouvelles, des faits anciennement connus, mais qui lui avoient échappé, forcerent M. de Buffon d'abandonner quelques points de sa théorie de la terre.

Mais dans ses Époques de la Nature, ouvrage destiné à rendre compte de ses vues nouvelles, à modifier ou à défendre ses principes, il semble redoubler de hardiesse à proportion des pertes que son systême a essuyées, le défendre avec plus de force, lorsqu'on l'auroit cru réduit à l'abandonner, & balancer par la grandeur de ses idées, par la magnificence de son style, par le poids de son nom, l'autorité des savans réunis, & même celle des faits & des calculs.

Le théorie de la terre fut suivie de l'histoire de l'homme, qui en a reçu ou usurpé l'empire.

La nature a couvert d'un voile impénétrable les loix qui président à la reproduction des êtres; M. de Buffon essaya de le lever, ou plutôt de deviner ce qu'il cachoit. Dans les liqueurs où les autres Naturalistes avoient vu des animaux, il n'apperçut que des molécules

organiques, élémens communs de tous les êtres animés. Les infuſions de diverſes matières animales & celles des graines, préſentoient les mêmes molécules avec plus ou moins d'abondance; elles ſervent donc également à la reproduction des êtres, à leur accroiſſement, à leur conſervation; elles exiſtent dans les alimens dont ils ſe nourriſſent, circulent dans leurs liqueurs, s'uniſſent à chacun de leurs organes pour réparer les pertes qu'il a pu faire. Quand ces organes ont encore la flexibilité de l'enfance, les molécules organiques ſe combinant de maniere à en conſerver ou modifier les formes, en déterminent le développement & les progrès; mais après l'époque de la jeuneſſe, lorſqu'elles ſont raſſemblées dans des organes particuliers, ou échappant à la force qu'exerce ſur elles le corps auquel elles ont appartenu, elles peuvent former de nouveaux composés, elles conſervent, ſuivant les différentes parties où elles ont exiſté; une diſpoſition à ſe réunir de maniere à préſenter les mêmes formes, & reproduiſent par conſéquent des individus ſemblables à ceux de qui elles ſont émanées. Ce ſyſtême brillant eut peu de partiſans; il étoit trop difficile de ſe faire une idée de cette force en vertu de laquelle les molécules enlevées à toutes les parties d'un corps, conſervoient une ten-

dance à se replacer dans un ordre semblable. D'ailleurs les recherches de Haller sur la formation du poulet, contredisoient cette opinion avec trop de force; l'identité des membranes de l'animal naissant, & de celles de l'œuf, se refusoient trop à l'hypothèse d'un animal formé postérieurement, & ne s'y étant attaché que pour y trouver sa nourriture. Les observations de Spalanzani sur les mêmes liqueurs & sur les mêmes infusions, sembloient également détruire, jusque dans son principe, le système des molécules organiques. Mais, lorsque dégagé des liens de ce système, M. de Buffon n'est plus que peintre, historien & philosophe, avec quel intérêt parcourant l'univers sur ses traces, on voit l'homme dont le fond est par-tout le même, modifié lentement par l'action continue du climat, du sol, des habitudes, des préjugés, changer de couleur & de physionomie, comme de goût & d'opinion, acquérir ou perdre de la force, de l'adresse, de la beauté, comme de l'intelligence, de la sensibilité & des vertus! Avec quel plaisir on suit dans son ouvrage l'histoire des progrès de l'homme, & même celle de sa décadence; on étudie les loix de cette correspondance constante entre les changemens physiques des sens ou des organes, & ceux qui s'opèrent dans l'entendement ou dans les

paſſions ; on apprend à connoître le mécaniſme de nos ſens, ſes rapports avec nos ſenſations ou nos idées, les erreurs auxquelles ils nous expoſent, la maniere dont nous apprenons à voir, à toucher, à entendre, & comment l'enfant, de qui les yeux foibles & incertains appercevoient à peine un amas confus de couleurs, parvient par l'habitude & la réflexion à ſaiſir d'un coup-d'œil le tableau d'un vaſte horizon, & s'élève juſqu'au pouvoir de créer & de combiner des images ! Avec quelle curioſité enfin on obſerve ces détails qui intéreſſent le plus vif de nos plaiſirs & le plus doux de nos ſentimens, ces ſecrets de la nature & de la pudeur auxquels la majeſté du ſtyle & la ſévérité des réflexions donnent de la décence & une ſorte de dignité philoſophique, qui permettent aux ſages même d'y arrêter leurs regards & de les contempler ſans rougir !

Les obſervations diſperſées dans les livres des anatomiſtes, des médecins & des voyageurs, forment le fond de ce tableau, offert pour la premiere fois aux regards des hommes avides de ſe connoître, & ſurpris de tout ce qu'ils apprenoient ſur eux-mêmes, & de retrouver ce qu'ils avoient éprouvé, ce qu'ils avoient vu ſans en avoir eu la conſcience ou conſervé la mémoire.

Avant d'écrire l'hiſtoire de chaque eſpèce d'animaux, M. de Buffon crut devoir porter ſes recherches ſur les qualités communes à toutes, qui les diſtinguent des êtres des autres claſſes. Semblables à l'homme dans preſque tout ce qui appartient au corps, n'ayant avec lui dans leurs ſens, dans leurs organes, que ces différences qui peuvent exiſter entre des êtres d'une même nature, & qui indiquent ſeulement une infériorité dans des qualités ſemblables; les animaux ſont-ils abſolument ſéparés de nous par leurs facultés intellectuelles? M. de Buffon eſſaya de réſoudre ce problême, & nous n'oſerions dire qu'il l'ait réſolu avec ſuccès. Craignant d'effaroucher des regards faciles à bleſſer en préſentant ſes opinions autrement que ſous un voile, celui dont il les couvre a paru trop difficile à percer. On peut auſſi lui reprocher avec quelque juſtice, de n'avoir pas obſervé les animaux avec aſſez de ſcrupule, de n'avoir point porté ſes regards ſur des détails petits en eux-mêmes, mais néceſſaires pour ſaiſir les nuances très fines de leurs opérations. Il ſemble n'avoir apperçu dans chaque eſpèce qu'une uniformité de procédés & d'habitudes, qui donne l'idée d'êtres obéiſſans à une force aveugle & mécanique, tandis qu'en obſervant de plus près, il auroit pu appercevoir des

différences très ſenſibles entre les individus ; & des actions qui ſemblent appartenir au raiſonnement, qui indiquent même des idées abſtraites & générales.

La premiere claſſe d'animaux décrite par M. de Buffon, eſt celle des quadrupèdes ; la ſeconde, celle des oiſeaux ; & c'eſt à ces deux claſſes que s'eſt borné ſon travail. Une ſi longue ſuite de deſcriptions ſembloit devoir être monotone, & ne pouvoit intéreſſer que les ſavans ; mais le talent a ſu triompher de cet obſtacle. Eſclaves ou ennemis de l'homme, deſtinés à ſa nourriture, ou n'étant pour lui qu'un ſpectacle, tous ces êtres, ſous le pinceau de M. de Buffon, excitent alternativement la terreur, l'intérêt, la pitié ou la curioſité. Le peintre philoſophe n'en appelle aucun ſur cette ſcène toujours attachante, toujours animée, ſans marquer la place qu'il occupe dans l'univers, ſans montrer ſes rapports avec nous. Mais s'agit-il des animaux qui ſont connus ſeulement par les relations des voyageurs, qui ont reçu d'eux des noms différens, dont il faut chercher l'hiſtoire & quelquefois diſcuter la réalité au milieu de récits vagues & ſouvent défigurés par le merveilleux, le ſavant naturaliſte impoſe ſilence à ſon imagination ; il a tout lu, tout extrait, tout analyſé, tout diſcuté : on eſt étonné de

trouver un nomenclateur infatigable dans celui de qui on n'attendoit que des tableaux imposans ou agréables; on lui ſait gré d'avoir plié ſon génie à des recherches ſi pénibles; & ceux qui lui auroient reproché peut-être d'avoir ſacrifié l'exactitude à l'effet, lui pardonnent, & ſentent ranimer leur confiance.

Des réflexions philoſophiques mêlées aux deſcriptions, à l'expoſition des faits & à la peinture des mœurs, ajoutent à l'intérêt, aux charmes de cette lecture & à ſon utilité. Ces réflexions ne ſont pas celles d'un philoſophe qui ſoumet toutes ſes penſées à une analyſe rigoureuſe, qui ſuit ſur les divers objets les principes d'une philoſophie toujours une : mais ce ne ſont pas non plus ces réflexions iſolées que chaque ſujet offre à l'eſprit, qui ſe préſentent d'elles-mêmes, & n'ont qu'une vérité paſſagere & locale. Celles de M. de Buffon s'attachent toujours à quelque loi générale de la nature, ou du moins à quelque grande idée.

Dans ſes diſcours ſur les animaux domeſtiques, ſur les animaux carnaſſiers, ſur la dégénération des eſpèces, on le voit tantôt eſquiſſer l'hiſtoire du règne animal conſidéré dans ſon enſemble, tantôt parler en homme libre de la dégradation où la ſervitude réduit les animaux, en homme ſenſible de la deſtruction

à laquelle l'eſpèce humaine les a ſoumis, & en philoſophe de la néceſſité de cette deſtruction, des effets lents & sûrs de cette ſervitude, de ſon influence ſur la forme, ſur les facultés, ſur les habitudes morales des différentes eſpèces. Des traits qui ſemblent lui échapper caractériſent la ſenſibilité & la fierté de ſon ame, mais elle paroît toujours dominée par une raiſon ſupérieure : on croit pour ainſi dire converſer avec une pure intelligence, qui n'auroit de la ſenſibilité humaine que ce qu'il en faut pour ſe faire entendre de nous & intéreſſer notre foibleſſe.

Dans ſon diſcours ſur les perroquets, il fait ſentir la différence de la perfectibilité de l'eſpèce entière, apanage qu'il croit réſervé à l'homme, & de cette perfectibilité individuelle que l'animal ſauvage doit à la néceſſité, à l'exemple de ſon eſpèce, & l'animal domeſtique aux leçons de ſon maître. Il montre comment l'homme, par la durée de ſon enfance, par celle du beſoin phyſique des ſecours maternels, contracte l'habitude d'une communication intime qui le diſpoſe à la ſociété, qui dirige vers ſes rapports avec ſes ſemblables le développement de ſes facultés, ſuſceptibles d'acquérir une perfection plus grande dans un être plus heureuſement organiſé & né avec de plus grands beſoins.

Peut-être, cette nuance entre nous & les animaux eſt-elle moins tranchée que M. de Buffon n'a paru le croire; peut-être, comme l'exemple des caſtors ſemble le prouver, exiſte-t-il des eſpèces d'animaux ſuſceptibles d'une ſorte de perfectibilité non moins réelle, mais plus lente & plus bornée : qui pourroit même aſſurer qu'elle ne s'étendroit pas bien au-delà des limites que nous oſons lui fixer, ſi les eſpèces qui nous paroiſſent les plus ingénieuſes, affranchies de la crainte dont les frappe la préſence de l'homme, & ſoumiſes par des circonſtances locales à des beſoins aſſez grands pour exciter l'activité, mais trop foibles pour la détruire, éprouvoient la néceſſité & avoient en même temps la liberté de déployer toute l'énergie dont la nature a pu les douer.? Des obſervations long-temps continuées pourroient ſeules donner le droit de prononcer ſur cette queſtion; il ſuffit pour la ſentir de jeter un regard ſur notre eſpèce même. Suppoſons que les nations Européennes n'ayent pas exiſté, que les hommes ſoient ſur toute la terre ce qu'ils ſont en Aſie & en Afrique, qu'ils ſoient reſtés par-tout à ce même degré de civiliſation & de connoiſſances auquel ils étoient déjà dans le temps où commence pour nous l'hiſtoire : ne ſeroit-on pas alors fondé à croire qu'il eſt un terme que dans chaque

climat l'homme ne peut paſſer ? ne regarderoit-on pas comme un viſionnaire le philoſophe qui oſeroit promettre à l'eſpèce humaine les progrès qu'elle a faits & qu'elle fait journellement en Europe ?

La connoiſſance anatomique des animaux eſt une portion importante de leur hiſtoire. M. de Buffon eut pour cette partie de ſon ouvrage, le bonheur de trouver des ſecours dans l'amitié généreuſe d'un célèbre naturaliſte, qui lui laiſſant la gloire attachée à ces deſcriptions brillantes, à ces peintures de mœurs, à ces réflexions philoſophiques qui frappent tous les eſprits, ſe contentoit du mérite plus modeſte, d'obtenir l'eſtime des ſavans par des détails exacts & précis, par des obſervations faites avec une rigueur ſcrupuleuſe, par des vues nouvelles qu'eux ſeuls pouvoient apprécier. Ils ont regretté que M. de Buffon n'ait pas dans l'hiſtoire des oiſeaux conſervé cet exact & ſage coopérateur, mais ils l'ont regretté ſeuls. Nous l'avouons ſans peine & ſans croire diminuer par-là le juſte tribut d'honneur qu'ont mérité les travaux de M. Daubenton.

A l'hiſtoire des quadrupèdes & des oiſeaux ſuccéda celle des ſubſtances minérales.

Dans cette partie de ſon ouvrage, peut-être M. de Buffon n'a-t il pas attaché aſſez d'impor-

tance aux travaux des chimistes modernes, à cette foule de faits précis & bien prouvés dont ils ont enrichi la science de la nature, à cette méthode analytique qui conduit si sûrement à la vérité, oblige de l'attendre lorsqu'elle n'est pas encore à notre portée, & ne permet jamais d'y substituer des erreurs. En effet, l'analyse chimique des substances minérales peut seule donner à leur nomenclature une base solide, répandre la lumiere sur leur histoire, sur leur origine, sur les antiques événemens qui ont déterminé leur formation.

Malgré ce juste reproche, on retrouve dans l'histoire des minéraux le talent & la philosophie de M. de Buffon, ses aperçus ingénieux, ses vues générales & grandes, ce talent de saisir dans la suite des faits tout ce qui peut appuyer ces vues, de s'emparer des esprits, de les entraîner où il veut les conduire, & de faire admirer l'auteur lors même que la raison ne peut adopter ses principes.

L'Histoire naturelle renferme un ouvrage d'un genre différent, sous le titre d'*Arithmétique morale*. Une application de calcul à la probabilité de la durée de la vie humaine entroit dans le plan de l'histoire naturelle; M. de Buffon ne pouvoit guere traiter ce sujet sans porter un regard philosophique sur les prin-

cipes même de ce calcul, & sur la nature des différentes vérités. Il y établit cette opinion, que les vérités mathémathiques ne sont point des vérités réelles, mais de pures vérités de définition : observation juste, si on veut la prendre dans la rigueur métaphysique, mais qui s'applique également alors aux vérités de tous les ordres, dès qu'elles sont précises & qu'elles n'ont pas des individus pour objet. Si ensuite on veut appliquer ces vérités à la pratique & les rendre dès-lors individuelles, semblables encore à cet égard aux vérités mathématiques, elles ne sont plus que des vérités approchées. Il n'existe réellement qu'une seule différence : c'est que les idées dont l'identité forme les vérités mathématiques ou physiques sont plus abstraites dans les premieres ; d'où il résulte que, pour les vérités physiques, nous avons un souvenir distinct des individus dont elles expriment les qualités communes, & que nous l'avons plus pour les autres ; mais la véritable réalité, l'utilité d'une proposition quelconque est indépendante de cette différence ; car on doit regarder une vérité comme réelle, toutes les fois que, si on l'applique à un objet réellement existant, elle reste une vérité absolue, ou devient une vérité indéfiniment approchée.

M. de Buffon proposoit d'assigner une valeur

précise à la probabilité très grande que l'on peut regarder comme une certitude morale, & de n'avoir au-delà de ce terme aucun égard à la petite possibilité d'un événement contraire. Ce principe est vrai, lorsque l'on veut seulement appliquer à l'usage commun le résultat d'un calcul, & dans ce sens tous les hommes l'ont adopté dans la pratique, tous les philosophes l'ont suivi dans leurs raisonnemens; mais il cesse d'être juste si on l'introduit dans le calcul même, & sur-tout si on veut l'employer à établir des théories, à expliquer des paradoxes, à prouver ou à combattre des règles générales. D'ailleurs cette probabilité qui peut s'appeler *certitude morale*, doit être plus ou moins grande suivant la nature des objets que l'on considère, & les peincipes qui doivent diriger notre conduite; & il auroit fallu marquer pour chaque genre de vérités & d'actions, le degré de probabilité où il commence à être raisonnable de croire & permis d'agir.

C'est par respect pour les talens de notre illustre confrère que nous nous permettons de faire ici ces observations. Lorsque des opinions qui paroissent erronées se trouvent dans un livre fait pour séduire l'esprit comme pour l'éclairer, c'est presque un devoir d'avertir de les soumettre à un examen rigoureux. L'admiration dispose si facilement à la croyan-

ce, que les lecteurs entraînés à la fois par le nom de l'auteur & par le charme du ſtyle, cédent ſans réſiſtance, & ſemblent craindre que le doute, en affoibliſſant un enthouſiaſme qui leur eſt cher, ne diminue leur plaiſir. Mais on doit encore ici à M. de Buffon, ſinon d'avoir répandu une lumiere nouvelle ſur cette partie des mathématiques & de la philoſophie, du moins d'en avoir fait ſentir l'utilité, peut-être même d'en avoir appris l'exiſtence à une claſſe nombreuſe qui n'auroit pas été en chercher les principes dans les ouvrages des géomètres; enfin, d'en avoir montré la liaiſon avec l'hiſtoire naturelle de l'homme. C'eſt avoir contribué au progrès d'une ſcience qui, ſoumettant au calcul les évènemens dirigés par des lois que nous nommons irrégulieres, parce qu'elles nous ſont inconnues, ſemble étendre l'empire de l'eſprit humain au-delà de ſes bornes naturelles, & lui offrir un inſtrument à l'aide duquel ſes regards peuvent s'étendre ſur des eſpaces immenſes, que peut-être il ne lui ſera jamais permis de parcourir.

On a reproché à la philoſophie de M. de Buffon, non-ſeulement ces ſyſtêmes généraux dont nous avons parlé, & qui reparoiſſent trop ſouvent dans le cours de ſes ouvrages, mais on lui a reproché un eſprit trop ſyſtématique, ou plutôt un eſprit trop prompt à former

former des résultats généraux, d'après les premiers rapports qui l'ont frappé, & de négliger trop ensuite les autres rapports qui auroient pu ou jeter des doutes sur ces résultats, ou en diminuer la généralité ou leur ôter cet air de grandeur, ce caractère imposant, si propre à entraîner les imaginations ardentes & mobiles. Les savans qui cherchent la vérité étoient fâchés d'être obligés sans cesse de se défendre contre la séduction, & de ne trouver souvent, au lieu de résultats & de faits propres à servir de base à leurs recherches & à leurs observations, que des opinions à examiner & des doutes à résoudre.

Mais si l'histoire naturelle a eu parmi les savans des censeurs sévères, le style de cet ouvrage n'a trouvé que des admirateurs.

M. de Buffon est poëte dans ses descriptions; mais comme les grands poëtes, il sait rendre intéressante la peinture des objets physiques, en y mêlant avec art des idées morales qui intéressent l'ame en même temps que l'imagination est amusée ou étonnée. Son style est harmonieux, non de cette harmonie qui appartient à tous les écrivains corrects à qui le sens de l'oreille n'a pas été refusé, & qui consiste presque uniquement à éviter les sons durs ou pénibles, mais de cette harmonie qui est une partie du talent, ajoute aux beautés

par une ſorte d'analogie entre les idées & les ſons, & fait que la phraſe eſt douce ou ſonore, majeſtueuſe ou légere, ſuivant les objets qu'elle doit peindre & les ſentimens qu'elle doit réveiller.

Si M. de Buffon eſt plus abondant que préeis, cette abondance eſt plutôt dans les choſes que dans les mots; il ne s'arrête pas à une idée ſimple, il en multiplie les nuances; mais chacune d'elles eſt exprimée avec préciſion. Son ſtyle a de la majeſté, de la pompe; mais c'eſt parce qu'il préſente des idées vaſtes & de grandes images; la force & l'énergie lui paroiſſent naturelles, il ſemble qu'il lui ait été impoſſible de parler ou plutôt de penſer autrement. On a loué la variété de ſes tons; on s'eſt plaint de ſa monotonie; mais ce qui peut être fondé dans cette cenſure eſt encore un ſujet d'éloge: en peignant la nature ſublime ou terrible, douce ou riante, en décrivant la fureur du tigre, la majeſté du cheval, la fierté & la rapidité de l'aigle, les couleurs brillantes du colibri, la légèreté de l'oiſeau mouche, ſon ſtyle prend le caractère des objets, mais il conſerve ſa dignité impoſante; c'eſt toujours la nature qu'il peint, & il fait que même dans les petits objets elle a manifeſté toute ſa puiſſance. Frappé d'une ſorte de reſpect religieux pour les grands

phénomènes de l'univers, pour les loix générales auxquelles obéissent les diverses parties du vaste ensemble qu'il a entrepris de tracer, ce sentiment se montre par-tout, & forme en quelque sorte le fond sur lequel il répand de la variété, sans que cependant on cesse jamais de l'appercevoir.

Cet art de peindre en ne paroissant que raconter, ce grand talent du style porté sur des objets qu'on avoit traités avec clarté, avec élégance, & même embellis par des réflexions ingénieuses, mais auxquels jusqu'alors l'éloquence avoit paru étrangere, frapperent bientôt tous les esprits : la langue Françoise étoit déjà devenue la langue de l'Europe, & M. de Buffon eut par-tout des lecteurs & des disciples. Mais ce qui est plus glorieux, parce qu'il s'y joint une utilité réelle, le succès de ce grand ouvrage fut l'époque d'une révolution dans les esprits ; on ne put le lire sans avoir envie de jeter au moins un coup-d'œil sur la nature, & l'histoire naturelle devint une connoissance presque vulgaire ; elle fut pour toutes les classes de la société, ou un amusement, ou une occupation; on voulut avoir un cabinet comme on vouloit avoir une bibliothèque : mais le résultat n'en est pas le même ; car dans les bibliothèques on ne fait que répéter les exemplaires des mêmes

livres ; ce ſont au contraire des individus différens qu'on raſſemble dans les cabinets ; ils s'y multiplient pour les naturaliſtes, à qui dès-lors les objets dignes d'être obſervés échappent plus difficilement.

La botanique, la métallurgie, les parties de l'hiſtoire naturelle immédiatement utiles à la médecine, au commerce, aux manufactures, avoient été encouragées ; mais c'eſt à la ſcience même, à cette ſcience, comme ayant pour objet la connoiſſance de la nature, que M. de Buffon a ſu le premier intéreſſer les ſouverains, les grands, les hommes publics de toutes les nations. Plus sûrs d'obtenir des récompenſes, pouvant aſpirer enfin à cette gloire populaire que les vrais ſavans ſavent apprécier mieux que les autres hommes, mais qu'ils ne mépriſent point, les naturaliſtes ſe ſont livrés à leurs travaux avec une ardeur nouvelle : on les a vus ſe multiplier à la voix de M. de Buffon dans les provinces comme dans les capitales, dans les autres parties du monde comme dans l'Europe. Sans doute on avoit cherché avant lui à faire ſentir l'utilité de l'étude de la nature ; la ſcience n'étoit pas négligée ; la curioſité humaine s'étoit portée dans les pays éloignés, avoit voulu connoître la ſurface de la terre, & pénétrer dans ſon ſein ; mais on peut appliquer à M. de

Buffon ce que lui-même a dit d'un autre philosophe également célèbre, son rival dans l'art d'écrire, comme lui plus utile peut-être par l'effet de ses ouvrages, que par les vérités qu'ils renferment : *D'autres avoient dit les mêmes choses, mais il les a commandés au nom de la nature, & on lui a obéi.*

Peut-être le talent d'inspirer aux autres son enthousiasme, de les forcer de concourir aux mêmes vues, n'est pas moins nécessaire que celui des découvertes, au perfectionnement de l'espèce humaine, peut-être n'est-il pas moins rare, n'exige-t-il pas moins ces grandes qualités de l'esprit qui nous forcent à l'admiration. Nous l'accordons à ces harangues célèbres que l'antiquité nous a transmises, & dont l'effet n'a duré qu'un seul jour; pourrions-nous la refuser à ceux dont les ouvrages produisent sur les hommes dispersés des effets plus répétés & plus durables ? Nous l'accordons à celui dont l'éloquence disposant des cœurs d'un peuple assemblé, lui a inspiré une résolution généreuse ou salutaire; pourroit-on la refuser à celui dont les ouvrages ont changé la pente des esprits, les ont portés à une étude utile, & ont produit une révolution qui peut faire époque dans l'histoire des sciences ?

Si donc la gloire doit avoir l'utilité pour mesure, tant que l'espèce humaine n'obéira

pas à la ſeule raiſon, tant qu'il faudra non-ſeulement découvrir des vérités, mais forcer à les admettre, mais inſpirer le deſir d'en chercher de nouvelles, les hommes éloquens nés avec le talent de répandre la vérité ou d'exciter le génie des découvertes, mériteront d'être placés au niveau des inventeurs, puiſque ſans eux ces inventeurs n'auroient pas exiſté, ou auroient vu leurs découvertes demeurer inutiles & dédaignées.

Quand même une imitation mal entendue de M. de Buffon auroit introduit dans les livres d'hiſtoire naturelle, le goût des ſyſtêmes vagues & des vaines déclamations, ce mal feroit nul en comparaiſon de tout ce que cette ſcience doit à ſes travaux : les déclamations, les ſyſtêmes paſſent, & les faits reſtent; ces livres qu'on a ſurchargés d'ornemens pour les faire lire, ſeront oubliés; mais s'ils renferment quelques vérités, elles ſurvivront à leur chûte.

On peut diviſer en deux claſſes les grands écrivains dont les ouvrages excitent une admiration durable, & ſont lus encore lorſque les idées qu'ils renferment, rendues communes par cette lecture même, ont perdu leur intérêt & leur utilité. Les uns doués d'un tact fin & sûr, d'une ame ſenſible, d'un eſprit juſte, ne laiſſent dans leurs ouvrages rien qui ne

ſoit écrit avec clarté, avec nobleſſe, avec élégance, avec cette propriété de termes, cette préciſion d'idées & d'expreſſions qui permet au lecteur d'en goûter les beautés ſans fatigue, ſans qu'aucune ſenſation pénible vienne troubler ſon plaiſir.

Quelque ſujet qu'ils traitent, quelques penſées qui naiſſent dans leur eſprit, quelque ſentiment qui occupe leur ame, ils l'expriment tel qu'il eſt avec toutes ſes nuances, avec toutes les images qui l'accompagnent. Ils ne cherchent point l'expreſſion; elle s'offre à eux, mais ils ſavent en éloigner tout ce qui nuiroit à l'harmonie, à l'effet, à la clarté: tels furent Deſpreaux, Racine, Fénelon, Maſſillon, Voltaire. On peut ſans danger les prendre pour modèles; comme le grand ſecret de leur art eſt de bien exprimer ce qu'ils penſent ou ce qu'ils ſentent, celui qui l'aura ſaiſi dans leurs ouvrages, qui aura ſu ſe le rendre propre, s'approchera d'eux ſi ſes penſées ſont dignes des leurs: l'imitation ne paroîtra point ſervile ſi ſes idées ſont à lui, & il ne ſera expoſé ni à contracter des défauts, ni à perdre de ſon originalité.

Dans d'autres écrivains, le ſtyle paroît ſe confondre davantage avec les penſées. Non-ſeulement ſi on cherche à les ſéparer, on détruit des beautés, mais les idées elles-mêmes

ſemblent diſparoître, parce que l'expreſſion leur imprimoit le caractere particulier de l'ame & de l'eſprit de l'auteur, caractere qui s'évanouit avec elle : tels furent Corneille, Boſſuet, Monteſquieu, Rouſſeau; tel fut M. de Buffon.

Ils frappent plus que les autres, parce qu'ils ont une originalité plus grande & plus continue; parce que, moins occupés de la perfection & des qualités du ſtyle, ils voilent moins leurs hardieſſes, parce qu'ils ſacrifient moins l'effet au goût & à la raiſon, parce que leur caractere ſe montrant ſans ceſſe dans leurs ouvrages, agit à la longue plus fortement, & ſe communique davantage; mais en même temps ils peuvent être des modèles dangereux. Pour imiter leur ſtyle, il faudroit avoir leurs penſées, voir les objets comme ils les voient, ſentir comme ils ſentent; autrement, ſi le modèle vous offre des idées originales & grandes, l'imitateur vous préſentera des idées communes, chargées d'expreſſions extraordinaires; ſi l'un ôte aux vérités abſtraites leur ſéchereſſe, en les rendant par des images brillantes, l'autre préſentera des demi-penſées, que des méthaphores bizarres rendent inintelligibles. Le modèle a parlé de tout avec chaleur, parce que ſon ame étoit toujours agitée; le froid imitateur cachera ſon indifférence

rence ſous des formes paſſionnées. Dans ces écrivains, les défauts tiennent ſouvent aux beautés, ont la même origine, ſont plus difficiles à diſtinguer, & ce ſont ces défauts que l'imitateur ne manque jamais de tranſporter dans ſes copies. Veut-on les prendre pour modèles, il ne faut point chercher à ſaiſir leur maniere, il ne faut point vouloir leur reſſembler, mais ſe pénétrer de leurs beautés, aſpirer à produire des beautés égales, s'appliquer comme eux à donner un caractere original à ſes productions, ſans copier celui qui frappe ou qui ſéduit dans les leurs.

Il ſeroit donc injuſte d'imputer à ces grands écrivains les fautes de leurs enthouſiaſtes, de les accuſer d'avoir corrompu le goût, parce que des gens qui en manquoient les ont parodiés en croyant les imiter. Ainſi on auroit tort de reprocher à M. de Buffon ces idées vagues, cachées ſous des expreſſions empoulées, ces images incohérentes, cette pompe ambitieuſe du ſtyle, qui défigure tant de productions modernes, comme on auroit tort de vouloir rendre Rouſſeau reſponſable de cette fauſſe ſenſibilité, de cette habitude de ſe paſſionner de ſang froid, d'exagérer toutes les opinions, enfin, de cette manie de parler de ſoi ſans néceſſité, qui ſont devenues une eſpèce de mode & preſque un mérite.

Ces erreurs paſſageres dans le goût d'une nation, cèdent facilement à l'empire de la raiſon & à celui de l'exemple ; l'enthouſiaſme exagéré, qui fait admirer juſqu'aux défauts des hommes illuſtres, donne à ces mal-adroites imitations une vogue momentanée, mais à la longue il ne reſte que ce qui eſt vraiment beau ; & comme Corneille & Boſſuet ont contribué à donner à notre langue, l'un plus de force, l'autre plus d'élévation & de hardieſſe, M. de Buffon lui aura fait acquérir plus de magnificence & de grandeur, comme Rouſſeau l'aura inſtruite à former des accens plus fiers & plus paſſionnés.

Le ſtyle de M. de Buffon n'offre pas toujours le même degré de perfection ; mais dans tous les morceaux deſtinés à l'effet, il a cette correction, cette pureté, ſans leſquelles, lorſqu'une langue eſt une fois formée, on ne peut atteindre à une célébrité durable. S'il s'eſt permis quelquefois d'être négligé, c'eſt uniquement dans les diſcuſſions purement ſcientifiques, où les taches qu'il a pu laiſſer ne nuiſent point à des beautés, & ſervent peut-être à faire mieux goûter les peintures brillantes qui les ſuivent.

C'étoit par un long travail qu'il parvenoit à donner à ſon ſtyle ce degré de perfection, & il continuoit de le corriger juſqu'à ce qu'il

eût effacé toutes les traces du travail, & qu'à force de peine il lui eût donné de la facilité; car cette qualité si précieuse n'est dans un écrivain que l'art de cacher ses efforts, de présenter ses pensées, comme s'il les avoit conçues d'un seul jèt, dans l'ordre le plus naturel ou le plus frappant, revêtues des expressions les plus propres ou les plus heureuses; & cet art, auquel le plus grand charme du style est attaché, n'est cependant que le résultat d'une longue suite d'observations fugitives & d'attentions minutieuses.

M. de Buffon aimoit à lire ses ouvrages, non par vanité, mais pour s'assurer par l'expérience de leur clarté & de leur effet, les deux qualités peut-être sur lesquelles on peut le moins se juger soi-même. Avec une telle intention, il ne choisissoit pas ses auditeurs; ceux que le hasard lui offroit, sembloient devoir mieux représenter le public, dont il vouloit essayer sur eux la maniere de sentir: il ne se bornoit pas à recevoir leurs avis ou plutôt leurs éloges; souvent il leur demandoit quel sens ils attachoient à une phrase, quelle impression ils avoient éprouvée; & s'ils n'avoient pas saisi son idée, s'il avoit manqué l'effet qu'il vouloit produire, il en concluoit que cette partie de son ouvrage manquoit de netteté, de mesure ou de force, & il l'écri-

voit de nouveau. Cette méthode eſt excellente pour les ouvrages de philoſophie qu'on deſtine à devenir populaires; mais peu d'auteurs auront le courage de l'employer. Il ne faut pas cependant s'attendre à trouver un égal degré de clarté dans toute l'Hiſtoire naturelle; M. de Buffon a écrit pour les ſavans, pour les philoſophes & pour le public, & il a ſu proportionner la clarté de chaque partie, au deſir qu'il avoit d'être entendu d'un nombre plus ou moins grand de lecteurs.

Peu d'hommes ont été auſſi laborieux que lui, & l'ont été d'une maniere ſi continue & ſi réguliere. Il paroiſſoit commander à ſes idées plutôt qu'être entraîné par elles. Né avec une conſtitution à la fois très ſaine & très robuſte, fidèle au principe d'employer toutes ſes facultés juſqu'à ce que la fatigue l'avertît qu'il commençoit à en abuſer, ſon eſprit étoit toujours également prêt à remplir la tâche qu'il lui impoſoit. C'étoit à la campagne qu'il aimoit le plus à travailler; il avoit placé ſon cabinet à l'extrémité d'un vaſte jardin ſur la cime d'une montagne; c'eſt-là qu'il paſſoit les matinées entieres, tantôt écrivant dans ce réduit ſolitaire, tantôt méditant dans les allées de ce jardin dont l'entrée étoit alors rigoureuſement interdite; ſeul, & dans les momens de diſtraction néceſſaires au milieu

d'un travail long-temps continue, n'ayant autour de lui que la nature, dont le spectacle en délaſſant ſes organes, le ramenoit doucement à ſes idées que la fatigue avoit interrompues. Ces longs ſéjours à Montbart étoient peu compatibles avec ſes fonctions de Tréſorier de l'Académie ; mais il s'étoit choiſi pour adjoint M. Tillet dont il connoiſſoit trop le zèle actif & ſage, l'attachement ſcrupuleux à tous ſes devoirs, pour avoir à craindre que ſes confrères puſſent jamais ſe plaindre d'une abſence ſi utilement employée.

On doit mettre au nombre des ſervices qu'il a rendus aux ſciences, les progrès que toutes les parties du Jardin du Roi ont faits ſous ſon adminiſtration. Ces grands dépôts ne diſpenſent point d'étudier la nature. La connoiſſance de la diſpoſition des objets & de la place qu'ils occupent à la ſurface ou dans le ſein de la terre, n'eſt pas moins importante que celle des objets eux-mêmes ; c'eſt par-là ſeulement qu'on peut connoître leurs rapports, & s'élever à la recherche de leur origine & des loix de leur formation ; mais c'eſt dans les cabinets qu'on apprend à ſe rendre capable d'obſerver immédiatement la nature ; c'eſt-là encore qu'après l'avoir étudiée, on apprend à juger ſes propres obſervations, à les comparer, à en tirer des réſultats, à ſe rappeler

ce qui a pu échapper au premier coup-d'œil. C'eſt dans les cabinets que commence l'éducation du naturaliſte, & c'eſt-là auſſi qu'il peut mettre la derniere perfection à ſes penſées. Le Cabinet du Roi eſt devenu entre les mains de M. de Buffon, non un ſimple monument d'oſtentation, mais un dépôt utile & pour l'inſtruction publique & pour le progrès des ſciences. Il avoit ſu intéreſſer toutes les claſſes d'hommes à l'hiſtoire naturelle, & pour le récompenſer du plaiſir qu'il leur avoit procuré, tous s'empreſſoient d'apporter à ſes pieds les objets curieux qu'il leur avoit appris à chercher & à connoître. Les ſavans y ajoutoient auſſi leur tribut, car ceux même qui combattoient ſes opinions, qui déſapprouvoient ſa méthode de traiter les ſciences, reconnoiſſoient cependant qu'ils devoient une partie de leurs lumieres aux vérités qu'il avoit recueillies, & une partie de leur gloire à cet enthouſiaſme pour l'hiſtoire naturelle qui étoit ſon ouvrage. Les ſouverains lui envoyoient les productions rares ou curieuſes dont la nature avoit enrichi leurs états : c'eſt à lui que ces préſens étoient adreſſés, mais il les remettoit dans le Cabinet du Roi, comme dans le lieu où expoſés aux regards d'un grand nombre d'hommes éclairés, ils pouvoient être plus utiles.

Dans les commencemens de ſon adminiſtration, il avoit conſacré à l'embelliſſement du Cabinet une gratification qui lui étoit offerte, mais qu'il ne vouloit pas accepter pour lui-même : procédé noble & doublement utile à ſes vues, puiſqu'il lui donnoit le droit de ſolliciter des ſecours avec plus de hardieſſe & d'opiniâtreté.

La botanique étoit celle des parties de l'hiſtoire naturelle dont il s'étoit le moins occupé; mais ſon goût particulier n'influa point ſur les fonctions de l'Intendant du Jardin du Roi. Agrandi par ſes ſoins, diſtribué de la maniere la plus avantageuſe pour l'enſeignement & pour la culture d'après les vues des botaniſtes habiles qui y préſident, ce jardin eſt devenu un établiſſement digne d'une nation éclairée & puiſſante. Parvenu à ce degré de ſplendeur, le Jardin du Roi n'aura plus à craindre ſans doute ces viciſſitudes de décadence & de renouvellement dont notre hiſtoire nous a tranſmis le ſouvenir, & le zèle éclairé du ſucceſſeur de M. de Buffon ſuffiroit ſeul pour en répondre à l'Académie & aux ſciences.

Ce n'eſt pas ſeulement à ſa célébrité que M. de Buffon dut le bonheur de lever les obſtacles qui s'opposèrent long temps à l'entier ſuccès de ſes vues; il le dut auſſi à ſa

conduite. Des louanges insérées dans l'histoire naturelle étoient la récompense de l'intérêt que l'on prenoit aux progrès de la science, & l'on regardoit comme une sorte d'assurance d'immortalité, l'honneur d'y voir inscrire son nom. D'ailleurs M. de Buffon avoit eu le soin constant d'acquérir & de conserver du crédit auprès des Ministres & de ceux qui, chargés par eux des détails, ont sur la décision & l'expédition des affaires une influence inévitable. Il se concilioit les uns en ne se permettant jamais d'avancer des opinions qui pussent les blesser, en ne paroissant point prétendre à les juger; il s'assuroit des autres en employant avec eux un ton d'égalité qui les flattoit, & en se dépouillant de la supériorité que sa gloire & ses talens pouvoient lui donner. Ainsi, aucun des moyens de contribuer aux progrès de la science à laquelle il s'étoit dévoué, n'avoit été négligée. Ce fut l'unique objet de son ambition : sa considération, sa gloire y étoient liées sans doute; mais tant d'hommes séparent leurs intérêts de l'intérêt général, qu'il seroit injuste de montrer de la sévérité pour ceux qui savent les réunir. Ce qui prouve à quel point M. de Buffon étoit éloigné de toute ambition vulgaire, c'est qu'appelé à Fontainebleau par le feu Roi, qui vouloit le consulter sur quelques points relatifs à la

culture des forêts, & ce prince lui ayant proposé de se charger en chef de l'administration de toutes celles qui composent les domaines, ni l'importance de cette place, ni l'honneur si desiré d'avoir un travail particulier avec le Roi, ne purent l'éblouir : il sentoit qu'en interrompant ses travaux, il alloit perdre une partie de sa gloire ; il sentoit en même-temps la difficulté de faire le bien ; sur-tout il voyoit d'avance la foule des courtisans & des administrateurs se réunir contre une supériorité si effrayante, & contre les conséquences d'un exemple si dangereux.

Placé dans un siècle où l'esprit humain s'agitant dans ses chaînes, les a relâchées toutes & en a brisé quelques-unes, où toutes les opinions ont été examinées, toutes les erreurs combattues, tous les anciens usages soumis à la discussion, où tous les esprits ont pris vers la liberté un essor inattendu, M. de Buffon parut n'avoir aucune part à ce mouvement général. Ce silence peut paroître singulier dans un philosophe dont les ouvrages prouvent qu'il avoit considéré l'homme sous tous les rapports, & annoncent en même temps une maniere de penser mâle & ferme, bien éloignée de ce penchant au doute, à l'incertitude qui conduit à l'indifférence.

Mais peut-être a-t-il cru que le meilleur

moyen de détruire les erreurs en métaphyſique & en morale, étoit de multiplier les vérités d'obſervation dans les ſciences naturelles, qu'au lieu de combattre l'homme ignorant & opiniâtre, il falloit lui inſpirer le deſir de s'inſtruire : il étoit plus utile, ſelon lui, de prémunir les générations ſuivantes contre l'erreur, en accoutumant les eſprits à ſe nourrir de vérités même indifférentes, que d'attaquer de front les préjugés enracinés & liés avec l'amour-propre, l'intérêt ou les paſſions de ceux qui les ont adoptés. La nature a donné à chaque homme ſon talent, & la ſageſſe conſiſte à y plier ſa conduite : l'un eſt fait pour combatre, l'autre pour inſtruire ; l'un pour corriger & redreſſer les eſprits, l'autre pour les ſubjuguer & les entraîner après lui.

D'ailleurs, M. de Buffon vouloit élever le monument de l'Hiſtoite naturelle, il vouloit donner une nouvelle forme au Cabinet du Roi; il avoit beſoin & de repos & du concours général des ſuffrages : or, quiconque attaque des erreurs, ou laiſſe ſeulement entrevoir ſon mépris pour elles, doit s'attendre à voir ſes jours troublés, & chacun de ſes pas embarraſſés par des obſtacles. Un vrai philoſophe doit combattre les ennemis qu'il rencontre ſur la route qui le conduit à la vérité,

mais il ſeroit mal-adroit d'en appeler de nouveaux par des attaques imprudentes.

Peu de ſavans, peu d'écrivains ont obtenu une gloire auſſi populaire que M. de Buffon, & il eut le bonheur de la voir continuellement s'accroître à meſure que les autres jouiſſances diminuant pour lui, celles de l'amour-propre lui devenoient plus néceſſaires. Il n'eſſuya que peu de critiques, parce qu'il avoit ſoin de n'offenſer aucun parti, parce que la nature de ſes ouvrages ne permettoit guère à la littérature ignorante d'atteindre à ſa hauteur. Les ſavans avoient preſque tous gardé le ſilence, ſachant qu'il y a peu d'honneur & peu d'utilité pour les ſciences à combattre un ſyſtême qui devient néceſſairement une vérité générale ſi les faits le confirment, ou tombe de lui-même s'ils le contrarient.

D'ailleurs, M. de Buffon employa le moyen le plus sûr d'empêcher les critiques de ſe multiplier; il ne répondit pas à celles qui parurent contre ſes premiers volumes. Ce n'eſt point qu'elles fuſſent toutes mépriſables; celles de M. Haller, de M. Bonnet, de M. l'Abbé de Condillac, celles même que pluſieurs ſavans avoient fournies à l'auteur des Lettres Américaines, pouvoient mériter des réponſes qui n'euſſent pas toujours été faciles. Mais en répondant, il auroit intéreſſé l'amour-pro-

pre de ses adversaires à continuer leurs critiques, & perpétué une guerre où la victoire, qui ne pouvoit jamais être absolument complette, ne l'auroit pas dédommagé d'un temps qu'il étoit sûr d'employer plus utilement pour sa gloire.

Les Souverains, les Princes étrangers qui visitoient la France, s'empressoient de rendre hommage à M. de Buffon, & de le chercher au milieu de ces richesses de la nature, rassemblées par ses soins. L'Impératrice de Russie dont le nom est lié à celui de nos plus célèbres philosophes, qui avoit proposé inutilement à M. d'Alembert de se charger de l'éducation de son fils, & appelé auprès d'elle M. Diderot, après avoir répandu sur lui des bienfaits dont la délicatesse avec laquelle ils étoient offerts augmentoit le prix; qui avoit rendu M. de Voltaire le confident de tout ce qu'elle entreprenoit pour répandre les lumieres, établir la tolérance & adoucir les lois; l'Impératrice de Russie prodiguoit à M. de Buffon les marques de son admiration les plus capables de le toucher, en lui envoyant tout ce qui, dans ses vastes états, devoit le plus exciter sa curiosité, & en choisissant par une recherche ingénieuse les productions singulieres qui pouvoient servir de preuves à ses opinions. Enfin, il eut l'honneur de recevoir dans sa retraite de

Montbart, ce héros en qui l'Europe admire le génie de Frédéric & chérit l'humanité d'un ſage, & qui vient aujourd'hui mêler ſes regrets aux nôtres, & embellir par l'éclat de ſa gloire la modeſte ſimplicité des honneurs académiques.

M. de Buffon n'étoit occupé que d'un ſeul objet, n'avoit qu'un ſeul goût; il s'étoit créé un ſtyle, & s'étoit fait une philoſophie par ſes réflexions, plus encore que par l'étude; on ne doit donc pas s'étonner de ne trouver ni dans ſes lettres ni dans quelques morceaux échappés à ſa plume, cette légèreté, cette ſimplicité qui doivent en être le caractere; mais preſque toujours quelques traits font reconnoître le peintre de la nature, & dédommagent d'un défaut de flexibilité incompatible peut-être avec la trempe mâle & vigoureuſe de ſon eſprit. C'eſt à la même cauſe que l'on doit attribuer la ſévérité de ſes jugemens, & cette ſorte d'orgueil qu'on a cru obſerver en lui. L'indulgence ſuppoſe quelque facilité à ſe prêter aux idées & à la maniere d'autrui, & il eſt difficile d'être ſans orgueil, quand occupé ſans ceſſe d'un grand objet qu'on a dignement rempli, on eſt forcé en quelque ſorte de porter toujours avec ſoi le ſentiment de ſa ſupériorité.

Dans la ſociété, M. de Buffon ſouffroit ſans

peine la médiocrité, ou plutôt occupé de ses propres idées, il ne l'appercevoit pas, & préféroit en général les gens qui pouvoient le distraire sans le contredire, & sans l'assujettir au soin fatigant de prévenir leurs objections ou d'y répondre. Simple dans la vie privée, y prenant sans effort le ton de la bonhomie, quoiqu'aimant par goût la magnificence & tout ce qui avoit quelque appareil de grandeur, il avoit conservé cette politesse noble, ces déférences extérieures pour le rang & les places, qui étoient dans sa jeunesse le ton général des gens du monde, & dont plus d'amour pour la libertè & l'égalité au moins dans les manieres, nous a peut-être trop corrigés ; car souvent les formes polies dispensent de la fausseté, & le respect extérieur est une barriere que l'on oppose avec succès à une familiarité dangereuse. On auroit pu tirer de ces déférences qui paroissoient exagérées, quelques inductions défavorables au caractere de M. de Buffon, si dans des circonstances plus importantes il n'avoit montré une hauteur d'ame & une noblesse supérieures à l'intérêt comme au ressentiment.

Il avoit épousé en 1752 Mademoiselle de Saint-Belin, dont la naissance, les agrémens extérieurs & les vertus réparerent à ses yeux le défaut de fortune. L'âge avoit fait perdre à

M. de Buffon une partie des agrémens de la jeunesse ; mais il lui restoit une taille avantageuse, un air noble, une figure imposante, une physionomie à la fois douce & majestueuse. L'enthousiasme pour le talent fit disparoître aux yeux de Madame de Buffon l'inégalité d'âge, & dans cette époque de la vie où la félicité semble se borner à remplacer par l'amitié & des souvenirs mêlés de regrets, un bonheur plus doux qui nous échappe, il eut celui d'inspirer une passion tendre, constante, sans distraction comme sans nuage : jamais une admiration plus profonde ne s'unit à une tendresse plus vraie. Ces sentimens se montroient dans les regards, dans les manieres, dans les discours de Madame de Buffon, & remplissoient son cœur & sa vie. Chaque nouvel ouvrage de son mari, chaque nouvelle palme ajoutée à sa gloire, étoient pour elle une source de jouissances d'autant plus douces, qu'elles étoient sans retour sur elle-même, sans aucun mélange de l'orgueil que pouvoit lui inspirer l'honneur de partager la considération, & le nom de M. de Buffon ; heureuse du seul plaisir d'aimer & d'admirer ce qu'elle aimoit, son ame étoit fermée à toute vanité personnelle, comme à tout sentiment étranger. M. de Buffon n'a conservé d'elle qu'un fils, M. le Comte de Buffon, Major en second du

régiment d'Angoumois, qui porte avec honneur, dans une autre carriere, un nom à jamais célèbre dans les ſciences, dans les lettres & dans la philoſophie.

M. de Buffon fut long-temps exempt des pertes qu'amène la vieilleſſe ; il conſerva également & toute la vigueur des ſens & toute celle de l'ame ; toujours plein d'ardeur pour le travail, toujours conſtant dans ſa maniere de vivre, dans ſes délaſſemens comme dans ſes études, il ſembloit que l'âge de la force ſe fût prolongé pour lui au-delà des bornes ordinaires. Une maladie douloureuſe vint troubler & accélérer la fin d'une ſi belle carriere ; il lui oppoſa la patience, eut le courage de s'en diſtraire par une étude opiniâtre, mais il ne conſentit jamais à s'en délivrer par une opération dangereuſe. Le travail, les jouiſſances de la gloire, le plaiſir de ſuivre ſes projets pour l'agrandiſſement du Jardin & du Cabinet du Roi, ſuffiſoient pour l'attacher à la vie ; il ne voulut pas la riſquer contre l'eſpérance d'un ſoulagement ſouvent paſſager & ſuivi quelquefois d'infirmités pénibles, qui lui ôtant une partie de ſes forces, auroient été pour une ame active plus inſupportables que la douleur. Il conſerva preſque juſqu'à ſes derniers momens le pouvoir de s'occuper avec intérêt de ſes ouvrages & des fonctions de

de ſa place, la liberté entiere de ſon eſprit, toute la force de ſa raiſon, & pendant quelques jours ſeulement, il ceſſa d'être l'homme illuſtre dont le génie & les travaux occupoient l'Europe depuis quarante ans.

Les ſciences le perdirent le 16 avril 1788.

Lorſque de tels hommes diſparoiſſent de la terre, aux premiers éclats d'un enthouſiaſme augmenté par les regrets, & aux derniers cris de l'envie expirante, ſuccède bientôt un ſilence redoutable, pendant lequel ſe prépare avec lenteur le jugement de la poſtérité. On relit paiſiblement pour l'examiner, ce qu'on avoit lu pour l'admirer, le critiquer, ou ſeulement pour le vain plaiſir d'en parler. Des opinions conçues avec plus de réflexion, motivées avec plus de liberté, ſe répandent peu-à-peu, ſe modifient, ſe corrigent les unes les autres; & à la fin une voix preſque unanime s'élève, & prononce un arrêt que rarement les ſiècles futurs doivent révoquer.

Ce jugement ſera favorable à M. de Buffon; il reſtera toujours dans la claſſe ſi peu nombreuſe des philoſophes, dont une poſtérité reculée lit encore les ouvrages. En général elle ſe rappelle leurs noms, elle s'occupe de leurs découvertes, de leurs opinions; mais c'eſt dans des ouvrages étrangers qu'elle va les chercher, parce qu'elles s'y préſentent

débarraſſées de tout ce que les idées particulieres au ſiècle, au pays où ils ont vécu peuvent y avoir mêlé d'obſcur, de vague ou d'inutile : rarement le charme du ſtyle peut-il compenſer ces effets inévitables du temps & du progrès des eſprits; mais M. de Buffon doit échapper à cette règle commune, & la poſtérité placera ſes ouvrages à côté des dialogues du diſciple de Socrate, & des entretiens du philoſophe de Tuſculum.

L'hiſtoire des ſciences ne préſente que deux hommes, qui par la nature de leurs ouvrages paroiſſent ſe rapprocher de M. de Buffon, Ariſtote & Pline. Tous deux infatigables comme lui dans le travail; étonnans par l'immenſité de leurs connoiſſances & par celle des plans qu'ils ont conçus & exécutés, tous deux reſpectés pendant leur vie, & honorés après leur mort par leurs concitoyens, ont vu leur gloire ſurvivre aux révolutions des opinions & des empires, aux nations qui les ont produits, & même aux langues qu'ils ont employées, & ils ſemblent par leur exemple promettre à M. de Buffon une gloire non moins durable.

Ariſtote porta ſur le mécaniſme des opérations de l'eſprit humain, ſur les principes de l'éloquence & de la poéſie, le coup-d'œil juſte & perçant d'un philoſophe, dicta au goût & à la raiſon des loix auxquelles ils obéiſſent encore,

donna le premier exemple, trop tôt oublié, d'étudier la nature dans la ſeule vue de la connoître & de l'obſerver avec préciſion comme avec méthode.

Placé dans une nation moins ſavante, Pline fut plutôt un compilateur de relations qu'un philoſophe obſervateur; mais comme il avoit embraſſé dans ſon plan tous les travaux des arts & tous les phénomènes de la nature, ſon ouvrage renferme les mémoires les plus précieux & les plus étendus que l'antiquité nous ait laiſſés pour l'hiſtoire des progrès de l'eſpèce humaine.

Dans un ſiècle plus éclairé, M. de Buffon a réuni ſes propres obſervations à celles que ſes immenſes lectures lui ont fournies; ſon plan moins étendu que celui de Pline, eſt exécuté d'une maniere plus complette; il préſente & diſcute les réſultats qu'Ariſtote n'avoit oſé qu'indiquer.

Le philoſophe Grec n'a mis dans ſon ſtyle qu'une préciſion méthodique & ſévère, & n'a parlé qu'à la raiſon.

Pline dans un ſtyle noble, énergique & grave, laiſſe échapper des traits d'une imagination forte, mais ſombre, & d'une philoſophie ſouvent profonde, mais preſque toujours auſtère & mélancolique.

M. de Buffon, plus varié, plus brillant,

plus prodigue d'images, joint la facilité à l'énergie, les grâces à la majesté; sa philosophie, avec un caractere moins prononcé, est plus vraie & moins affligeante. Aristote semble n'avoir écrit que pour les savans, Pline pour les philosophes, M. de Buffon pour tous les hommes éclairés.

Aristote a été souvent égaré par cette vaine métaphysique des mots, vice de la philosophie Grecque, dont la supériorité de son esprit ne put entièrement le garantir.

La crédulité de Pline a rempli son ouvrage de fables qui jettent de l'incertitude sur les faits qu'il rapporte, lors même qu'on n'est pas en droit de les reléguer dans la classe des prodiges.

On n'a reproché à M. de Buffon que ses hypothèses; ce sont aussi des espèces de fables, mais des fables produites par une imagination active qui a besoin de créer, & non par une imagination passive qui cède à des impressions étrangères.

On admirera toujours dans Aristote le génie de la philosophie; on étudiera dans Pline les arts & l'esprit des anciens, on y cherchera ces traits qui frappent l'ame d'un sentiment triste & profond; mais on lira M. de Buffon pour s'intéresser comme pour s'instruire; il continuera d'exciter pour les sciences natu-

relles un enthouſiaſme utile, & les hommes lui devront long-temps & les doux plaiſirs que procurent à une ame jeune encore les premiers regards jetés ſur la nature, & ces conſolations qu'éprouve une ame fatiguée des orages de la vie, en repoſant ſa vue ſur l'immenſité des êtres paiſiblement ſoumis à des loix éternelles & néceſſaires.

*Fin de l'Éloge de M. le Comte de Buffon.*

# EXTRAIT

DE LA

# VIE PRIVÉE

DU COMTE DE BUFFON,

PAR

M. LE CHEVALIER AUDE.

# EXTRAIT

## DE LA

# VIE PRIVÉE

## DU COMTE DE BUFFON.

J'AURAI le courage de le ſuivre juſqu'à ſa tour de Montbard (1), plus fameuſe aujourd'hui par les beaux ouvrages qu'elle a vu naître, que par les beaux exploits des Comtes de Bourgogne. Je l'accompagnerai à la porte de l'enceinte ſacrée : dès qu'il prendra la plume, je me retirerai modeſtement ; mais j'attendrai en ſilence ſa ſortie du cabinet, pour

(1) M. de Buffon n'étoit parfaitement heureux qu'à Montbard : ſes magnifiques jardins qu'il a, pour ainſi dire, plantés & élevés lui-même ſous ce beau ciel, pourroient donner quelque idée de ceux d'Alcinoüs : ils étoient ſa plus douce diſtraction. C'eſt dans ces jardins que ſe trouve le pavillon devant lequel J. J. Rouſſeau ſe mit à genoux, & qu'il appelloit le berceau de l'Hiſtoire Naturelle : c'eſt en effet dans cette retraite que le Comte de Buffon a fait la plus grande partie de cette hiſtoire.

obſerver ce que va dire & faire avec ſes amis, ſes parens, ſon procureur, ſon curé, l'homme qui vient d'embraſſer la généralité des êtres & de calculer l'infini. Je dirai tout, l'heure de ſon réveil, la maniere dont il s'habilloit, ſes repas, ſes bons mots, ſes amours, ou, ſi vous aimez mieux, ſes jouiſſances; car il ne croyoit qu'à cela. Mais grace pour le ſtyle & le défaut de méthode: j'ai recueilli à la hâte les diverſes anecdotes qui me ſont venues de Montbard, de Paris, de Dijon ſur cet admirable écrivain : je vous les garantis authentiques, & je vous les redis ſans ordre & ſans ſuite : qu'importe, elles ne ſeront ni moins utiles, ni moins piquantes pour ceux qui aiment à comparer l'homme à lui-même, quand il eſt parvenu à ce degré de célébrité qui fixe les regards de l'Europe. Qui n'apprendroit pas avec le plus vif intérêt les entretiens ſecrets de La Fontaine avec ſa femme Honneſta? ce que diſoit Fénelon à ſon valet de confiance, & Crébillon à ſes chats? Qui liroit donc ſans intérêt les entretiens du Comte de Buffon avec le P. Ignace & Mlle ***? Le premier (1) deſſervoit la chapelle de M. le

(1) Qu'on ne prenne pas garde à ce jeu de mots. Le R. P. Ignace étoit à Montbard, chez M. de Buffon, ce que le P. Adam étoit à Ferney, chez M. de Voltaire. Ce

Comte; & M. le Comte, la chapelle de l'autre. Que ceux enfin qui ne veulent pas ſavoir comment il rioit, ſe fâchoit, s'appaiſoit, n'achèvent point cette lecture : je dois les prévenir ; j'écris pour les gens qui aiment mieux les faits que les phraſes, & qui, perſuadés comme moi que l'éloge d'un grand homme eſt dans ſes écrits, préferent deux anecdotes de ſa vie privée à cent diſcours académiques.

GEORGES-LOUIS LE CLERC, Comte de BUFFON, Seigneur de Montbard, Marquis de Rougemont, Vicomte de Quincy, Intendant du Jardin & des Cabinets d'Hiſtoire Naturelle du Roi, Membre de l'Académie Françoiſe, de l'Académie Royale des Sciences, de celles de Londres, Berlin, Pétersbourg, &c. &c. naquit à Montbard, le 7 Septembre 1707.

. . . . . . . . . . . . . . . . .

Il avoit ſi peu de défiance de la bonté de ſon hypothèſe, qu'il l'inſpiroit dans ſa converſation, comme il l'inſpire à chaque inſtant à ſes lecteurs. M. le Clerc, ſon pere, Con-

---

Capucin très eſtimable & très conſidéré, étoit beaucoup aimé du Comte. Il eſt cité dans ſes œuvres : il lui doit la cure de Buffon. — La Demoiſelle eſt pincée comme la ſervante d'un Curé, fiere comme celle d'un Philoſophe. Les ſoins conſtants qu'elle a eus pour ſon maître, méritent l'eſtime.

ſeiller à Dijon, lui diſoit un jour en l'embraſſant : *Tu es le nouveau ſaint de la légende ; voilà ce que j'ai écrit à la fin de ton ouvrage.* Et le fils liſoit en riant : *Sancte Clariſſime, ora pro nobis.*

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

On ſait que feu M. Guenaud de Montbelliard étoit ſon intime ami ; on ne ſait peut-être pas auſſi bien que cet ami avoit autant de génie que de connoiſſances, & que le Comte de Buffon ne faiſoit pas imprimer une feuille qu'il ne la ſoumît d'avance à ſon jugement. M. de Montbelliard renvoyant au grand homme le manuſcrit des Epoques de la Nature, lui écrivoit ſur l'enveloppe qui le renfermoit : *J'ai trouvé une huitième époque, mon illuſtre ami ;* l'impreſſion de l'ouvrage étoit déjà commencée : *Voilà comme il eſt ; voilà comme ils ſont tous,* dit d'abord le philoſophe en ouvrant le paquet avec colere ; *c'eſt toujours trop tard qu'ils font leurs obſervations ; ni ordre, ni exactitude ; ce n'eſt pas là de l'amitié !* Que ce reproche étoit ſublime ! Il déchire l'enveloppe, & trouve ces quatre vers après la ſeptieme époque de la nature :

O jour heureux qui vis naître Buffon !
Tu ſeras à jamais chez la race future
Pour les amis du vrai, du beau, de la raiſon,
Une époque de la nature.

Qu'on ſe figure la joie & l'attendriſſement du philoſophe. C'eſt de ſa bouche même que j'ai appris cette ſcène intéreſſante : il aimoit à la raconter.

Perſonne n'a été plus économe du temps que ce grand homme ; l'heure de ſon déjeûné, de ſa promenade, étoit marquée comme celle de ſon travail. Il a penſé, il a écrit avec la conſtante inquiétude d'un homme de lettres qui s'obſerve ſans ceſſe, qui veut voir tous les rapports de ſon ſujet, qui ne connoît qu'un habit à la penſée, & qui cherche ſon ſtyle dans ſa logique ; auſſi chaque feuillet de ſes œuvres eſt-il le réſultat d'une foule d'idées & d'une merveilleuſe combinaiſon de rapports. Il diſoit que le génie ſans ordre perd les trois quarts de ſa force, que le plan de l'ouvrage ne ſuffit pas à l'auteur qui l'a conçu, qu'il lui faut celui de tous les jours de l'année.

Il ſe levoit avec le ſoleil : voici comment il diſoit lui-même s'être habitué à ſortir ſi matin de ſon lit ; je crois avoir retenu ſes propres paroles. *J'aimois beaucoup le ſommeil dans ma premiere jeuneſſe ; il m'enlevoit beaucoup de temps. Mon pauvre Joſeph* (c'eſt le nom d'un domeſtique qui l'a ſervi ſoixante & quinze ans) *me fut d'une bien grande utilité pour le vain-*

*cre ; je lui promis un écu toutes les fois qu'il m'auroit fait lever à six heures ; il ne manqua pas le lendemain de m'éveiller, de me tourmenter ; je lui répondis par des injures ; il vint le jour d'après ; je le menaçai : tu n'as rien gagné, mon pauvre Josesph, & j'ai perdu mon temps, lui disois-je à midi ; tu ne sais pas t'y prendre ; ne pense qu'à ma promesse, & n'écoute point mes menaces. Il ne manqua pas son coup le jour suivant ; il employa la force ; je le suppliai ; je lui donnai son compte ; je voulus le chasser ; il s'obstina ; je me levai ; & il fut dedommagé chaque jour de mon humeur terrible au moment du réveil par mes remerciemens & mon écu, qu'il recevoit une heure après : oui, je dois au pauvre Joseph dix à douze volumes de mes œuvres.* Il m'a raconté plus d'une fois cette histoire du pauvre Joseph pour me guérir poliment de ma paresse, tant il mettoit de douceur & d'adresse dans ses agréables reproches.

Parmi les personnes qui venoient visiter le génie de Montbard, quelques-unes qui le jugeoient par sa conversation, le regardoient comme un homme très ordinaire ; d'autres pensoient qu'il dédaignoit leur entretien, & s'en alloient humiliées. Il ne se montroit en effet tout entier qu'aux hommes dignes de le voir ; il se contentoit d'être affable avec les autres (1) : *il étoit alors bien mieux que*

(1) Un homme célèbre l'a dit de Fénelon.

*modeste ; il ne songeoit pas même à l'être* : mais il ne parloit que salade & rave aux jardiniers ; & que de jardiniers sont venus à Montbard lui parler des époques de la nature !

Quel écrivain, quel philosophe a joui plus que lui de la considération publique sans avoir fait un sacrifice à l'opinion ? Qui n'est vertueux que pour l'obtenir n'a pas même l'idée de la vertu ; & cet axiome est vrai pour les talens comme pour la vertu.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Dès sa plus tendre jeunesse, les lettres & les sciences furent sa passion exclusive ; il renonça sans peine pour elles à l'état qui lui étoit destiné dans le Parlement de Dijon. C'est au college de cette ville qu'il fit des études aussi brillantes que rapides. Les élémens d'Euclide fixerent ses premiers regards ; ils étoient son livre de prédilection, & il partage avec Pascal la gloire d'avoir été digne de l'entendre dans un âge où l'on commence à peine à savoir lire.

Il voyagea peu. A l'aspect de son immense collection, qui seule tiendroit lieu des connoissances humaines si elles pouvoient se perdre & s'anéantir ensemble, on se figure d'abord qu'il a parcouru les montagnes & les forêts, qu'il s'est exposé au bord des précipi-

ces, & qu'il a couru les deux mondes : il n'a vu que l'Italie & l'Angleterre avec le jeune lord Kingſton, & ſon gouverneur, qui a eu la gloire de participer à la ſienne.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

N'ayant pas beſoin de ſe ſingulariſer pour être vu, il a ſoigneuſement obſervé dans ſa conduite les ſages convenances qu'il a reſpectées dans ſes écrits. C'eſt le ſeul grand homme qui n'ait pas pu dire, *Mes perſécuteurs*. Et comment auroit-il pu en avoir ? Le trône, l'autel, le repos des hommes, tout lui fut ſacré : je crois qu'il fut & qu'il eſt cher encore même aux détracteurs de ſes opinions.

Il fut le meilleur & le plus tendre des maris, le modele des amis & des peres. La perte de ſa digne épouſe (1) lui a coûté des regrets & des larmes juſqu'au dernier jour de ſa vie : elle étoit l'honneur de ſon ſexe comme il fut la gloire du ſien : belle & ſenſible, elle réuniſſoit à la force du caractere, à la délicateſſe de l'eſprit, ce que la phyſionomie & les graces ont de plus attachant & de plus doux.

---

(1) La Comteſſe de Buffon (Demoiſelle de Saint-Belin) étoit d'une excellente maiſon de Bourgogne : elle n'avoit point de fortune. Son eſprit, ſa beauté & ſa vertu déterminerent le choix du grand homme qui eut le malheur de lui ſurvivre.

Jamais aucun nuage n'a troublé la sérénité de leur vie. Il faut lire l'ode de M. le Brun, sur la convalescence du Comte de Buffon, après la maladie qui précéda celle qui vient de l'enlever à la terre, pour sentir tout le charme de cette respectable union : je n'ai jamais eu l'honneur de la relire à ce grand homme, qu'il ne versât un torrent de larmes, & que ses sanglots ne fussent entendus.

Il faut convenir aussi que je n'ai vu personne au monde de plus facile à émouvoir que ce philosophe : la musique avoit un pouvoir souverain sur son cœur : son attendrissement se manifestoit par des pleurs qu'il vouloit cacher, toutes les fois qu'on exécutoit devant lui quelques morceaux des maîtres de l'art. Si l'on s'assembloit pour fêter le jour de sa naissance, on étoit sûr que la fin de la séance étoit le triomphe de sa sensibilité : il étoit affecté, pénétré de toute espèce d'appareil : une réjouissance publique, une cérémonie religieuse, mettoient cette ame tendre à de douces épreuves. Ce ne pouvoit être foiblesse d'organes dans une aussi vigoureuse constitution : j'aime à n'y voir que la force expansive du sentiment. Il disoit à son Curé de Montbard, il y a quelques années : *Savez-vous pourquoi je ne vais pas souvent à la messe paroiſ-*

*ſiale? c'eſt que je ne puis aſſiſter, ſans pleurer, à cette auguſte cérémonie.*

L'Impératrice de Ruſſie ayant témoigné le deſir d'avoir ſon buſte, il le fit accompagner par ſon fils, en demandant à cette Souveraine la permiſſion de joindre à ce marbre *glacé par ſoixante & quatorze hivers*, ſon effigie jeune & vivante. Ce double préſent fut reçu avec diſtinction à la Cour: & le fils du grand homme retourna en France comblé des bontés de l'Impératrice. On trouvera, j'eſpere, dans ſes œuvres poſthumes, la correſpondance qu'il eut avec cette illuſtre Souveraine: *Cet homme célèbre*, dit-elle dans une de ſes lettres, *n'a pas vidé le fond de ſon ſuc.* Cette lettre a pour objet les époques de la nature; & jamais femme n'a pénétré plus avant dans les ſecrets du génie. J'ai eu le bonheur d'entendre quatre ou cinq fois, à Montbard, la lecture de cette rare correſpondance. Il reçut de cette Majeſté la collection des médailles frappées ſous ſon règne; & celle de chaque année, après ce magnifique préſent, lui fut régulièrement envoyée.

Il étoit aſſez lié avec Louis XV, qui deſirant un jour manger du chevreuil de Montbard, chevreuil à la vérité très renommé, ne put être complètement ſatisfait; il ne s'en trouva qu'une moitié: Louis XV voulut bien la rece-

voir & lui envoya la moitié d'un pâté.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Le Prince Henri de Pruſſe, après avoir dîné avec lui à Montbard, où il devoit coucher, s'il n'eût pas reçu des nouvelles qui l'obligerent de quitter le ſéjour du confident de la Nature, entendit la lecture de l'hiſtoire du cygne : il en témoigna ſa ſatisfaction à l'auteur avec cette affectueuſe & noble ſimplicité qui le caractériſe. De retour à Berlin, ſon premier ſoin fut de lui envoyer un déjeûné de porcelaine de Saxe, de la plus grande beauté, compoſé de pluſieurs taſſes & théieres, &c. ſur leſquelles ſont peintes en émail toutes les attitudes du cygne en raiſon de ſon hiſtoire. Le Comte de Buffon a recommandé par ſon teſtament que ſon fils priât Madame Necker d'accepter ce déjeûné.

Cette femme illuſtre par ſa bienfaiſance & par ſon nom, rendoit une juſtice complète à ſon génie : ſon admiration pour lui alloit juſqu'à l'enthouſiaſme. Elle étoit bien payée de retour de la part du philoſophe : il ſe complaiſoit à relire les lettres éloquentes qu'il recevoit d'une main ſi reſpectable & ſi chere. Il fit ces deux vers latins pour entourer ſon portrait :

*Angelicâ facie & formoſo corpore Necker,*
*Mentis & ingenii virtutes exhibet omnes.*

M. Nadault, Conseiller au Parlement de Dijon, chargé par le Comte de Buffon, son beau-frère, de veiller aux travaux de ses beaux jardins de Montbard, lui écrivoit que les ouvriers dont il se servoit perdoient beaucoup de temps, & qu'il falloit y mettre ordre. *Souvenez-vous*, lui répondit le Comte, *que mes jardins sont un prétexte pour faire l'aumône.*

Il étoit sollicité pour aider au voyage de la fille d'un Officier Suisse au couvent des Religieuses de Montmartre : *Mon cher Prieur*, écrivoit-il à M. Gentil, en donnant généreusement ce qu'on lui demandoit, *je serois bien plus heureux d'obliger une mere de famille vraiment mere ; ses soins sont plus respectables, ses peines plus cheres au Ciel & à l'Etat, que l'indolence d'une Vierge voilée.* Il écrivoit à ce même ami, dans une autre circonstance : *Il y a des gens qui n'osent demander & à qui on n'ose offrir, espèce de pauvres honteux ; il faut, quand leur bien nous peut convenir en quelque chose, le leur payer bien au-delà : on n'a ni à rougir de son aumône, ni à les en faire rougir ; on leur laisse l'estime d'eux-mêmes.* Ce respectable Prieur lui offrit des minéraux & des fossiles. — *Je vous suis très obligé ; ces pièces sont rares & trouveront leur place au Cabinet : mais avez-vous de la platine ?* & il en présenta au Prieur, qui ne vouloit en accepter qu'un échantillon ; il l'obligea à en rece-

voir beaucoup plus : il s'en trouva, à ce que m'a dit le Prieur lui-même, pour ſix cents quatre-vingts livres; car dans ce temps elle ſe vendoit au poids de l'or. Il montroit un jour à cet aimable ſavant des morceaux de minéraux & autres préſens que l'Impératrice de Ruſſie lui avoit envoyés *pour lui ſeul*, morceaux d'une grandeur & d'une rareté précieuſe. *Voyez*, lui diſoit-il, *l'attention de cette Souveraine; elle enrichit le Cabinet de Sa Majeſté!*

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

L'homme qui a porté la plus forte atteinte à l'empire des femmes, puiſqu'il a voulu réduire le bonheur de l'amour au phyſique, & qu'il a prétendu prouver que le moral n'en valoit rien, a été dans ſon jeune âge comme dans ſa vieilleſſe, l'un de leurs plus vigoureux courtiſans : il cherchoit ſes jouiſſances journalieres dans une claſſe de femmes peu faites pour l'enlever à la gloire, ſa grande maîtreſſe, & qui ne lui prenoient de temps que les deux minutes où les anges, dit-on, ſe couvrent de leurs ailes pour n'être pas jaloux de nos plaiſirs; il leur offroit un tempéramment au lieu d'un cœur, & des écus au lieu de ſoins.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Il étoit le flatteur délicat des femmes dont la conquête le touchoit peu, c'eſt-à-dire, de celles qui pouvoient n'être pas indignes de

ſes hommages. J'ai déjà dit qu'il abrégeoit les préliminaires avec les autres, que les plaiſirs difficiles lui auroient coûté trop de temps, & qu'il les abandonnoit aux amateurs. Les jeunes filles, les femmes niaiſes étoient fort de ſon goût, *pourvu toutefois qu'elles fuſſent jolies*; il en étoit même jaloux; ce qui me porte à croire qu'il a ou qu'il eût été vigoureuſement tourmenté par une paſſion digne de lui. Nulle femme n'avoit tort, nul mari n'avoit raiſon à ſon tribunal ſi la querelle du ménage y étoit portée, quand la tête du pauvre diable auroit complètement légitimé ſes plaintes, & la ſolliciteuſe eût-elle été cent fois atteinte & convaincue, pourvu toutefois qu'elle fût jolie. — *Pardieu, c'eſt une abomination!* — Mais, M. le Comte. — *Pardieu, oui, qu'eſt-ce que c'eſt que ces tracaſſeries de mauvais ton? Vous comprenez bien que ſur ça... Oh! vous êtes un vilain jaloux! cette femme eſt douce, charmante; allez, vous ne la méritez pas; pardieu, ce que je dis-là, je le penſe.* Mais, M. le Comte, il eſt prouvé que.... — *Que vous êtes un ſot; allez; ſortez; laiſſez-la tranquille: Pauvre petite! raſſurez-vous, aſſeyez-vous.....*

Toutes les perſonnes qui ont eu le bonheur de connoître le Comte de Buffon, ſavent que *pardieu*, *ſur ça*, *vous comprenez bien*, étoient

des expreſſions familieres & d'habitude dont il ſemoit toujours ſa converſation ſur quelque ton qu'elle fût montée.

. . . . . . . . . . . . . . . . .

Il n'aimoit pas les chats, & il avoit beaucoup de rats; voici ſa maniere de les détruire: il donnoit un ſou pour chaque ſouris priſe, & trois ſous pour chaque rat qu'on lui amenoit mort ou vif. Ses gens étoient les pourchaſſeurs de ces animaux; il payoit les mois de rats comme les mois de gages; ils alloient quelquefois juſqu'à quarante livres. Cette chaſſe le divertiſſoit beaucoup.

. . . . . . . . . . . . . . . . .

Un Eccléſiaſtique empreſſé de voir ce grand homme, emprunta le cheval d'un de ſes amis pour ſe rendre à Montbard; le jeune Abbé eut le déſagrément de voir périr ce cheval à ſon arrivée; il ſe trouvoit fort embarraſſé, car il n'avoit pas de quoi le payer. Le philoſophe ſut l'accident, & lui fit paſſer la valeur de ſa monture, & quelque choſe de plus, avec cette délicateſſe qu'il mettoit à tous ſes dons.

Lorſque le village de Buffon & ſes autres terres éprouvoient quelque perte, le ſecours étoit prêt; ſes vaſſaux n'avoient rien à craindre des révolutions de l'année; ils étoient ſa fa-

mille ; il dépenſoit ſes revenus dans les lieux d'où il les tiroit, & croyoit ſa probité intéreſſée à cette conduite.

Son proverbe de prédilection étoit celui ci ; je crois qu'il l'avoit fait lui-même : *Tout ce qui ne ſert pas nuit.*

Il lui arrivoit quelquefois de jeter un coup-d'œil ſur les mauvais livres qu'il recevoit. *Il n'y a point de plats ouvrages*, diſoit-il, *où l'on ne puiſſe trouver quelque choſe.*

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Il reçut une lettre d'un homme qu'il ne connoiſſoit pas, & qui lui demandoit *quel remede il y avoit contre la maladie de l'eſprit. C'eſt*, répondit-il, *de ne ſe point croire malade.*

Il avoit une aménité délicieuſe avec tous ceux qui vivoient avec lui ; il poſſédoit le rare talent, en faiſant une queſtion, de donner les moyens d'y répondre. En le quittant on croyoit avoir de l'eſprit.

Il ne parloit la langue de ſes ouvrages que lorſqu'il étoit vivement ému : il étoit pour l'ordinaire plus clair qu'élégant, plus ſimple qu'ingénieux. On peut dire encore de lui ce que Fontenelle diſoit de Leibnitz : « Il s'en» tretenoit avec toutes ſortes de perſonnes, » gens de cour, laboureurs, artiſans ; il n'y

» a

» a guere d'ignorant qui ne puisse apprendre » quelque chose au plus savant homme du » monde; & en tout cas, le savant s'instruit » encore quand il sait bien considérer l'igno- » rant : il s'entretenoit même souvent avec » les Dames, ajoute Fontenelle, & ne comp- » toit point pour perdu le temps qu'il don- » noit à leur conversation : il se dépouilloit » parfaitement avec elles du caractere de » savant & de philosophe, caracteres cepen- » dant presque indélébiles, & dont elles apper- » çoivent bien finement les traces les plus » légeres.» Convenons aussi, en parlant du Comte de Buffon, que sa maniere de s'exprimer étoit si familiere quelquefois qu'on auroit dit : Je n'entends pas l'homme qui m'a fait croire au sublime du style.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Il a vu sa derniere heure avec ce calme de l'esprit, & cette sécurité consolante que donnent une conscience pure & la croyance des vérités éternelles. Madame Necker le quittoit à peine pendant sa douloureuse maladie : *Que de bonté*, lui disoit le vieillard souffrant ! *vous venez me voir mourir : quel spectacle pour une ame sensible !*

Quelques jours avant sa mort, il refusoit toute espèce de remedes & d'alimens : *N'est-ce pas*, disoit-il à ses gens, *que je suis un malade*

*bien insoutenable? Mais à quoi bon tous vos soins? Ils sont inutiles : je me sens mourir.* Il attendoit le Viatique : *Que le prêtre tarde à arriver; par grace, allez au-devant....... ils me laisseroient mourir sans sacremens.* En recevant l'Extrême-Onction, il tendoit les pieds, & disoit très intelligiblement : *Tenez, mettez-là.*

Il a renouvellé sa profession de foi, & l'a prononcée publiquement en recevant ces derniers secours de l'Eglise : ils lui ont été administrés avec beaucoup d'appareil : il a vu d'un œil tranquille la multitude d'assistans que la cloche avoit attirés; ce spectacle n'a point ébranlé son courage; il a parlé au public, & a fait approcher son fils, qui, les larmes aux yeux, a recueilli ces paroles touchantes : *Ne quittez jamais le chemin de l'honneur & de la vertu; c'est le seul moyen d'être heureux.* Il a serré la main à ses amis, & il a fermé les yeux.

---

# TABLE

# DES MATIERES

*Contenues dans ces deux Volumes.*

## A.



## B.

## C.

## D.



## E.



## F.

## G.

## M.

## N.



## O.



## P.

## R.

## S.



## T.

*Fin du Tome XIV des Quadrupèdes.*



# TABLE

Des Articles contenus dans ce Volume.

## Nouvelle addition à l'article des Chauve-Souris.



---

Fin de la Table du Tome XIV.





